

Sous la direction de
Jean-Marc PIOTTE
Sociologue, Université du Québec à Montréal

1971

Québec occupé

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>
site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin
à partir de :

Jean-Marc Pottle, sociologue québécois
Professeur à la retraite, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Québec occupé. (1971)

Une édition électronique réalisée à partir du texte sous la direction de Jean-Marc Pottle, en collaboration avec Michel Pichette, Hélène David, Louis Maheu, Roch Denis, Jean-Paul Brodeur, Emilio de Ipola et B.R. (journaliste), *Québec occupé. (1971)*. Montréal : Éditions Parti pris, 1971, 249 pp. Collection : Aspects, no 9.

[Autorisation accordée le 27 mai 2004.].
(<mailto:piotte.jean-marc@uqam.ca>)

Jean-Marc Pottle enseigne au Département de Science Politique de l'Université du Québec à Montréal. Militant syndical et il a consacré plusieurs livres et articles à la théorie marxiste des classes, de la nation, de l'État et du parti, ainsi qu'à la lutte syndicale. Il fut de plus co-fondateur des revues Parti pris et Chroniques.

M. Pottle est spécialisé dans les idéologies politiques et le syndicalisme.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 10 septembre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Du même auteur

[Retour à la table des matières](#)

- *La communauté perdue. Petite histoire des militantisme*. Montréal, VLB Éditeur, 1987, 142 p. Collection : Études québécoises. [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- *Marxisme et pays socialistes*. VLB Éd., 1979, 182 p. [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- *Un parti pris politique*. VLB Éd., 1979, 250 p. [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- *Le syndicalisme de combat*. Éd. Albert St-Martin, 1977, 267 p. (épuisé). [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- En collaboration avec Madeleine Gagnon et Patrick Stram, *Portraits du voyage*, éd. de l'Aurore, 1974.
- *Sur Lénine*, éd. partis pris, 1972. [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- Direction de *Québec occupé*, éd. parti pris, 1971. [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- Direction de *La lutte syndicale (chez les enseignants)*, éd. parti pris, 1973.
- Direction de *Les travailleurs contre l'État bourgeois* (avril et mai 1972), éd. de l'Aurore, 1975.
- *La pensée politique de Gramsci*, Paris, éd. Anthropos, et Québec, éd. parti pris, 1970 (traduction en japonais, en espagnol et en portugais). [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.
- *La pensée politique de Gramsci*. Paris, Éd. Anthropos, et Montréal, Éd. parti pris, 1970, 302 p. (épuisé). [Ouvrage disponible sur le site web [Les Classiques des sciences sociales](#)] avec l'autorisation de l'auteur.

Table des matières

[Présentation](#), par *Jean-Marc Pottie*

1 – “[Jour après jour](#)”, par *Jean-Marc Pottie*

2 – “[Un rapport de forces](#)”, par *Michel Pichette*

[Un phénomène nouveau](#)

1. [L’appel à l’unité nationale](#)

2. [Une lutte hégémonique au sein de la petite-bourgeoisie québécoise](#)

3. [Une lutte entre régnants et aspirants](#)

[Conclusion](#)

3 – “[Problèmes sociaux, contradictions structurelles et politiques gouvernementales](#)”
par *Hélène David et Louis Maheu*

I. [Québec, une colonie de l’intérieur](#)

1. [Le Canada sous contrôle étranger](#)

2. [Politique économique canadienne et situation dominante de l’Ontario](#)

3. [La ségrégation économique](#)

II. [Le pouvoir politique québécois](#)

1. [Le traitement politique de la domination économique](#)

2. [Le rattrapage institutionnel et les problèmes de classes](#)

III. [Montréal](#)

4 – “[Le FRAP devant la crise](#)”, par *Emilio de Ipola*

5 – “[Le terrorisme dans la révolution au Québec](#)”, par *Roch Denis*

I. [Les positions bourgeoise et petite-bourgeoise](#)

a) [La question du terrorisme considérée comme une question de “principe”](#)

b) [La question du terrorisme considérée comme une question de tactique](#)

II. [La question du terrorisme en théorie marxiste](#)

III. [La question du terrorisme dans la conjoncture au Québec](#)

6 – “[Une information « totalitaire » prise à son propre piège](#)”
par *B. R., journaliste*

I. [Le contrôle “permanent” de l’information](#)

1) [Le contrôle direct](#)

2) [Le contrôle indirect](#)

II. [Octobre : l’information prise à son piège](#)

7 – “[Petite rhétorique de la répression](#)”, par *Jean-Paul Brodeur*

I. [Une logique à deux valeurs](#)

II. [Marginalisation et pathologie](#)

III. [Déplacement et transfert](#)

IV. [Une logique asymétrique](#)

V. [L’arrêt de la causalité](#)

VI. [Pétition de principe.](#) – Conclusion.

Jean-Marc Pottle, Michel Pichette,
Hélène David, Louis Maheu,
Roch Denis, Jean-Paul Brodeur,
Emilio de Ipola et B. R. journaliste

Québec occupé



Montréal: Éditions Parti Pris, 1971, 249 pp.
Collection Aspects, no 9.

[Retour à la table des matières](#)

Présentation

par Jean-Marc Piotte

[Retour à la table des matières](#)

La crise québécoise, amorcée par les enlèvements du FLQ et approfondie par la répression gouvernementale, dévoile le rapport des forces politiques en présence ainsi que les contradictions économiques, sociales, culturelles et politiques qui sont à la base de cette crise. À ce niveau, un état de crise est toujours hautement significatif car il rend évident ce qui est ordinairement masqué par le fonctionnement « normal » des différentes institutions économiques, politiques et idéologiques.

Dans le silence que cherchent à imposer les classes dominantes et parmi les explications partielles qui sont données de la crise, il nous a semblé important d'intervenir le plus rapidement possible afin de tenter d'éclaircir les fondements de la crise et les conclusions qui s'en dégagent. Il sera toujours possible, plus tard, d'approfondir nos analyses, de les rendre plus rigoureuses théoriquement et plus documentées au niveau des faits.

Il serait trompeur d'affirmer que les auteurs des différents textes que vous allez lire partagent tous la même ligne politique. Mais il me semble possible de relier les différents articles par un même fil conducteur.

La première question à poser est la suivante : pourquoi les gouvernements ont-ils eu recours à la loi des mesures de guerre et à l'occupation armée du Québec ? Pour

démanteler le FLQ ? Cette justification des gouvernements ne peut marquer la disproportion criante entre l'ampleur des mesures répressives et la trentaine d'effelquistes à coffrer. D'ailleurs, le fait, qu'après plus d'un mois, ces mesures n'aient pas permis de démanteler le FLQ prouve, par l'absurde, que le véritable objectif des gouvernements n'était pas le démantèlement de cette organisation. Il faut chercher ailleurs.

Comme le montre B.R. dans son article, les organes d'information ont été, du 5 au 16 octobre, pris à leur propre piège. En temps normal, les media présentent la société comme la meilleure possible ; il y a bien des petits problèmes, mais ils sont isolés et présentés comme si les gouvernements oeuvraient de toutes leurs forces pour les solutionner : la mécanique sociale serait comme une auto dont la carrosserie et le moteur sont en excellente condition, mais qui a quelques défauts facilement corrigibles par de bons mécaniciens. Mais la crise a neutralisé momentanément cette fonction idéologique des media. Que les gouvernements aient manifesté, même faussement, une volonté de négocier, consistait à reconnaître le FLQ, donc l'existence des problèmes que celui-ci soulevait. La publication du manifeste, auquel s'est identifié la majorité des Québécois, montrait précisément ce que cherchent à cacher les media : l'entrelacement de tous les problèmes, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. L'un des objectifs de la répression gouvernementale est d'arrêter cette politisation des Québécois et d'obliger les media à revenir à leur fonction idéologique première, qui est de diffuser l'idéologie des classes dominantes.

Mais face à cette politisation, les media ne pouvaient pas revenir seulement au statut quo ante. Dans les media, comme dans tous les appareils idéologiques de la classe dominante, y compris les maisons d'enseignement, un fort courant cherche à supprimer toute possibilité de contestation de l'ordre dominant. C'est le début d'un maccarthysme dont Jean-Paul Brodeur analyse les mécanismes logiques.

Pourtant les classes dominantes ne limitent pas leur offensive aux seuls media. Il existe depuis quelques années au Québec des groupes organisés qui contestent à des degrés divers le pouvoir des classes dominantes. L'un des objectifs de la répression gouvernementale ne serait-il pas d'écraser ces groupements ?

Examinons en premier lieu l'organisation qui centre ses luttes sur la question nationale, le PQ. Plusieurs dirigeants politiques ont tenté d'assimiler le PQ au FLQ. N'ont-ils pas de cette façon indiqué un des objectifs de la répression gouvernementale : briser le mouvement indépendantiste animé par le PQ ?

À première vue, rien dans le programme de ce parti ne paraît mettre en cause les intérêts du capital anglo-ontarien. La Solution de René Lévesque dit bien que le PQ préconise une association économique « profitable aux deux partis ».

Toutefois, en réalité, le réaménagement économique proposé par le PQ met en cause non seulement les intérêts à moyen terme du capitalisme anglo-canadien (vg.

« jour après jour »), mais aussi ses intérêts à court terme. On sait que l'association économique du Québec avec l'Ontario telle que pratiquée aujourd'hui coûte aux Québécois deux milliards par année (vg. le livre de Rodrigue Tremblay). Envisageons la possibilité que le PQ accepte qu'une telle association maintienne des avantages plus grands pour le capital anglo-ontarien que pour le capital québécois (le Québec continuerait de nourrir le capital ontarien à raison non plus de deux milliards, mais par exemple d'un milliard par année). Même dans ce cas, le capitalisme anglo-ontarien continuerait à s'opposer à la souveraineté du Québec et emploierait tous les moyens pour empêcher la réduction des revenus annuels que nous lui apportons : le capitalisme anglo-canadien, dominé et écrasé par l'impérialisme américain, ne peut se permettre de perdre même une partie des revenus que lui procure sa domination sur le Québec (vg. l'article de Michel Pichette).

Il existe d'autres organisations politiques qui, même si elles sont minuscules par rapport au PQ, sont d'autant plus dangereuses pour le pouvoir qu'elles relient concrètement la lutte de libération nationale à la lutte de libération des travailleurs. Il faut bien dire ici que ce sont majoritairement ces organisations qui ont été visées par les arrestations et les perquisitions. Et même les éléments péquistes arrêtés en province étaient constitués de ceux qui, en plus de travailler pour l'organisation électorale du PQ, militaient dans les organismes extra-parlementaires du type comités de citoyens ou organisations étudiantes. Ajoutons à ce dossier le terrorisme verbal employé contre le FRAP par les Marchand et les Drapeau (vg. l'article d'Emilio, de Ipola) et il deviendra clair que les classes dominantes reconnaissent ceux qui sont ses plus dangereux ennemis.

L'administration municipale de Montréal est reconnue pour ses tendances fascistes, beaucoup plus marquées encore que celles des gouvernements de Québec et d'Ottawa. Pourquoi cette fascisation ? On ne peut l'expliquer par la personnalité de Drapeau. Comme le montrent Hélène Davis et Louis Maheu, Montréal est le lieu où se manifestent de la façon la plus évidente la domination économique et la domination ethnique de la bourgeoisie anglo-américaine dans un cadre urbain qui multiplie les contradictions du capitalisme. L'administration municipale, étant comme les autres paliers gouvernementaux, incapable de solutionner les symptômes de cette domination (par exemple, la crise du logement), en est réduite à employer la répression contre tous les groupements qui cherchent à renverser cette domination.

La répression qui s'installe au Québec n'est pas un phénomène unique dans le monde capitaliste occidental. Aux États-Unis et en France, notamment, les classes dominantes utilisent de plus en plus la répression contre les organisations qui cherchent à remettre en question leur domination. Le système capitaliste est en crise au niveau mondial : il n'est plus capable de masquer les symptômes de sa domination, que ces symptômes soient le chômage ou l'écart grandissant entre les pôles de richesse et les pôles de pauvreté. La fascisation du régime au Québec s'inscrit donc, dans un cadre mondial où les classes dominantes s'orientent de plus en plus vers la dictature policière et militaire afin de préserver leur domination. C'est dans cette

perspective que Roch Denis critique le terrorisme dit FLQ : la lutte contre le capitalisme passe par l'organisation politique des travailleurs. Les actions isolées donnent des justifications trop faciles aux classes dominantes pour fasciser le régime.

Quelles conclusions tirer de cette analyse ?

Premièrement, la répression – malgré des périodes d'accalmie ou de repli – ira en se renforçant au Québec au fur et à mesure que les masses se politiseront et s'organiseront.

Deuxièmement, la solution à la fascisation du régime n'est pas le libéralisme, mais le socialisme contrôlé par les travailleurs. L'itinéraire politique des Drapeau, Marchand et Trudeau montre bien que les classes dominantes ne sont « libérales » que lorsque leurs intérêts ne sont pas contestés. Lorsque la contestation s'amorce, ces classes s'orientent rapidement vers l'une ou l'autre des formes du fascisme.

Troisièmement, la crise a confirmé l'isolement et la faiblesse des groupes de « gauche » au Québec. Quel type d'organisation politique faut-il pour rompre cet isolement et contrer l'offensive de répression qui s'intensifiera ? Par où faut-il commencer ? Peut-être par la formation de militants sérieux, capables d'analyses politiques et d'actions politiques conséquentes ? ...

Quatrièmement, la crise a contribué à balayer la confusion des positions qui se réclamaient de la « gauche » jusqu'à maintenant. La répression entraîne une démarcation nette entre ceux qui font passer d'abord leurs intérêts particuliers petits-bourgeois et les militants qui entendent assumer dans la pratique les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière.

J.-M. P.

1

Jour après jour

Jean-Marc Pottle

[Retour à la table des matières](#)

Le 10 octobre je commençais la rédaction d'un journal Des motifs strictement personnels m'y poussaient. Mais très rapidement les réflexions politiques ont pris le pas sur toute autre forme de réflexion. Ici sont publiés les passages politiques de mon journal où, jour après jour, j'ai tenté de comprendre les événements et, à partir de cette compréhension, d'agir. On trouvera, en plus de ces réflexions, le calendrier quotidien des événements de la crise.

LUNDI, 5 OCTOBRE '70

– Cross kidnappé par le FLQ.

MARDI, 6 OCTOBRE '70

– Les 6 conditions du FLQ et son ultimatum.

MERCREDI, 7 OCTOBRE '70

– *Publication intégrale du communiqué du FLQ.*
– Ottawa ne répond pas à l'ultimatum du FLQ.

– « *Une loi autorisant la détention préventive risque de s'étendre à l'ensemble des États-Unis* », L. Wiznitzer, **La Presse**.

JEUDI, 8 OCTOBRE '70

- Sharp demande au FLQ de nommer un négociateur.
- J. Parizeau dénonce l'attitude du P. Q. sur l'assurance-maladie.
- Dans une lettre, Cross demande aux autorités d'accepter les demandes du FLQ.
- Radio-Canada diffuse le manifeste du FLQ.

VENDREDI, 9 OCTOBRE '70

- Un convoi de l'armée à Montréal : « *Pas de rapport avec l'enlèvement* ».
- *Peu d'espoir pour les gars de Lapalme*, **La Presse**.
- *Me Lemieux croit qu'Ottawa veut en venir à une fusillade en règle*.

SAMEDI, 10 OCTOBRE '70, 6 h 30 P.M.

- *Choquette rejette des demandes du FLQ*.
- *Laporte est kidnappé*.

Le téléphone sonne. Patrick Straram m'annonce que Laporte, le Ministre du Travail, vient d'être enlevé par le FLQ.

À CKGM-FM, un vendeur de *Logos* décrit les tactiques de harcèlement qu'utilisent contre eux les policiers de Drapeau.

Drapeau affirme que les manifestations conduisent au FLQ. Ne serait-ce pas plutôt leur interdiction qui provoque le plus fortement l'action armée ? L'idéologie de Drapeau est, à tous les niveaux, et de façon cohérente, celle d'un despote.

DIMANCHE, 11 OCTOBRE '70, 11 h 30 P.M.

- *Nouvel ultimatum du FLQ*.

Je me suis regardé ce soir au Canal 12. D'une interview d'une dizaine de minutes, ils ont choisi les 30 secondes où je dis que, selon moi, dans la situation actuelle, la lutte armée est la voie la plus rapide, non vers la révolution, mais vers la prison.

Ces 30 secondes étaient précédées de l'intervention de l'animatrice affirmant que je suis contre la violence. Comme si un marxiste ne savait pas que pour lutter contre une société fondée sur la violence de la classe dominante, on ne pouvait opposer que la contre-violence des dominés. Chacun est, au niveau des principes, contre la violence. Mais les classes dominées ne peuvent lutter contre la violence du pouvoir avec des mouchoirs. Tout ce problème se ramène à une question tactique : dans tel ou

tel rapport de forces, quels sont les moyens les plus aptes à contrer le pouvoir de la bourgeoisie.

Dans les 9 minutes et demie amputées, j'expliquais, en me fondant sur une analyse du Québec, les raisons politiques qui entraînaient un certain nombre d'individus à opter pour le FLQ.

Mon intervention, telle qu'amputée et présentée, me donne, au mieux, l'image d'un NPD. Quelle dérision...

Dorénavant, je refuserai tout interview qui ne passera pas en direct.

*

Par les enlèvements, le FLQ s'est attiré la sympathie de la majorité des jeunes. Et la publication de son manifeste par les media de la classe dominante a brisé la première résistance des milieux populaires. J'ai l'impression que ceux-ci comprennent et acceptent maintenant les raisons politiques du FLQ, mais refusent les moyens employés. C'est un énorme pas en avant pour le FLQ.

Il faudra voir les réactions lorsque le rapport de forces changera au profit du pouvoir. Car les Gouvernements ne peuvent plus maintenant reculer. Et le FLQ devra liquider les deux kidnappés s'il ne veut pas tomber dans le ridicule. D'autre part, vu la faiblesse de son organisation et son manque de support dans la population, il ne pourra continuer très longtemps sa politique d'enlèvement, et la police réussira encore à démanteler son réseau. Bref, après la liquidation des otages qui sera largement utilisée par les media pour dénigrer le FLQ et après le démantèlement de son réseau, la population redeviendra plus ou moins hostile à son égard.

Quoiqu'il en soit, les réactions actuelles de la population me font penser, pour la première fois depuis longtemps, que le FLQ est et demeurera un élément essentiel du jeu politique québécois.

Les péquistes tendent à faire de l'année '74 l'année décisive. Elle le sera sans doute pour le PQ et le FLQ, à moins qu'une troisième force ne s'interpose entre l'électoratisme opportuniste du PQ et le terrorisme du FLQ.

Les faiblesses du PQ ne sont pas sans aider le FLQ. Quelles sont-elles ?

1. Son opportunisme. Ses hésitations lors du serment d'allégeance à la Reine, sa position à *droite* du parti Libéral sur la question des traitements à accorder aux médecins spécialistes et sa position de non-compromission par rapport au FRAP sont trois des indices d'un parti foncièrement opportuniste. Son programme est d'ailleurs constitué intégralement par cette volonté de concilier les intérêts de tous les secteurs intéressés par le Québec, y compris ceux de l'impérialisme américain et du

capitalisme *canadian*. Évidemment cette « conciliation » se fera au profit des classes dominantes. L'histoire du Québec montre que les travailleurs se sont toujours fait fourrer par la petite bourgeoisie nationaliste. (Lire à ce sujet le petit livre d'histoire de L. Bergeron ou celui de G. Bourque). Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ?

2. Son inactivité. Hors des périodes électorales, le PQ est incapable de mobiliser ses militants. Pour pouvoir le faire, il devrait, d'une part, les politiser et, d'autre part, participer concrètement aux différentes luttes qui déchirent le Québec. Il devrait devenir un véritable parti de masse : actuellement il ne l'est que par son nombre de membres. Or poser cette exigence implique la restructuration complète du PQ. Un PQ qui ne serait plus le PQ, quoi.

3. Son électoralisme à tous crins. Or la voie électoraliste est plus que problématique.

B. Smith a montré dans *Le Coup d'État du 29 avril* que les Non French Canadians avaient voté en bloc pour le Parti Libéral tandis que les voix des Québécois s'étaient divisées, entre le PL, L'UN, les créditistes et le PQ. Les NON French Canadians formant 20 % de la population du Québec, il faudrait donc que 62.5 % des Québécois francophones votent pour le PQ afin que celui-ci obtienne 50 % des votes de l'ensemble de la population québécoise.

Ce qui est beaucoup demander compte tenu de l'orientation fédéraliste des média d'information (seules exceptions, *Québec-Press* et le *Journal de Montréal*) des tactiques d'intimidation que continuera d'utiliser l'Establishment canadien, du système et d'une carte électorale qui ne seront pas fondamentalement modifiés, etc.

Il est évident que le 62.5 % doit être pondéré par la composition ethnique des différents comtés et par la possibilité que le PQ obtienne le plus grand nombre de sièges sans avoir la majorité des voix.

Mais même ces nuances importantes n'empêchent pas que l'ensemble des facteurs indique que le PQ pourra, au mieux, former en '74 le parti officiel d'opposition.

Dans une telle situation, le FLQ se développerait considérablement et chercherait à se mouvoir comme un « poisson dans l'eau ». Mais même cette hypothèse pose de nombreux problèmes.

Comment réaliser une lutte armée victorieuse dans un pays urbanisé ? Il n'y a pas de précédent sur lequel pourrait s'appuyer le FLQ.

Quelle stratégie employer ? Lutter sur les deux fronts à la fois : contre l'impérialisme économique de Washington et contre la domination politique d'Ottawa ? Ou diviser les deux adversaires en deux étapes pour mieux les combattre ? Dans cette perspective, la première étape consisterait à briser le maillon faible, Ottawa. Mais qui

plus précisément ? Tous les Non French Canadians ? La minorité anglaise seulement, en cherchant à neutraliser les émigrants ? Ou encore en s'attaquant uniquement aux cadres économiques, politiques et culturels de la minorité anglaise, c'est-à-dire à la haute et petite bourgeoisies canadiens du Québec ?

Voilà beaucoup de questions posées en fonction d'une conjoncture conjecturale...

*

LUNDI, 12 OCTOBRE '70

– *Lettre de Laporte* : « *J'espère être libre dans 24 heures* »
– *J. G. Lajoie* : « *Le terrorisme risque de provoquer la répression* ».
– *Ottawa et Québec s'entendent sur un point essentiel : sauver la vie des deux otages*, **La Presse**.

Le FRAP souscrit aux objectifs du FLQ tout en ne partageant pas ses moyens.

Dans un communiqué à la radio, la cellule Libération certifie que Cross est toujours vivant. Le Gouvernement bougera-t-il ?

*

J'écoute l'émission de Pascau à C.K.L.M. La plupart des auditeurs – surtout les femmes – sont – d'accord pour que le Gouvernement accepte les conditions du FLQ. Plusieurs semblent sympathiques aux idées du FLQ, tout en refusant ses méthodes.

Le sérieux avec lequel les commentateurs et les analystes politiques abordent le FLQ n'est pas pour rien dans l'image de force qui s'en dégage et se répercute dans la population. Hier soir, à la télévision, un analyste disait à quelles conditions (extension du chômage et de la crise économique) le FLQ pourrait devenir représentatif de l'ensemble de la population du Québec. Déjà, plusieurs d'entre eux disent que le FLQ a un appui social dans la couche de la population qui vit dans la misère. Une semaine a suffi pour transformer l'image du FLQ : d'une poignée d'agitateurs fous et étrangers, il est devenu une organisation politique québécoise sérieuse.

MARDI, 13 OCTOBRE '70

– *Premier pas vers une entente entre le FLQ et les Gouvernements*, **La Presse**.
Le P. Q. espère que le geste de Bourassa n'a pas été posé pour gagner du temps, **La Presse**.

MERCREDI, 14 OCTOBRE '70

– *Négociations rompues Lemieux attend un nouveau mandat du FLQ*.

- *Les ministres étudient les propositions pour la libération de MM. Cross et Laporte.*
- *Assemblée à l'Université de Montréal.*
- Le débrayage des étudiants s'amorce.*

JEUDI, 15 OCTOBRE '70, 2 h A.M.

À 5 heures, G. Groulx, le lynx inquiet, me téléphone. Une heure plus tard, il est chez moi. Nous buvons, mangeons et fumons ensemble, tout en écoutant les merveilleux « Traffic. » Nous allons ensuite à l'assemblée politique qui a lieu à l'Université de Montréal. Vallières y est magnifique. Son intelligence politique reliée à sa grande foi en font un leader politique assez extraordinaire.

Après l'assemblée, des étudiants de l'UQUAM se réunissent. Il s'agit de définir des modalités d'action afin d'organiser le débrayage à l'Université. Ce débrayage aurait surtout pour but de faire pression sur les Gouvernements afin qu'ils négocient sérieusement avec le FLQ.

*

Depuis mon retour de Paris, j'ai agi politiquement par morale. Il faut que je joigne ensemble tripes et cerveau, quel que soit le projet que je me donnerai. D'ailleurs ce projet – indépendamment de son objet – devra intégrer la dimension révolutionnaire.

Pour me façonner à nouveau un projet, je devrai simplifier mes désirs-besoins. Groulx a raison – lorsqu'en s'inspirant du Zen – il insiste sur la nécessité de se dégager de ses désirs. La société de consommation, en nous sollicitant par mille artifices, en vient à créer de faux besoins qui nous lient parce que leur satisfaction exige un certain niveau de vie, donc un certain salaire et un certain travail. C'est le processus consommation-intégration que Groulx décrit d'une façon impitoyable dans « Entre tu et vous ».

VENDREDI, 16 OCTOBRE '70, 9 h. A.M.

- *Assemblée hier au centre Paul-Sauvé.*
- *Occupation armée du Québec et imposition de la loi des mesures de guerre.*

Cette nuit, Ottawa a décrété la Loi de guerre par laquelle les flics peuvent arrêter, interroger et perquisitionner à volonté. Jusqu'ici 154 arrestations, dont celle, dit CKAC, de Godin et Stram. Que je sois en liberté est bien significatif de ma retraite politique depuis mon retour au Québec.

Dans le vieux Montréal, 6 000 soldats sur un pied d'alerte. Hier, une assemblée des professeurs de l'UQUAM a voté une résolution par laquelle elle appuie les objectifs du manifeste du FLQ et les demandes du Front auprès des Gouvernements.

C'était un geste symbolique dans la mesure où les étudiants avaient déjà voté le débrayage et dans la mesure où les profs et les étudiants ne se sont pas organisés autour de projets d'action spécifiques.

Le FLQ, à *l'heure actuelle*, s'est imposé comme la seule alternative à l'électoralisme et à l'opportunisme du PQ.

Vallières a encore été magnifique hier soir au Centre Paul Sauvé. Il a utilisé tous les moyens pour calmer la foule et l'empêcher de tomber dans le piège de la répression posé par Trudeau.

Dans l'histoire Laporte-Cross, Ottawa prend toutes les décisions, mais laisse Québec donner l'impression que c'est lui qui décide.

Jusqu'à la déclaration de Choquette, Ottawa prenait les décisions et « négociait » par l'intermédiaire de Sharp. Depuis cette déclaration, l'équipe de Bourassa occupe le devant de la scène, mais il est évident que le régisseur de cette comédie est à Ottawa. Bourassa est bien obligé de jouer cette comédie, sinon il devrait désavouer Ottawa ou lui laisser aussi le devant de la scène. Bourassa, fédéraliste, joue bien le seul rôle qu'il peut occuper : comédien dirigé par le metteur en scène Trudeau. S'il refusait ce rôle, la minorité anglophone du Québec et Ottawa trouveraient bien un moyen de le remplacer par un autre comédien.

*

VENDREDI, 16 OCTOBRE '70, 7h.20 P.M.

L'assemblée étudiante de l'UQUAM a tourné en rond pendant plus de deux heures, dans un fouillis assez total, discutant de mots d'ordre aussi vides de sens dans la conjoncture actuelle que celui de manifestation. Enfin, quelqu'un a proposé l'organisation des étudiants par module avec un comité de coordination formé d'un représentant par module. Les étudiants de science politique se sont ensuite réunis pour discuter des modalités d'action et pour mettre sur pied des sous-comités de travail. Ils doivent se retrouver lundi matin après avoir contacté par téléphone l'ensemble des étudiants du Département.

La répression du Gouvernement est pesante. À peu près tous les leaders de gauche ont été arrêtés.

Est-ce que les forces de gauche, sans ses leaders et sous la répression, vont pouvoir s'organiser et agir ? J'en doute. Mais il faut essayer.

*

SAMEDI, 17 OCTOBRE '70, À MIDI

- *Publication du texte de la déclaration de Trudeau à la « nation » canadienne.*
- *Exécution de Laporte.*

J'ai couché chez une amie hier soir. J'ai, pour une fois, été prudent. Heureusement !

Dans la nuit du jeudi au vendredi, deux heures après la promulgation de la Loi de guerre, la police allait à mon ancien appartement pour m'arrêter. Elle s'est probablement rendue à mon nouvel appartement hier.

Pourquoi veulent-ils m'arrêter ? Pour mes activités politiques passées ? Depuis mon retour d'Europe, je n'ai assumé aucune responsabilité politique précise. Les fichiers des flics sont, dans mon cas, 4 ans en retard...

L'Université du Québec à Montréal est officiellement fermée. Comment les étudiants peuvent-ils s'organiser ? Les responsables étudiants de Science Politique se réuniront cet après-midi pour discuter de ce point.

*

SAMEDI, 17 OCTOBRE '70, 9 h 45 P.M.

Peut-on porter un premier jugement sur la situation politique ? Provisoirement et sommairement, voilà les points qui ressortent selon moi :

1. Le FLQ s'est imposé, à *l'heure actuelle*, comme la seule alternative de gauche au P.Q. ;
2. Le FLQ, d'une dizaine de membres qu'il était, va, dans les prochains mois, devenir une organisation qui se comptera par centaine de membres ; cet élargissement de sa base sera la conséquence et des enlèvements et de la répression du Gouvernement.
3. Le P.Q., profitant de la politisation qu'a entraîné dans la population la publication du manifeste du FLQ et les derniers, enlèvements, élargira son appui populaire ;
4. Le Gouvernement Bourassa sort diminué de l'événement étant entendu que toutes les décisions véritables – même si Québec cherchait à le masquer – étaient, prises par Ottawa ;
5. À long terme, et malgré les périodes de retour au libéralisme, le système policier ira en se renforçant au Québec.

Pourquoi Ottawa a-t-il imposé une Loi aussi draconienne ?

1. Le fait que la population québécoise ne partageait pas l'indignation de nos élites lors des enlèvements ;
2. Le fait que de plus en plus de milieux demandaient aux Gouvernements de négocier ;
3. La sympathie accordée par de larges secteurs de la population au manifeste du FLQ.
4. La sympathie que manifestaient de plus en plus de groupes – surtout étudiants – pour le FLQ. Les assemblées publiques et les débrayages pour appuyer les positions du FLQ ont sûrement précipité la décision du Gouvernement.
5. En dernier lieu, l'incapacité pour le système policier, de découvrir, après une dizaine de jours, les caches des deux cellules.

La « couverture » des événements par les media et la sottise politique du Gouvernement qui (dans la logique du Pouvoir, évidemment) s'est laissé imposer la diffusion du manifeste du FLQ sont la cause immédiate de cette réaction de la population. Les causes médiatees sont le marasme économique, le chômage et la subordination politique de Québec à Ottawa. Les causes fondamentales sont la domination sur le peuple québécois de l'alliance de l'impérialisme américain, du capitalisme anglo-canadien et de la petite-bourgeoisie canadienne-française dans un cadre politique néo-colonial où tous les pouvoirs politiques fondamentaux sont, non au Québec, mais à Ottawa.

Si la police n'arrive pas à découvrir les fils du réseau du FLQ, il y aura sans doute une autre vague d'arrestation qui s'abattra sur les milieux de gauche du Québec.

Les interrogatoires doivent être très durs. La police « tabasse » sans doute ceux qu'elle a arrêtés.

**LE 17 OCTOBRE, '70, 11 h 30 P.M.
Après le Télé-Journal du Canal 2.**

La répression est aussi idéologique. Les media « mettent le paquet ». Deux lignes politiques divisent les forces de l'ordre. Une, libérale, cherche à distinguer le P.Q. du FLQ car leur confusion entraînerait nécessairement la nécessité d'instaurer au Québec un régime policier permanent (par exemple, la position du Ministre du Travail du Gouvernement d'Ottawa). L'autre, réactionnaire, cherche à les confondre de façon à discréditer le P.Q., même si cela implique la consolidation d'un régime policier (vg. les positions des créditistes et d'un député libéral fédéral quelconque).

Les répercussions de cette répression idéologique pourront, du moins à court terme, être assez importantes dans la population.

*

DIMANCHE, 18 OCTOBRE '70, 6 h P.M.

Laporte a été exécuté. Qui est « moralement » responsable de sa mort ?

Laporte terminait sa dernière lettre à Bourassa par ces mots : « Décide... de ma vie ou de ma mort. Je compte sur toi et t'en remercie ».

Ottawa – Québec n'a fait que se soumettre – a décidé de la mort de Laporte autant que le FLQ. Celui-ci, au nom de la Révolution, et Ottawa, au nom de la raison d'État, ont tous deux décidé de sacrifier la vie d'un individu.

On voit ainsi très bien que la question ne se pose pas au niveau moral, mais au niveau politique.

*

Pendant dix jours, les media, par l'intermédiaire du FLQ, donnaient la parole aux couches défavorisées du Québec contre les classes dominantes. Après la promulgation de la Loi de guerre, on revient au *statut quo ante* : les classes dominantes définissent les problèmes. Ce souffle de politisation qui a balayé le Québec pendant dix jours montre, à rebours, combien importante est la domination *idéologique* des classes-dominantes.

*

Face aux enlèvements, Ottawa pouvait négocier ou réprimer. Les deux voies menaient vers une certaine défaite. La négociation consistait à reconnaître le FLQ et à admettre qu'on ne pouvait l'écraser actuellement. La répression conduit à radicaliser les forces de gauche du Québec et à les unir face à l'appareil policier. De plus, la répression, par son caractère massif et indistinct (signe de la faiblesse du système policier et de la crainte des classes dirigeantes), conduit à unir dans un même combat les révolutionnaires et les sociaux-démocrates (la prise de position ferme des trois centrales syndicales contre la répression est, à cet égard, significative).

*

Les media « mettent le paquet » pour sanctifier Laporte et noircir le FLQ. Les Gouvernements, évidemment, ne semblent pas impliqués dans cet assassinat.

*

Les trois centrales syndicales se réuniront mercredi à Québec pour définir leur position face à la Loi de guerre. Ce que les militants de gauche n'ont pu réussir est obtenu par la répression d'Ottawa : une première réunion des trois instances suprêmes des trois centrales syndicales.

LUNDI, 19 OCTOBRE '70, 2 h P.M.

- « *Appel aux Québécois* » de Jean-Paul Desbiens.
- *Les étudiants du Québec à Paris occupent la Maison du Canada.*

L'assassinat de Laporte a entraîné une peur, une panique folle dans les milieux de gauche du Québec.

Après avoir téléphoné à tous les étudiants du Département de Science politique, seulement une trentaine se sont présentés. Il manquait bon nombre des leaders de gauche du Département ainsi qu'un certain nombre de ceux qui avaient pris des responsabilités vendredi !

Seuls quelques-uns ont maintenu des positions politiques fermes au niveau de l'action. Pour les autres, c'était la panique ou des prises de position farfelues (vg. réunir de 2 à 5 mille personnes pour manifester devant les prisons). C'est dans des situations d'urgence comme celles-ci que se distinguent les militants sérieux des poseurs.

Tous les étudiants étaient d'accord pour voter la fin du débrayage. Mais que feraient-ils du retour aux classes ? Après de multiples pressions, les étudiants ont réussi à définir les deux objectifs suivants :

1. Utiliser les cours pour discuter de la situation actuelle ;

2. Contacter le FRAP pour voir s'il n'y aurait pas possibilité de diffuser sous son nom, par exemple, le communiqué conjoint de la CSN-FTQ-CEQ qui dénonce la Loi de guerre. Deux comités d'organisation ont été mis sur pied pour atteindre ces deux objectifs. Mais j'ai l'impression qu'ils seront totalement inefficaces car les étudiants ont trop peur.

Les étudiants du Département auraient sans doute dû passer à l'action dès vendredi. Attendre a fait perdre trois jours sans pouvoir rallier plus de gens prêts à passer à l'action.

*

La Presse, comme d'habitude, appuie totalement les positions d'Ottawa. Jean-Paul Desbiens dit qu'il faut choisir entre le Gouvernement et le FLQ, choix qui n'en est pas un, évidemment.

Face à la répression, les forces de gauche n'ont plus maintenant que les centrales syndicales comme boucliers. Le P.Q., n'étant pas un parti de masse, est naturellement incapable de mobiliser ses militants. De plus, il est beaucoup plus porté actuellement à se démarquer du FLQ qu'à lutter contre la répression. Le FRAP, pour sa part, est trop faible pour peser dans la balance. Et les multiples groupuscules de gauche ainsi que les intellectuels de gauche, face à cette répression massive, sont comme une poussière dans l'océan.

*

Le Gouvernement, par sa répression, oblige toutes les forces de gauche à se démarquer nettement par rapport au FLQ. Même son manifeste qui avait été accepté par un nombre incroyable de gens – vg. les « Hot lines » – devient un sujet tabou. Le Gouvernement fait d'une pierre deux coups :

1. L'isolement du FLQ ;

2. L'effacement des revendications populaires que les mass media avaient été obligé de diffuser pendant une dizaine de jours à cause du geste du FLQ.

Plusieurs secteurs des trois paliers gouvernementaux sont vivement intéressés à utiliser la Loi de guerre pour décapiter tous les mouvements qui luttent pour des revendications nationales et sociales. De ces secteurs font évidemment partie nos deux despotes locaux : Drapeau et Saulnier. Mais je crois qu'Ottawa n'est pas intéressé à décapiter de façon permanente ces mouvements, car cela impliquerait l'instauration d'un régime policier permanent au Québec. Ottawa peut déboucher sur cette solution, mais je ne crois pas que ce soit le cas actuellement.

La victoire d'Ottawa est temporaire. Lorsque ce vent de panique sera disparu, d'une part, le FLQ redeviendra plus fort et, d'autre part, les forces populaires auront appris par expérience la nécessité de mieux s'organiser (significatif, à ce niveau, le congrès conjoint des instances suprêmes des trois centrales syndicales).

*

Le P.Q. aura de plus en plus à lutter contre le FLQ. Car son pari d'une souveraineté obtenue « démocratiquement », avec partage de pouvoirs économiques avec Ottawa, implique que les « Canadiens » pourront conserver la tête froide et ne point recourir à la répression. Or une portion importante de l'establishment fédéral, l'administration Drapeau-Saulnier ainsi que la minorité anglophone du Québec sont prêts à recourir à tous les moyens pour empêcher cette souveraineté. Il suffit que le

FLQ, par le terrorisme, fasse pencher la balance des Canadiens vers la répression pour que le projet « démocratique » du P.Q. soit inévitablement voué à l'échec.

D'ailleurs il ne sera peut-être pas nécessaire qu'il y ait provocation du FLQ pour que l'establishment anglais ait recours à l'armée pour s'opposer à un P.Q. qui aurait obtenu la majorité des sièges. Il ne faut pas oublier que le Prime Minister de l'Ontario, Me John Robarts, a été le premier à prendre une position rigide face au FLQ. Et c'est ce même Robarts, si je ne m'abuse, qui disait que le Canada – lisez le capitalisme anglo-canadien – n'accepterait jamais un Québec souverain. Si Robarts est représentatif du capitalisme ontarien, cela signifie que celui-ci préfère le *statu quo* avec répression militaire à un Québec souverain qui – même s'il protégeait à court terme les intérêts de ces Messieurs (vg. le programme du P.Q. explicité dans l'*Option Québec* de Lévesque) – pourrait à moyen terme remettre en question ces mêmes intérêts. Ce qui est certain c'est que, dans l'hypothèse du P.Q. au pouvoir, le capitalisme anglo-canadien hésitera entre la répression militaire et la négociation. Et s'il acceptait de négocier, il le ferait en conservant la possibilité de l'intervention armée. Donc, même dans l'hypothèse de la négociation, le P.Q. serait obligé d'amoinrir les exigences d'un programme déjà trop mitigé. Car que pourrait-il opposer à une occupation militaire ou à une négociation s'appuyant sur le chantage ?

Sûrement pas les masses qu'il n'a jamais voulu mobiliser. Et les masses n'apprennent pas à se mettre en mouvement du jour au lendemain.

Les jeux politiques deviendront de plus en plus serrés au Québec.

*

Dans *La Presse*, je lis : « Au réseau anglais de Radio-Canada, M. Trudeau, lisant un texte différent, s'est montré beaucoup plus sévère. Il a stigmatisé le FLQ qu'il a nommé à quatre reprises dans sa brève allocution. C'était l'une des rares fois que M. Trudeau prononçait un discours différent, lors d'une même occasion, pour ses deux auditoires de langue anglaise et de langue française. Un collaborateur du premier ministre a souligné qu'il fallait évidemment dire des choses différentes lorsqu'on parle à des chômeurs et à des hommes d'affaires ».

C'est significatif. La Loi de guerre a pour but fondamental de briser la sympathie qui montait pour le FLQ et de jeter un voile sur les revendications populaires qui avaient pris forme durant les dix premiers jours de l'enlèvement. Elle a pour rôle secondaire le démantèlement du FLQ. Si secondaire que, malgré le règne de la Loi depuis 4 jours, le système policier n'a pas encore réussi à démanteler le FLQ, ni à empêcher la mort de Laporte (d'ailleurs, Laporte mort est beaucoup plus utile au système que Laporte vivant), ni à dénicher où Cross est enfermé.

Trudeau veut absolument que les effelquistes soient perçus comme des criminels, sans objectifs politiques précis. Lorsque dans son discours télévisé, après la

promulgation de la Loi de guerre, il affirme que le FLQ peut s'en prendre « autant à vous qu'à moi, autant à un enfant qu'à un paysan ou qu'à un Gérant de Caisse populaire », il fait de la basse démagogie, et il le sait.

*

Pourquoi la cellule Chénier – ou Dieppe-Royal 22^e Régiment – a-t-elle exécuté Laporte ? Ils devaient sûrement savoir que sa mort entraînerait un changement brutal dans l'opinion publique. Ils doivent se situer dans une perspective carrément offensive où le changement de l'opinion publique est vu comme temporaire, donc secondaire par rapport au but visé : l'affrontement avec la classe dominante. Dans cette perspective, il fallait montrer par cette exécution le sérieux révolutionnaire du FLQ.

La cellule Libération semble se situer dans une perspective différente : l'enlèvement de Cross n'était qu'un moyen pour aider les forces populaires à s'organiser. Dans ce sens, l'exécution de Laporte fait le jeu d'Ottawa. Ce serait pour cette raison que la cellule Libération semble si peu pressée de supprimer Cross. Mais, maintenant, le Gouvernement ne peut plus reculer. Cette cellule est alors placée devant les alternatives suivantes :

1. Accepter le billet pour Cuba (ce qui serait, dans leur perspective, une victoire d'Ottawa, mais une victoire moindre que celle qu'entraînerait la suppression de Cross) ;
2. Attendre que la police les découvre pour mourir l'arme à la main (ils pourraient alors passer, dans une certaine couche de la population, pour des martyrs) ;
3. Se rendre lorsqu'ils seront découverts (ce qui serait une autre victoire pour Ottawa) ;
4. Supprimer Cross (victoire d'Ottawa).

Si mon hypothèse est juste, la cellule qui a enlevé Laporte et celle qui a enlevé Cross seraient complètement étrangères l'une à l'autre. Mais c'est une hypothèse...

La cellule Libération n'a probablement jamais envisagé sérieusement qu'Ottawa pourrait refuser de négocier et, encore moins, qu'une autre cellule viendrait brouiller les cartes. Dans ce sens, elle a eu politiquement tort de croire que le Gouvernement n'avait pas d'alternative à la négociation.

*

Avec les mesures de guerre, Ottawa prend de nouveau le devant de la scène. Le Gouvernement du Québec se retire avec peur derrière les décors. Tandis que la

situation est discutée aux Communes d'Ottawa, c'est le silence complet de la part de ceux qui sont supposés gouverner la belle province.

MARDI, 20 OCTOBRE '70, 10 h 25 P.M.

– *Bilan de la répression : 1,627 perquisitions, 341 arrestations, et le FLQ court toujours.*

– *Le calme semble être revenu dans les milieux étudiants du Québec.*

– Selon Nixon, les événements du Québec sont le symptôme d'une maladie internationale.

La répression ne peut jamais être sélective : elle ne peut être que massive, donc inintelligente. On a arrêté Michèle Saulnier qui depuis 4 ans vit une certaine retraite politique et Jean Racine qui lui aussi s'est retiré depuis 3 ans. En fait, les flics ont arrêté ou essayé d'arrêter à peu près tous les dirigeants de l'ex-MLP.

Ceux qui se retirent après avoir milité activement sont *a priori* suspects pour le système policier. Par la répression, le système nous ré-introduit dans la lutte politique. À ce niveau, la répression aide la politisation.

*

L'administration municipale, le système policier montréalais et un large secteur du système policier québécois voudraient bien se servir de la Loi de guerre pour décapiter définitivement tous les mouvements qui se situent à la gauche du P.Q. et des syndicats. Est-ce qu'Ottawa et le Gouvernement provincial accepteront d'entrer dans ce jeu ? Ou, plus fondamentalement, est-ce que les forces de gauche – actuellement, essentiellement les 3 centrales syndicales – mettront assez de pression pour empêcher cette utilisation de la Loi ? Si les forces réactionnaires du système policier et des Gouvernements réussissaient à décapiter les mouvements de gauche, elles chercheraient ensuite, dans une phase ultérieure, à réprimer les syndicats et le P.Q. La répression a une logique qui la conduit à toujours dépasser ses propres bornes : ses véritables limites, elle les trouve hors d'elle-même, c'est-à-dire dans les forces populaires qui s'y opposent.

*

L'opinion publique est le fruit et le résultat de la manipulation idéologique du peuple par les mass media. C'est pourquoi elle est si fluide. Elle varie avec les courants d'émotion charriés par les media. L'opinion publique est toujours en deçà de la conscience politique. Car les groupes qui ont cette conscience sont capables d'adapter leurs positions à ces courants et aux changements de situation, sans perdre leur ligne d'orientation politique, sans être complètement charriés par ces courants.

Lorsque les détenus seront relâchés des prisons et qu'ils raconteront les sévices qu'ils ont endurés, l'opinion publique changera et se démarquera par rapport à la répression gouvernementale.

Des groupes d'individus passent du stade de l'opinion publique à celui de la conscience politique lorsqu'ils ont appris, par expérience politique et par une certaine formation théorique, à se situer dans les conjonctures tant idéologiques que pratiques tout en les transcendant par une certaine ligne d'orientation politique.

*

La Loi de guerre et l'assassinat de Laporte serviront grandement Drapeau en permettant l'élection de ses conseillers sans qu'aucun candidat du FRAP ne puisse être élu et former une opposition. Comment le FRAP réagira-t-il à cet échec ? Trois courants se dégageront sans doute :

1. Le courant électoraliste qui critiquera la position prise lors de la parution du manifeste du FLQ ;
2. Le courant « luttes populaires » qui cherchera à canaliser le FRAP vers les diverses luttes extra-parlementaires ;
3. Enfin, un courant qui se détachera du FRAP pour former des groupuscules plus ou moins radicaux. Le FRAP se relèvera-t-il de cet échec ou périclitera-t-il ?

*

Les étudiants ont constitué le groupe social qui a manifesté le plus bruyamment son appui aux objectifs politiques du manifeste du FLQ. Mais ils ont été incapables de s'organiser, ni avant ni après la Loi de guerre.

Pourquoi cette impuissance ? Lénine, lorsqu'il critique les intellectuels, montre que leur individualisme et leur inaptitude à l'organisation dépendent de leur mode de vie et de leur mode de travail qui sont, en fait, petit-bourgeois. Ce que dit Lénine des intellectuels est valable pour les étudiants. Ainsi, l'esprit de compétition : chaque étudiant cherche à obtenir des résultats scolaires supérieurs à son voisin afin de multiplier ses chances d'obtenir une bourse ou une bonne « job ». Cette structure de compétition est à la base du travail étudiant. Au niveau du mode de vie, ils sont imprégnés de la culture « pop » qui les aide à se distinguer de leurs parents, même si ceux-ci sont ouvriers. Et on ne viendra pas me faire croire que la culture véhiculée par les grandes compagnies privées (Columbia Records, par ex.) peut être une culture révolutionnaire.

La pratique de ces derniers jours m'a convaincu du bien-fondé des doutes théoriques que j'avais sur la possibilité que les étudiants s'organisent. Les étudiants les plus

politisés devraient aller travailler à l'extérieur, dans le milieu ouvrier, au lieu de perdre leur temps à chercher à organiser les « inorganisés ».

Évidemment, il faut aussi expliquer la très grande insatisfaction qui règne chez les étudiants. L'article de R. Rossanda paru dans *Les Temps Modernes* (août-sept. 1968) me semble donner les bases de cette explication. C'est ce malade étudiant qui explique la facilité de les mobiliser à très court terme par le débrayage, l'occupation et la manifestation lors d'événements percutants. Pour réussir cette mobilisation, il suffit de deux ou trois agitateurs efficaces par institution d'enseignement. Mais lorsque ces agitateurs cherchent à passer de la mobilisation à l'organisation, ils se heurtent à un mur infranchissable.

Les étudiants constituent la partie la plus politisée de la jeunesse. Aussi lorsqu'on me parlera de la jeunesse comme nouvelle classe révolutionnaire, je ne pourrai que sourire... Il n'y a rien à faire hors de la classe ouvrière. Ou bien elle deviendra révolutionnaire ou bien il n'y aura pas de révolution.

MERCREDI, 21 OCTOBRE '70, 3 h 50 P.M.

- *Le Conseil central de Montréal ne sera pas expulsé de la CSN.*
- *Les familles des détenus s'inquiètent de ne pouvoir communiquer avec eux.*

Samedi à Ottawa, le caporal Périou est mort accidentellement lorsqu'il s'est empêtré dans sa mitraillette et qu'une balle l'a atteint à la tête.

Hier, Huguette Brazeau, 25 ans, et Paul Chalifoux, 30 ans, sont morts lorsque leur auto s'est écrasée contre un camion immobilisé devant un barrage dressé par l'armée. Gilberte Chalifoux, 43 ans, qui se trouvait également dans l'auto, a été sérieusement blessée.

Un Montréalais, âgé de 20 ans, qui ressemblait, semble-t-il à Paul Rose, a été abattu d'une balle hier soir alors qu'il a forcé un barrage de l'armée avec dit-on, une motocyclette volée.

Laporte mis à part, 3 morts et deux blessés officiellement connus, plus de 2 000 perquisitions, plus de 300 arrestations, un nombre indéterminé de passages au tabac dans les prisons, des millions de dollars gaspillés... Et pourquoi ? Cela n'a pu empêcher l'exécution de Laporte et aucune cellule effelquiste n'a encore été démantelée.

J'ai l'impression que Trudeau joue au cow-boy. D'avoir mis ce dispositif militaire sur pied et de se promener en limousine blindée ou en hélicoptère accompagné des soldats en « battle dress » portant une mitraillette doit lui donner un aussi grand « thrill » que lorsqu'il a essayé d'aller de Miami à Cuba en canot. Un tel dispositif militaire pour une trentaine d'effelquistes... Il est décidément très malade.

Plus fondamentalement, il y a les raisons politiques :

1. Arrêter la montée de sympathie pour le FLQ ;
2. Stopper la formulation des revendications populaires par un spectacle policier et militaire qui terrorise l'ensemble des milieux de gauche au Québec.

Lorsque le bilan de son opération sera effectué et connu, cela lui pètera dans le visage, et il s'en ressentira électoralement.

*

Malgré des défauts très évidents, Marcuse a décrit certains des mécanismes par lesquels la classe dominante cherchait à intégrer à son ordre l'ensemble des classes dominées. Un mouvement comme Mai ou des actions comme celles du FLQ ont précisément pour fonction de briser, momentanément, à un ou plusieurs niveaux (idéologique, politique ou économique), cette intégration. Face à cette stratégie qui est celle de certains milieux du FLQ (cellule Libération, par ex.), les groupes qui sont à gauche du P.Q. n'ont jamais réussi à définir une ligne politique précise. Or tant que la gauche n'arrivera pas à définir cette ligne politique, elle sera charriée par les événements, balançant entre le P.Q. et le FLQ.

Ainsi l'assemblée des professeurs de l'UQUAM n'est pas arrivée à définir une position politique qui se serait démarquée et des Gouvernements et du FLQ. Certains ont reproché à ceux qui ont dirigé cette assemblée de ne pas avoir proposé une position qui nous aurait clairement distingués du FLQ. Mais je préfère cette erreur à celle qui a consisté à être absent des événements. Il est trop facile de ne pas se tromper lorsqu'on ne se mouille pas.

Le FRAP a commis la même erreur, même s'il a dit que ses moyens n'étaient pas ceux du FLQ. L'empirisme dans l'action (lutte sur les fronts du travail, de la consommation et de la politique) ne définit pas une ligne politique. Certains permanents disaient s'inspirer de Gorz. Mais je doute qu'il l'ait compris. Gorz sait bien qu'une ligne politique ne doit pas demeurer dans le cerveau de quelques individus, mais être diffusée et partagée par l'ensemble des militants.

Mais comment définir cette ligne politique ? Est-il possible actuellement de définir une ligne politique précise et articulée qui se situerait entre celle du P.Q. et celle du FLQ tout en se fondant sur une base sociale assez large ?

*

Un camarade me disait hier, qu'il y a quelques mois, il lisait un entrefilet dans *La Presse* où l'on notait qu'un homme – qu'il avait personnellement connu à Trois-

Rivières – désespéré par sa misère et son chômage, avait tué ses deux enfants et sa femme, puis s'était suicidé. Quelle classe est responsable d'avoir réduit cet homme à un tel désespoir ? Comparons l'entrefilet qui lui a été consacré au battage publicitaire autour de la mort de Laporte, et on comprendra très bien quelle classe domine les mass media.

*

Entre la répression du Gouvernement et le terrorisme du FLQ, un troisième courant semble se dessiner pour le retour aux libertés civiles. Même *La Presse*, de triste mémoire, reflète dans ses pages d'aujourd'hui ce troisième courant. La panique, créée par Ottawa, semble commencer à s'estomper.

JEUDI, 22 NOVEMBRE '70, 11 h 25 p.m.

- *Déclaration de Marchand identifiant le FRAP au FLQ.*
- *Les centrales syndicales demandent le retrait des mesures de guerre et condamnent le FLQ.*

C.L. me faisait remarquer la différence frappante entre le Mai français qu'il a vécu et l'épisode que nous vivons actuellement. En Mai, les étudiants, les intellectuels et les travailleurs se sont peu à peu mobilisés contre l'État bourgeois. Lorsque la répression s'est abattue sur eux, ils étaient prêts à y faire face dans la mesure où ils avaient été actifs durant la période offensive.

Ici, les étudiants et les milieux de gauche applaudissaient à un spectacle monté par d'autres qu'eux, c'est-à-dire par le FLQ. À ce niveau, le début de débrayage manifestait une sympathie pour le Front, non un mouvement actif de lutte contre l'État. Aussi, lorsque l'État a sorti ses pouvoirs répressifs, les milieux de gauche et les étudiants sont tombés dans la plus complète panique, incapables de réagir.

Cette différence entre le Mai français et la période des enlèvements marque précisément le lieu où s'inscrit la faiblesse de la stratégie effelquistique. Compte tenu de la conjoncture actuelle, le FLQ veut lutter pour les travailleurs, mais il ne peut absolument pas travailler avec eux pour les mobiliser et les organiser.

*

La Loi, qui remplacera les mesures de guerre, supprimera évidemment la possibilité pour un individu de s'identifier au FLQ. Mais quelles autres libertés supprimera-t-elle ? Le droit à la manifestation ? Et quoi d'autre encore ? Il est évident que nos deux despotes locaux, Drapeau et Saulnier, voudraient bien supprimer tout ce qui est à la gauche du P.Q., y compris la gauche du P.Q. Quelles seront les positions de

Québec et d'Ottawa ? Est-ce que l'opposition à la Loi de guerre qui se enforce de jour en jour pourra être assez forte pour contrer nos deux despotes locaux ?

Le Comité québécois pour la défense des libertés – même s'il est vague sur ce qu'il représente – peut jouer un certain rôle en brisant l'atomisation du milieu universitaire, en diffusant une certaine information par des communiqués de presse et en organisant, par ex. le « teach-in ». Il est indubitablement mal structuré et imprécis sur ses objectifs politiques et sur le milieu qu'il cherche à mobiliser. Mais qu'avons-nous d'autre ?

*

Il est difficile pour un intellectuel de travailler dans le pratico-pratique sans avoir l'impression de perdre son temps. C'est vraiment une attitude petite-bourgeoise d'accorder plus d'importance à la définition des objectifs, à la réflexion et à la coordination qu'aux tâches concrètes impliquées par toute organisation. Ainsi on recrée la division entre travail intellectuel et travail manuel, division qu'on veut précisément détruire par le socialisme. Lorsque j'aurai réussi à me débarrasser de ce défaut, j'ai l'impression que je pourrai centupler mon efficacité politique.

*

Beaucoup d'interprétations de type conspiratif courent dans les milieux de gauche. L'opération policière serait un vaste « frame up » pour liquider la gauche. On recueille différents faits contradictoires pour construire différentes hypothèses qui justifieraient une conspiration des hautes sphères policières et/ou gouvernementales pour nettoyer la gauche. L'absence d'informations et l'information biaisée favorisent la construction de telles hypothèses. Aussi, certains faits troublants. Par exemple, comment se fait-il, qu'après trois semaines, un système policier informé n'ait pu réussir à démanteler le FLQ ? Comment se fait-il que Paul Rose – connu comme Barrabas dans la Passion – n'ait pas été perquisitionné avant la mort de Laporte ? Car on sait que la police de Montréal a sur chacun des éléments de gauche montréalais un dossier extrêmement détaillé. Phénomènes évidemment étranges. Mais l'interprétation « Frame up » ou conspirative me répugne politiquement.

Il est préférable selon moi d'expliquer des phénomènes politiques par des causes politiques contrôlables. Quand on n'en est pas capable, alors on peut utiliser des interprétations de type conspiratif. De plus, je me demande si ce type d'interprétation n'est pas la conséquence et la justification de l'impuissance et de l'état de panique de la gauche. Lorsqu'on peut expliquer politiquement une situation, on peut aussi trouver la réponse politique pour la faire débloquer. Mais face à un « frame up », que peut-on faire sinon se cacher peureusement ?

*

Évidemment, Drapeau-Saulnier-Côté ont gonflé un dossier qui n'a pas été pour rien dans la décision d'Ottawa. La déclaration de Marchand identifiant le FRAP au FLQ (il serait « a front », puis une caution morale) montre l'influence de nos 3 petits despotes locaux. Que Marchand affirme que les éléments effelquistes du FRAP voulaient par des « explosions, enlèvements et fusillades » intervenir dans les élections municipales, qu'il affirme que le FLQ a infiltré plusieurs organisations importantes ou qu'il dise que le nombre d'effelquistes varie entre 1 000 et 3 000, montre d'où viennent ces informations et indique combien il est naïf ou stupide ou de mauvaise foi. Évidemment, Drapeau a repris ces déclarations en affirmant que le FRAP était de « connivence » avec le FLQ, qu'il y avait « affinité », « association » ou « collaboration ».

Le seul qui retire un capital politique immédiat de cette situation est évidemment notre despote Drapeau. Après avoir liquidé les dix conseillers qui manifestaient timidement et de temps à autre une opposition à ses jugements, Drapeau se retrouvera plus maître de Montréal qu'auparavant. La Loi de guerre a liquidé toutes les chances du FRAP de faire élire quelqu'un. La déclaration de Marchand lui a porté le coup de grâce.

Dans *La Presse* d'aujourd'hui, il y a une excellente analyse de Masson et Giroux qui montre que les élections municipales sont maintenant une monumentale farce.

Ottawa ne publiera jamais le dossier « justifiant » la Loi de guerre. Car ou bien il se ridiculiserait ou bien il devrait interdire toutes les organisations de gauche afin de tenter de masquer que le dossier D.S. est le fruit de despotes mégalomanes.

*

Je lis dans *Le Monde* d'il y a une semaine environ que le professeur Kolko n'a pu obtenir son permis de travail pour enseigner à l'Université York de Toronto parce que ce serait, dit Ottawa, « contraire aux intérêts du Canada ». En fait il semble que sa seule faute consiste à avoir attaqué la politique américaine en Indochine. L'an dernier, le Département de Science politique de l'UQUAM n'a pu aussi faire venir un professeur étranger. Ce refus s'est manifesté dans plusieurs Universités. Cette politique a été appliquée depuis l'avènement de Trudeau au pouvoir.

Ajoutons à ce fait les menaces répétées du « libéral » Trudeau contre Radio-Canada. Notre cher PET voudrait bien que R.C. ne parle jamais des problèmes québécois pour mieux prouver « l'unité nationale ». Mais même si R.C. fait tout son possible pour refléter les vues de Trudeau, il ne peut s'empêcher de temps à autre de dire ce que tous les Québécois savent.

Trudeau, un libéral ? Mon cul. Plutôt, comme tous les libéraux, il est prêt à supprimer toutes les lois lorsque la domination de la classe qu'il représente peut être remise en question.

*

Un de mes moniteurs a été arrêté pendant mon cours ce matin. Je retourne loger chez-moi ce soir. Je suis fatigué de coucher à l'extérieur. Au moins, cela vaudrait le coup si je pouvais être efficace politiquement. Il est évident que si les flics veulent m'arrêter, il est plus facile de le faire chez-moi qu'à l'Université. De toute façon, j'en ai marre et j'ai besoin de repos. Alors pourquoi ne pas me reposer dans les geôles de nos despotes si les flics s'intéressent toujours à ma petite personne.

VENDREDI, 23 OCTOBRE '70, 2 h 45 P.M.

– *Drapeau reprend à son compte les accusations de Marchand.*
– *Des syndicats se dissocient de la position commune des trois centrales syndicales.*

– *La police sème la panique à l'Université du Québec, La Presse.*

Évidemment, les media insistent sur le fait que des syndicats se dissocient de la position anti-répressive des trois Centrales.

Il est intéressant de remarquer que les contestations sont plus fortes à la C.E.Q. (centrale qui regroupe significativement le plus de péquistes). La C.S.N. – où s'est accompli le plus de travail pour politiser les travailleurs – ne souffre presque pas de cette contestation. Peut-on en tirer des conclusions ?

1. Positivement, nécessité de politiser les travailleurs (ce que démontre l'unanimité presque complète de la CSN face à la Loi de guerre) ;

2. Négativement, qu'être péquiste ne peut absolument pas être identifié au progressisme.

SAMEDI, 24 OCTOBRE '70, 2 h 30 P.M.

– *Veille des élections municipales.*
– *Faux communiqué du FLQ.*

Hier soir, j'ai fait le tour du Bouvillon, du Chat Noir et de l'Association espagnole. Dégoûté de moi-même dans la situation. De mon impuissance politique. De mon isolement politique.

Je regardais les jeunes danser et je ne comprenais pas comment ils pouvaient le faire comme si rien ne se passait au Québec. Une danse de dé-possession ? Une fuite ou une reprise de soi pour mieux lutter ?

Discutant avec certains étudiants, j'ai cru percevoir que la panique disparaissait et qu'un certain mouvement de lutte contre la répression s'amorçait. Le « teach-in » à Montréal pourrait être le point de départ de ce retour à la lutte.

*

Trudeau se demande si Kerenski n'aurait pas dû en '17 prévoir la Révolution russe. Comparer la situation du Québec à celle de la Russie de '17 c'est tomber dans le jeu du FLQ. Trudeau et Drapeau font la même analyse de la situation que le FLQ.

Si Trudeau peut comparer le Québec d'aujourd'hui à la Russie de '17, on peut facilement – et je serais plus près de la vérité historique – le comparer à l'Allemagne ou à l'Italie lors de la montée du fascisme.

*

La police relâche Pauline Julien, mais arrête ses deux enfants (19 et 15 ans), des amis de ceux-ci, sa sœur et la cuisinière. Pourquoi ? Veut-on essayer de les utiliser pour monter un dossier contre Godin ?

L'administration municipale voudrait bien envoyer tous les leaders de gauche en prison, que ce soient des leaders passés ou présents, et même s'ils ne sont pas reliés au FLQ. Godin a dit très clairement au Canal 12 qu'il était contre le terrorisme comme moyen d'action politique. Mais peu importe. Il faut prouver que la Loi de guerre était justifiée en portant le maximum d'accusations contre le maximum d'individus et, surtout, il faut envoyer en prison le maximum de leaders de gauche et pour le plus longtemps possible.

Un libéral est par essence un fasciste en puissance. Il faut que le pouvoir de classe qu'il représente soit remis en question pour qu'il montre sa face cachée. On n'a qu'à regarder les positions actuelles de Trudeau-Marchand, Drapeau-Saulnier, Desbiens (*La Presse*),... pour s'en convaincre.

DIMANCHE, 25 OCTOBRE '70, À MIDI

– *Élections municipales.*

La police remettait hier soir aux journalistes un communiqué prétendument du FLQ dans lequel on identifiait Chartrand, Lemieux, Vallières et Gagnon comme les 4 chefs du FLQ et on menaçait de faire sauter Montréal, aujourd'hui à midi, si les 4

leaders n'étaient pas relâchés. Ce communiqué servait donc à accuser les 4 personnes en question et à soutenir les accusations de Drapeau sur les élections, la veille de celles-ci. Ce communiqué est manifestement une provocation. Même sa forme – feuille sans en-tête écrite avec une machine à écrire électrique (gageons qu'on ne retrouvera jamais cette machine) – indiquait qu'il était un faux. Pourquoi alors la police l'a-t-elle remis aux journalistes ? Ce communiqué fait aujourd'hui la manchette du *Sunday Express*. Il ne peut que servir encore Drapeau dans ses fins répressives et électorales. On devrait commencer par rechercher le ou les coupables dans l'entourage du Parti civique. Mais ce « fait divers » sera évidemment oublié.

LUNDI, 26 OCTOBRE '70, 11 h 40 P.M.

- *Annonce de la victoire de Drapeau.*
- *Jean Pellerin « Québec : retour au calme ».*

Dans *La Presse*, je lis : « Le Parti civique du maire Jean Drapeau a tout raflé sur son passage et tous les records lui appartiennent maintenant en propre : plus fort pourcentage de votation, élection de ses 52 candidats sur une possibilité de 52, l'avance du maire et de tous ses acolytes dans tous et chacun des 18 districts municipaux de la métropole et dans les 3 309 arrondissements ». Donc Parti unique dont le maire avait déjà exclu les 10 conseillers qui lui disaient non une fois par année. Et ce vote fut obtenu dans les conditions que l'on sait : Loi de guerre, imposition de l'armée au Québec, « brain storming » des media contre tout ce qui conteste, déclarations incriminantes de Marchand-Drapeau contre le FRAP, etc.

Et on semble s'étonner en haut lieu que de plus en plus de jeunes ne croient plus en « leur » démocratie...

*

Au-delà des personnalités en cause, il faut s'interroger sur les causes fondamentales qui poussent si facilement les régimes dit démocratiques vers le fascisme. Cela est vrai au Canada, aux États-Unis (vg. les déclarations d'Agnew qui dit publiquement ce que Nixon lui chuchote à l'oreille) et ailleurs.

Au-delà des Drapeau-Marchand-Nixon-Agnew (qui ne sont que les supports d'une structure économique, sociale, politique et culturelle) il faut questionner cette structure, il faut interroger les contradictions du système qui entraînent peu à peu la « fascisation » des « démocraties » : le fascisme, sous l'une ou l'autre de ses multiples formes, pourrait bien être la seule solution qu'a la classe dominante pour maintenir son pouvoir et empêcher l'éclatement définitif des contradictions qui habitent son système.

Radek dit : « que la dictature fasciste, ce sont des cercles de fer avec lesquels la bourgeoisie essaie de consolider le tonneau défoncé du capitalisme » (cité in D. Guérin, *La peste brune*, petite coll. Maspéro, p. 17). Il faudrait analyser quelles sont les causes des fissures de plus en plus profondes qui déchirent le capitalisme monopoliste d'État.

À ce sujet, il faut relire Mao lorsqu'il décrit la tendance inhérente de la bourgeoisie vers le fascisme. Mao est le Lénine d'aujourd'hui, un Lénine d'ailleurs amélioré par l'expérience des erreurs du stalinisme.

*

La conquête du pouvoir n'est pas pour le fascisme « une question de force. Il peut, en effet, compter sur l'acquiescement de l'aile de la bourgeoisie capitaliste la plus puissante économiquement et politiquement. Il est assuré, en outre, de la complicité des chefs de l'armée et de la police, de la haute bureaucratie administrative... » (in Guérin, *id.* p. 23).

Est-ce que la provocation du FLQ aide surtout la fascisation du régime ou la politisation des forces populaires ? Si on admet la tendance de plus en plus nette du capitalisme monopoliste d'État vers la dictature policière et militaire, on doit accepter, je crois, que le terrorisme conduit davantage la société vers le fascisme que vers la Révolution. Or il a été très difficile de lutter contre le fascisme même là où la classe ouvrière était politisée (vg. Espagne et Allemagne). Imaginons le fascisme s'installer au Québec où la classe ouvrière en est encore au niveau de la conscience économique...

Dans le rapport de forces actuelles entre les éléments politisés de la classe ouvrière et l'État de tendance fascisante, à qui sert vraiment l'action terroriste ? À renforcer la répression de l'État contre les éléments politisés, à entraîner la fascisation du régime ou à provoquer la radicalisation des milieux politisés et l'extension de leur influence sur les autres travailleurs ? Quel est le rapport de forces actuelles au Québec ? L'action terroriste, dans la conjoncture actuelle, renforce surtout quel adversaire en présence ? La révolution des travailleurs ou la réaction fasciste des classes dominantes ? Voilà une des façons dont il faudra poser la question.

J'utilise ici le terme fascisme dans le sens large de dictature – policière et militaire au service de la bourgeoisie : je ne le réduis pas aux phénomènes hitlérien et mussolinien.

MARDI, 27 OCTOBRE '70

– *Le P.Q. préconise un programme d'urgence pour mettre fin à la crise.*

– *Lysiane Gagnon* : « *Sous la loi des mesures de guerre les milieux de l'enseignement ont cédé à la panique* », **La Presse**.

MERCREDI, 28 OCTOBRE '70

– *Teach-in par le Comité de Défense des Libertés civiques à l'Université de Montréal*.

– Bourassa dit que le Gouvernement parallèle est une hypothèse illusoire.

– *Rose signe un communiqué du FLQ de son empreinte*.

JEUDI, 29 OCTOBRE '70, 4 h 30 P.M.

– *Choquette révèle que c'est lui-même qui a interdit la publication du dernier communiqué du FLQ*.

Certaines paroles échappées par les trois leaders politiques de la bourgeoisie sont indicatives des conflits entre les trois paliers gouvernementaux.

Trudeau, par exemple, traitant de « poules mouillées » ceux qui reconnaissent que les effelquistes sont des prisonniers politiques. Or Bourassa venait précisément d'employer cette expression. C'est la ligne dure d'Ottawa enfonçant la ligne négociatrice du Québec.

Ou encore Bourassa traitant « d'hypothèse illusoire » le complot – imaginé par Drapeau – d'un Gouvernement parallèle formé de représentants des Centrales syndicales, du P.Q., du Devoir (Ryan)...

Même si à chaque palier gouvernemental existent une aile dure et une aile négociatrice – sauf à Montréal où chacun doit suivre le grand Chef Drapeau – il me semble qu'il est possible de distinguer les positions stratégiques des 3 gouvernements de la façon suivante :

Ottawa : Loi de guerre et appel à l'armée pour : **1.** freiner la sympathie montante pour le FLQ ; **2.** stopper les revendications populaires qui s'exprimaient par l'intermédiaire des media ; **3.** démanteler le FLQ dont on amplifiait illusoirement la force.

54

Québec : Négociation pour les raisons suivantes :

1. Pressions en faveur de la négociation qui provenaient surtout des milieux progressistes du Québec ;

2. La forte sympathie de nombre de députés libéraux pour Laporte. Le whip Lacroix – qui a fait les manchettes ces jours-ci par ses menaces ordurières à l'endroit de journalistes – a affirmé que M^{me} Laporte avait fait des pressions auprès de députés libéraux pour que Québec négocie avec le FLQ. Et, selon *La Presse*, M^{me} Laporte, en s'opposant aux funérailles d'État voulues par Bourassa, aurait déclaré au Premier Ministre du Québec : « Tu as pris sa vie, tu ne prendras pas son corps ».

3. Le contenu de la lettre de Laporte.

(En plus du « Je remets ma vie entre tes mains », il semblerait que lorsque Laporte dit à Bourassa : « Tu connais les conditions dans lesquelles mon frère est mort », il voulait faire allusion au fait que son frère aurait été atteint d'une crise cardiaque après que la famille Simard l'eut mis financièrement au pied du mur).

Montréal : En plus d'adhérer aux motifs d'Ottawa, Drapeau était pour la position intransigeante afin de discréditer les mouvements populaires auprès de la population (en les identifiant au FLQ soit par la parole soit par les arrestations) et afin de les démanteler de façon définitive (en arrêtant leurs dirigeants et en créant un climat de terreur).

*

Dans son discours à la Chambre de Commerce le 27 dernier, Drapeau – en plus des énormes conneries qu'il proféra – chercha à identifier au FLQ tout ceux qui reconnaissent l'existence de la lutte de classes. Tout socialiste conséquent est donc pour lui un effelquiste. Il n'est donc pas étonnant qu'il veuille liquider tous les mouvements de gauche, y compris la gauche du P.Q. et celle des Centrales syndicales.

Drapeau a vraiment une pensée fasciste cohérente. Même sa façon de choisir les candidats aux élections est identique à celle d'Hitler. On sait que celui-ci choisissait lui-même ses lieutenants en fonction d'un seul critère : la foi dans les paroles et les actes du grand « Cheuf ». Même l'importance que Drapeau accorde aux « jeux » afin de s'attirer la sympathie populaire se retrouve également chez Hitler et Mussolini.

Il est évident que le rapport Drapeau-Saulnier-Côté a influencé Ottawa. Mais que les dirigeants du Gouvernement fédéral se soient fait charrier par ce rapport est significatif de leur éloignement des milieux populaires du Québec et de l'état de panique dans lequel ils se trouvaient.

Que les créditistes puent le fascisme à plein nez, nous le savions déjà. Les récentes déclarations de Caouette ne nous apprennent rien de nouveau. Mais que l'administration municipale, que de forts secteurs de nos députés tant à Québec qu'à Ottawa et qu'une portion non négligeable des cadres des media aient des tendances fascistes, là est le fait révélateur et important. L'ennemi fascisant n'est plus un

minuscule parti : il est dans l'État, contrôlant Montréal et exerçant de fortes pressions au sein des Gouvernements de Québec et d'Ottawa.

*

Le député conservateur Lasalle note que l'occupation armée du Québec coûte un demi-million par jour. Et l'ineffable Trudeau d'estimer que c'est Québec qui paiera les frais de l'opération... Nous devrions donc payer pour l'occupation militaire de notre propre pays. Nous serions doublement cocufiés.

*

D'après les témoignages de ceux qui sortent de prison, il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup de « passages à tabac ». Les flics doivent avoir reçu des « ordres » très sévères. Les autorités politiques ont donc prévu le « back lash » qu'aurait entraîné la divulgation de ces sévices dans la population.

*

VENDREDI, 30 OCTOBRE '70

– *Lacroix conserve ses fonctions mais est prié de ne plus faire de déclarations.*

Avant-hier « teach-in » à l'Université de Montréal. Plus de mille personnes. La salle semblait apathique. Je ne crois pas que ce soit dû à la panique qui est disparue du milieu étudiant. Je pense que cela dépend de son indécision politique. Il est vrai que cette indécision n'a pas été combattue par les panélistes qui s'en tenaient pour la plupart à l'anecdote.

Mario Dumais disait que le FLQ aidait le pouvoir en isolant les milieux politisés de la base populaire. Après son intervention, un participant le contredit en affirmant que son analyse n'était valable qu'à court terme. Les deux interventions recevaient la même faveur des mêmes spectateurs...

Le FLQ provoque-t-il davantage le renforcement de l'État que le renforcement de la gauche ? L'État semble gagner sur les deux fronts : isolement du FLQ par rapport à la population et écrasement du FRAP aux élections. Alors sur quel front lutter ? Pour les sympathisants du FLQ, les enlèvements et l'exécution de Laporte ont nui au FRAP, mais de façon minime. De toute façon, le pouvoir aurait employé tous les moyens possibles pour empêcher une victoire significative du FRAP. Alors quoi choisir ? Cette question me semble hanter l'esprit de la plupart des assistants.

Et il serait illusoire de croire que tous choisiront le type d'action FRAP-P.Q. Le FLQ sortira définitivement renforcé de cette épreuve. Le terrorisme de l'État et celui du FLQ iront en s'amplifiant au Québec.

SAMEDI, 31 OCTOBRE '70, 3 h 50 P.M.

– *Le P. Q. réclame une enquête publique pour faire la lumière sur l'affaire Cross-Laporte.*

Trudeau a donné hier l'assurance qu'Ottawa négocierait avec Québec les frais de l'occupation militaire dans un esprit ouvert et non mercantile. Faire payer par Québec le coût de l'occupation serait politiquement une bourde énorme. Mais Trudeau essaiera peut-être de faire payer par Québec une partie des coûts, jouant la carte de la générosité d'Ottawa qui en assumerait la plus grande partie.

LUNDI, 2 NOVEMBRE '70

– *Tous les maires de la Communauté urbaine de Montréal ont été réélus hier.*

MARDI, 3 NOVEMBRE '70, A MIDI

- *L'ombre de Wagner plane sur la réunion extraordinaire de l'Union Nationale.*
- *Dépôt, hier, aux Communes de la nouvelle loi d'urgence.*
- *« Lettre ouverte à Radio-Canada » de Jacques Tremblay.*

Il y a un fort mouvement au sein de l'U.N. pour aller chercher Wagner qui incarne la Loi et l'Ordre. D'autre part, Beaulieu, se fondant sur une étude de Tremblay publiée aux éditions du Jour propose un État associé avec les États-Unis. Quel courant l'emportera ? Le fédéralisme répressif ou le nationalisme « progressiste » ? Dans chaque mouvement ou parti québécois, ces deux courants s'affrontent : pour échapper à la conjoncture entraînée par le terrorisme du FLQ et des Gouvernements, doit-on fasciser le régime ou le réformer ? Wagner ou Beaulieu ?

*

La nouvelle Loi d'urgence proposée aux Communes laisse le système policier arrêter et perquisitionner sans mandat jusqu'à la fin d'avril. L'arbitraire policier n'est donc pas jugulé. La seule limitation : la police peut détenir une semaine – et non plus trois semaines – un individu sans porter d'accusation.

*

Desbiens nous ordonnait de choisir entre le terrorisme du Gouvernement et celui du FLQ. Pellerin demande aux syndicats, aux media et aux institutions d'enseignement de se débarrasser de leurs gauchistes. Tremblay vient aujourd'hui appuyer son copain Pellerin contre Radio-Canada. Ces trois éditorialistes puent le maccarthysme à plein nez.

Je me souviens du Tremblay qui enseignait à l'École Normale lorsque j'y étais étudiant. Il pérorait sur le rôle de l'intellectuel, défenseur des libertés face à un État, par essence, répressif. Maintenant Tremblay est du côté de l'État répressif. C'est la trajectoire de tous nos *citélibristes* : libéraux quand Duplessis était au pouvoir ; fascistes depuis qu'ils y sont. C'est une nouvelle preuve – s'il en fallait d'autres – que la seule alternative au despotisme est, non pas le libéralisme, mais un socialisme fondé sur le contrôle de la société par les travailleurs (et non sa grossière caricature existant en Russie).

MERCREDI, 4 NOVEMBRE '70, 11 h 05 P.M.

- *Éditorial de Pellerin contre les « anarchistes ».*
- *Bourdon est suspendu par Radio-Canada.*

Pellerin, aujourd'hui, identifie aux terroristes ceux qui participent aux manifestations, aux sit-in et aux occupations. Bref tous ceux qui contestent. Exactement la même position que notre petit fasciste Drapeau.

Radio-Canada vient de suspendre Bourdon, secrétaire du Syndicat général de cinéma et de la télévision, qui avait dénoncé la censure à R.C. Nos trois petits McCarthy de *La Presse* doivent être bien contents.

Les institutions d'enseignement comme les media sont des appareils idéologiques dont la fonction est de répandre l'idéologie bourgeoise. Quelques individus, à l'intérieur de ces appareils, cherchent à contester cette idéologie. Ce sont eux que visent les McCarthy. Ils voudraient obtenir l'unanimité autour de l'idéologie de la classe dominante. Et ils réussiront à obtenir l'évacuation de tous les hommes de gauche de ces appareils lorsque les contradictions que vit le Québec deviendront encore plus explosives. Car la classe dominante est bien prête à accepter la contestation de quelques individus dans une situation politique tranquille, mais lorsque sa domination est de plus en plus contestée, elle recourt rapidement au maccarthysme qui est l'étape préliminaire vers une des différentes formes de fascisme.

*

Le nouveau projet de Loi permet d'accuser les gens rétroactivement. Ainsi tous ceux qui ont appuyé le manifeste du FLQ pourraient être poursuivis et condamnés pour avoir manifesté de la sympathie pour le Front. On devrait alors arrêter près de la moitié de la population québécoise... Évidemment les prisons ne seraient pas assez grandes. On cherchera plutôt à utiliser la rétroactivité de la Loi pour briser la gauche. Jusqu'où la répression ira-t-elle ? Les forces populaires réussiront-elles à freiner la répression ?

JEUDI, 5 NOVEMBRE '70

– *Turner, Justice Minister, accuse le NPD d'être hystérique dans ses attaques contre la loi d'urgence.*

VENDREDI, 6 NOVEMBRE '70, 9 h 15 A.M.

– 24 détenus sont accusés de conspiration séditeuse et incarcérés jusqu'au 7 janvier.

– *Bourassa avance la date de certains projets pour combattre le chômage.*

Bourassa annonce un programme pour relancer l'économie et redonner à la population confiance dans son Gouvernement. En quoi consiste ce grand programme ? Des mesures administratives, des rencontres avec des investisseurs et des négociations avec Ottawa. Son programme se réduit en fait à du recuit.

Toutes les ressources fiscales du Gouvernement du Québec s'engouffrent dans des dépenses incompressibles. Et il ne peut plus récupérer de l'argent d'Ottawa. Il en est donc réduit à tenter de convaincre les industriels étrangers à venir investir au Québec. Par lui-même, il ne peut rien faire.

Bourassa parle souvent de mesures administratives et de compétence. Mais que signifient en fait ces slogans ? Rien du tout. L'exemple le plus évident est le fait que, pour remplacer Laporte, Bourassa a été contraint d'aller piger dans ce parti de l'incompétence, l'U.N.

La *baloune* Bourassa se dégonfle beaucoup plus rapidement que je ne l'avais prévu.

Lorsqu'on compare le programme du Parti Libéral actuel (« Québec au travail ») à celui de la révolution tranquille ou à celui du P.Q., un fait ressort avec évidence : le Parti de Bourassa, limité par ses ressources fiscales, en est réduit à une politique d'incitation, c'est-à-dire à la vieille politique économique libérale qui était celle de Duplessis.

La Révolution tranquille, marquée par la volonté de Québec d'intervenir directement pour aider à l'industrialisation de la province, s'est terminée avec le refus d'Ottawa de remettre à Québec de nouvelles ressources fiscales. Le P.Q. part de la volonté de mener à terme cette « révolution » en récupérant d'Ottawa tous les pouvoirs nécessaires pour ériger au Québec le type d'industrie qui manque, les industries de biens durables. Ceci est clair dans tous les textes du P.Q. et, notamment, dans *La souveraineté et l'économie.*

Lorsque dans *Option Québec*, Lévesque dit que le capitalisme anglo-canadien acceptera la souveraineté du Québec car celle-ci ne remettra pas en question ses intérêts économiques, il a raison à court terme. Car le marché commun permettrait aux industries de biens durables de l'Ontario de conserver le Québec comme débouché. Mais Lévesque s'illusionne en ce qui concerne le moyen terme. Car l'objectif économique du P.Q. est d'ériger un réseau d'industries de biens durables qui entreraient alors nécessairement en compétition, avec celles de l'Ontario, non seulement au Québec, mais, par l'intermédiaire du marché commun, sur l'ensemble du territoire canadien. À moyen terme, la souveraineté du Québec va donc à l'encontre des intérêts économiques du capitalisme ontarien qui a toujours conservé une chasse-gardée pour la production de biens durables dans l'ensemble du Canada. La Confédération, par la création des chemins de fer, avait permis le décollage des industries de biens durables en Ontario (les usines nécessaires à la production des pièces pour le chemin de fer s'y installèrent). Le P.Q. ne remet pas seulement en question l'aspect politique du pacte fédéral, mais aussi, à moyen terme, la domination économique du capitalisme ontarien qui s'en est suivie.

Le capitalisme anglo-canadien – c'est-à-dire essentiellement ontarien – acceptera-t-il cette remise en question ? Que protégera-t-il, ses intérêts à court terme ou à moyen terme ? En d'autres mots, négociera-t-il ou emploiera-t-il l'armée dans l'hypothèse d'une prise de pouvoir par le P.Q. ? (S'il songe à employer la force, l'occupation actuelle du Québec par l'armée serait une répétition générale en vue de demain). La tactique la plus intelligente consisterait à négocier tout en conservant derrière lui la menace de l'intervention militaire. Le P.Q. serait alors obligé d'accepter des compromis, c'est-à-dire d'amoinrir ses exigences. Le P.Q. n'est pas à une compromission près. Et la population du Québec se ferait encore fourrer par sa petite-bourgeoisie qui a toujours eu historiquement le courage de ses intérêts, c'est-à-dire pas de courage du tout.

*

Le travail supplémentaire de la police provinciale entraînera des dépenses substantielles de la part du Gouvernement du Québec. Notre « compétent » Bourassa trouvera-t-il une « solution administrative » à ce problème ? Évidemment, ce sera encore le bon peuple du Québec qui écopera.

*

Le P.Q., en distribuant 500,000 journaux portant sur la situation actuelle et en organisant des Congrès régionaux où le grand public est invité, cherche à relancer son parti. Il me semble toujours évident que c'est le seul parti électoraliste du Québec qui sortira renforcé de la crise.

*

Caouette attaque à tour de rôle les députés, la police, les chefs syndicaux et les révolutionnaires. Caouette est une girouette sensible surtout aux vents venant de la droite, mais toujours attentif aux réactions populaires. Si, après avoir attaqué uniquement la gauche (syndicats et « révolutionnaires »), il s'en prend maintenant aussi à l'inefficacité de la police et à l'impuissance des Gouvernements face aux problèmes sociaux, c'est un signe que les masses populaires – après avoir été charriées par le « brain storming » des media, suite à l'assassinat de Laporte – recommencent à parler des vrais problèmes : ceux qu'ils affrontent chaque jour.

Le Ministre Cloutier, après avoir dit que le FLQ ne respectait pas les règles du jeu, affirme dans toute sa candeur : « C'est ainsi que la pègre, qui existe dans tous les pays, respecte jusqu'à un certain point les règles de la démocratie. Elle en vit, elle en profite mais elle est à l'intérieur du système ». On ne pourrait mieux distinguer le terrorisme de la pègre.

La pègre est l'envers de la bourgeoisie. Ou, plus précisément, elle est l'une des faces cachées de la bourgeoisie.

Qui se souvient de la présence de Cotroni lors du Congrès à la chefferie de l'U.N. ?

VENDREDI, 6 NOVEMBRE '70, 3 h 30 P.M.

Ryan penche de plus en plus vers le P.Q. Dans une conférence organisée par ce parti, il a été très dur pour les politiciens en place. Si le parti de Lévesque obtenait l'appui de Ryan, il pourrait se rallier une série de conservateurs sur lesquels trône le pape laïque du Québec.

*

La répression a réussi à inculper 24 militants de diverses tendances et à les enfermer en prison jusqu'au 7 janvier.

Le maintien à peu près inchangé de la Loi d'urgence, permettant tous les arbitraires, est une menace qui plane au-dessus de la gauche. « Restez tranquilles et silencieux, sinon... »

Duplessis a rarement eu besoin d'utiliser les matraques. Il suffisait que chacun sache qu'il pourrait utiliser les flics ou vous faire perdre votre emploi pour que le silence règne en maître au Québec.

Trudeau est allé à la bonne école. Mais le Québec d'aujourd'hui n'est plus le Québec de sa jeunesse. Les menaces ne suffiront pas à arrêter le processus de politisation des masses en cours depuis '60 au Québec.

DIMANCHE, 8 NOVEMBRE '70, 2 h 30 P.M.

Choquette aurait menacé de démissionner si le Conseil des Ministres du Québec n'avait pas accepté la position intransigeante de Montréal et d'Ottawa.

Depuis le début de la crise, si à Ottawa c'est Trudeau qui définit les problèmes, au Québec c'est Choquette. Ce dernier sort considérablement renforcé de la crise. On peut se demander s'il n'est pas devenu en fait le Premier Ministre du Québec, Bourassa ne conservant que le titre.

LUNDI, 9 NOVEMBRE '70, 1 h P.M.

- *Arrestation de Bernard Lortie durant la fin de semaine, La Presse.*
- *Projet de Choquette d'une carte d'identité obligatoire.*

Choquette voudrait imposer aux Québécois une carte d'identité comprenant photo et empreintes digitales. Ce serait pour protéger la « liberté des citoyens ». « Les gens honnêtes, dit-il, n'ont rien à craindre ».

Mais qui jugera qui sont les « gens honnêtes ? » Ce que demande en fait le Ministre de l'Injustice est un chèque en blanc pour ériger l'État policier.

Choquette se dit convaincu que le Conseil des Ministres accepterait sa suggestion. Qui est maintenant le Premier Ministre réel du Québec ? ...

Lévesque a été d'une étonnante sévérité contre Trudeau. Le fait de s'être antérieurement démarqué de façon très nette par rapport au FLQ lui permet maintenant d'attaquer la répression sans crainte de perdre son appui populaire.

MARDI, 10 NOVEMBRE '70, 5 h P.M.

- *Déclaration de Choquette sur la loi des mesures de guerre en relation avec le crime organisé.*
- *Vincent et Bourdon sont congédiés de Radio-Canada.*

Selon notre cher Choquette, il serait « injuste » d'utiliser la Loi des mesures de guerre contre la pègre. Mais il trouve juste de l'utiliser contre la gauche... Comme le disait si bien son collègue Cloutier, la pègre respecte les règles du jeu de la bourgeoisie. Et entre copains, on ne bat pas. Mais contre la gauche qui veut remettre en question la domination de la bourgeoisie, tous les moyens sont bons.

*

Vincent et Bourdon, respectivement président et secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, viennent d'être congédiés par Radio-Canada. Le maccarthysme frappe d'abord l'institution contre laquelle se sont exercées le plus fortement les pressions réactionnaires (vg. Caouette, Trudeau, Pellerin, Tremblay...) Si la réaction gagne à R.C., elle cherchera par la suite à nettoyer les autres institutions de leurs « gauchistes ».

MERCREDI, 11 NOVEMBRE '70, 1 h 45 P.M.

– Pour aider le Québec : hausse possible de l'impôt.

Je me souviens d'avoir écouté la conférence d'un noir américain il y a un an à Toronto. Tout son discours, truffé d'anecdotes et de « jokes », était centré sur le sujet suivant : il ne faut pas craindre la prison. Je ne comprenais pas la signification politique d'une telle conférence. Maintenant, oui. Les gens ont une peur énorme de cet endroit inconnu et dangereux : la prison. Or, dans une période de répression, comment lutter politiquement si on craint plus que tout un séjour en prison ? Ce noir pourrait revenir donner la même conférence : il serait maintenant très bien compris ; depuis un mois, le Canada a rattrapé et surpassé les U.S.A. dans l'usage de la terreur.

*

On est souvent porté à mettre tous les policiers sur le même pied. Or, les simples policiers, qui se sont engagés pour lutter contre la pègre, font souvent en maugréant le travail de répression politique auquel on les astreint. Les responsables de la répression ne sont pas les simples policiers – qui sont des salariés aussi démunis que les autres salariés – mais les états-majors des différents services policiers ainsi que les politiciens. Mettre tous les policiers dans un même sac, c'est jouer le jeu du pouvoir qui voudrait bien que tous ses effectifs répressifs se sentent plus près de la classe dominante que de leurs camarades salariés.

2

Un rapport de forces

Michel Pichette

[Retour à la table des matières](#)

PRINTEMPS 1970 – Le premier ministre Trudeau déclare que le mouvement indépendantiste québécois est sans ampleur réelle. Peu de temps après, il fait planer la menace d'une intervention armée en cas de victoire électorale du Parti Québécois, le 27 avril.

AUTOMNE 1970 – Le premier ministre Trudeau déclare que le Front de Libération du Québec est constitué d'une poignée d'agitateurs et de criminels sans liens aucuns avec la population. Il invoque en même temps la « Loi sur les mesures de guerre », fait occuper le territoire québécois par les troupes fédérales et parle du danger d'une insurrection armée.

La puissance des moyens de propagandes dont il a le contrôle permet au gouvernement, en situation de crise appréhendée ou réelle, de s'allier idéologiquement l'appui de la population. Mais, au-delà ou, plutôt, en deçà de ces alliances idéologiques créées par des appels à l'unité Nationale et à la défense des institutions démocratiques, existent des rapports de force dans la structure, d'une formation sociale qui constituent la matrice des luttes réelles. Ce sont ces rapports qui déterminent en dernière instance une conjoncture comme celle que nous traversons.

La période que nous traversons dévoile premièrement l'existence d'une lutte hégémonique entre les *deux fractions de classe qui constituent la petite-bourgeoisie actuelle au Québec* : une fraction néo-capitaliste et fédéraliste se ralliant à une idéologie nationaliste juridico-culturelle trudeauiste d'une part et, une autre fraction se ralliant à l'indépendantisme péquiste d'autre part.¹ Il va sans dire que la bourgeoisie anglo-canadienne a tout intérêt à ce que cette lutte se solde par la victoire de la fraction trudeauiste, à ce que les agents politiques qui la représentent à Ottawa prennent les mesures adéquates pour l'aider alors qu'elle n'a pu se rallier plus de 45 % des suffrages lors des élections générales d'avril dernier au Québec. Portée au pouvoir en vertu d'un injuste système de représentativité, la fraction trudeauiste libérale de Bourassa se trouve sans contredit en position de faiblesse en égard au fait qu'elle ne peut, malgré les apparences, s'appuyer sur une majorité électorale concrète pour asseoir son pouvoir et que, surtout, l'élection d'avril indique un net renforcement de la fraction adverse dans le jeu des forces politiques de la petite bourgeoisie.

L'action felquiste d'octobre dernier aura servi à précipiter la mise en œuvre de moyens concrets visant à consolider l'hégémonie de la fraction fédéraliste de la petite bourgeoisie québécoise et partant, à écraser par un encadrement militaire et policier vigoureux, la lutte que mène de son côté et avec de plus en plus d'intensité, l'autre fraction, indépendantiste celle-là, de la petite-bourgeoisie.

Mais il y a plus que cela. L'action répressive déclenchée par les agents politiques fédéraux et québécois de la bourgeoisie canadienne ne vise pas qu'à briser les chances d'une victoire éventuelle de la fraction indépendantiste de la petite bourgeoisie au Québec, elle vise à briser les premières manifestations d'une conscience de classe, chez les travailleurs qui, étrangers jusqu'à ce jour à une idéologie nationaliste définie par une nouvelle classe d'exploiteurs, commencent dans presque toutes les régions du Québec à s'exprimer ; cette prise de conscience qui se manifeste par l'acquisition de moyens de lutte politique propres encore timides, tout en pouvant fort bien s'exprimer dans une première phase par un appui électoral massif à la petite-bourgeoisie du Parti québécois, annonce déjà un projet spécifique. L'issue de ce projet ne peut que s'inscrire dans un concert de lutte internationale et, en Amérique du Nord, continental, contre les agents d'une structure politique et économique capitaliste et impérialiste qui ne peuvent solutionner les écarts de développement et les injustices socio-économiques et qui doivent les faire payer aux travailleurs – aux classes de producteurs – pour maintenir leur taux de profit et de plus-value.

¹ Nationalisme trudeauiste : un seul Canada uni dans le respect total des droits linguistiques et culturels des deux groupes. Pour plus amples informations, nous référons le lecteur à l'article de Gilles BOURQUE et Nicole FRENETTE, *Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec (1760-1970)*, revue « Socialisme québécois », n° 20, avril-mai-juin 1970.

Un phénomène nouveau

[Retour à la table des matières](#)

– D'un côté, l'envergure que prend la lutte hégémonique entre les deux fractions de classe de la petite-bourgeoisie depuis l'entrée en scène du Parti Québécois lors des dernières élections générales.

– De l'autre, l'accroissement d'un *mécontentement populaire* qui a pour effet de grossir la force politique de la fraction indépendantiste de la petite-bourgeoisie et de jeter les premières bases d'une éventuelle organisation politique de la classe ouvrière, sans tutelle de la petite-bourgeoisie, appuyée sur une théorie révolutionnaire *et sur une idéologie nationaliste propre.*

Ce phénomène nouveau, ici, apparaît au travers les conflits internes de plus en plus nombreux au sein des organisations politiques de la petite-bourgeoisie : lutte entre la gauche et la droite au P.Q., au FRAP, dans les syndicats, manifestations spontanées de la classe ouvrière dans les régions sous-développées (Cabano, l'Est québécois, Gaspésie, etc.)

La classe ouvrière, n'ayant pas d'idéologie et de pratique politique propre a jusqu'ici toujours exprimé son mécontentement, son opposition, ses aspirations en modifiant l'équilibre entre les partis petits-bourgeois par l'appui électoral à l'un d'entre eux (elle s'est tournée du côté du Parti Libéral en 1960, puis vers le Crédit social, l'Union nationale et maintenant le Parti québécois). La conjoncture socio-économique a suscité ces dernières années la multiplication d'actions politiques qui, dirigées par la fraction technocratique et indépendantiste de la petite-bourgeoisie que l'on retrouve dans les syndicats, les universités, chez les étudiants, au P.Q. et dans ces associations nombreuses telles les Acefs, les Coops, les comités de citoyens, etc... ont semé le ferment d'une prise de conscience politique. *Voilà qu'aujourd'hui une opposition se manifeste, avec des racines populaires,* au sein d'organisations qui il y a cinq ans à peine constituaient l'espoir révolutionnaire de la gauche québécoise. Cet affrontement que d'aucuns prévoyaient seulement après la prise du pouvoir politique par la petite-bourgeoisie indépendantiste, est amorcée, commence déjà à fractionner l'unanimité de cette nouvelle classe tronquée. Nous n'affirmons pas ici que les forces actives en présence de ce côté ont actuellement une importance décisive immédiate. Ce n'est pas le cas. *Seulement. la conjoncture présente nous laisse voir la brèche qui est en train de s'opérer au sein du projet de libération nationale québécois.* Et c'est ce qu'il importe de voir pour comprendre l'ampleur des énergies que dépensent les agents politiques de la bourgeoisie anglo-canadienne contre le Parti Québécois qu'elle accuse

de vouloir saper et mettre en péril les institutions démocratiques canadiennes (i.e. la confédération) et contre les fractions radicales du FRAP, des syndicats et des associations de travailleurs dont les leaders et plusieurs militants attendent derrière les barreaux d'être jugés sur les accusations de sédition, de conspiration, d'appartenance à une association révolutionnaire illégale, qu'on a porté sur eux.

Notre hypothèse d'analyse ne nous conduit pas à affirmer l'existence au Québec, aujourd'hui, d'une lutte de classes engagée dans son processus révolutionnaire. Elle nous permet cependant de comprendre que la réaction des pouvoirs politiques canadiens et québécois n'a pas été dirigée contre le danger d'insurrection mais bien plutôt contre le danger pour eux d'une extension du mécontentement populaire.

Les incertitudes que de telles perspectives annoncent dans un cadre continental nord-américain déjà secoué par de nombreuses crises nationales internes (le problème noir américain, l'opposition aux guerres impérialistes, le chômage, les difficultés économiques des travailleurs de l'Est et de l'Ouest canadien, l'inflation et les signes avant-coureurs d'une baisse de la productivité...) ne peuvent empêcher la bourgeoisie colonialiste et impérialiste du Canada et des États-Unis de mettre en œuvre les moyens répressifs extraordinaires pour empêcher qu'une première brèche s'opère à partir de la lutte d'un « petit peuple de six millions d'habitants », d'empêcher que cette brisure se fasse et rende impossible l'exploitation à bon marché des richesses naturelles dont le géant américain a un besoin de plus en plus urgent.¹

La bourgeoisie anglo-saxonne de Toronto et de Montréal a fait des pressions nécessaires auprès de ses agents, qu'ils se nomment Trudeau, Bourassa ou Drapeau.

¹ Note :

– À l'institut Hudson de l'État de New-York, où un groupe de chercheurs dirigés par Herman Kahn s'évertuent à prévoir l'avenir, surtout le moins prévisible, on estime que d'ici dix ans, le Canada aura décliné du quatrième au septième rang parmi les nations industrialisées. Pour la valeur par habitant de son produit national brut, il sera alors dépassé par les États-Unis, la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, la Suède et la Suisse. (a)

(a) *La Presse*, « Perspective », vol. 12, n° 26, article de Fred Knelman.

– Les points d'impacts de la pression exercée par les Américains sur l'économie canadienne porte sur des matières premières abondantes que les États-Unis ne possèdent pas en quantités suffisantes – cuivre, fer, mercure, nickel, or, plomb, zinc, uranium, potasse, pétrole, gaz naturel, eau, pâte et papier. Ces biens constituent actuellement le gros des exportations canadiennes outre-45e.

– Le Québec constitue l'un des plus riches réservoirs du Canada. Cela explique jusqu'à quel point la bourgeoisie anglo-américaine se préoccupe de son avenir. Comment ne pas voir dans le projet annexionniste de Mario Beaulieu (association Québec-États-Unis) soutenu par d'importants intérêts et groupes financiers américains l'une des manifestations des premiers signes d'inquiétude américaine ? D'autre part, la formation récente du Comité pour l'Indépendance du Canada (McClelland-Ryan-Gordon) en vue de contrer la domination des États-Unis, les récents appels à l'unité nationale lancés par plus de soixante corps intermédiaires de Montréal (Chambre de Commerce, Board of Trade, l'Église Unie, le Congrès du Travail et le Congrès Juif du Canada, etc...) et des dirigeants politiques canadiens, constituent l'écho d'une bourgeoisie nationale canadienne contrainte de plus en plus de raffermir sa main mise sur l'ensemble de territoire, y compris le Québec.

L'absence de panique dans les milieux financiers au plus fort de la crise d'octobre est un signe évident que la violente riposte des gouvernements fut à la hauteur de leurs attentes.

Les gestes posés par les gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Montréal depuis le début de 1970 et leurs conséquences, précipitées par l'action felquiste, ont constitué la deuxième grande manœuvre politique de la bourgeoisie canadienne et américaine en vue d'empêcher l'aboutissement d'une crise structurelle au Québec dont ils seraient les premiers perdants. Ce fut d'abord l'élection de Bourassa, c'est maintenant l'occupation armée, une chasse policière sans pareil contre les militants de la gauche, l'instauration d'un climat facilitant la diffusion et la réception de l'idéologie trudeauiste sous l'empire de la loi de l'ordre démocratique de la classe colonialiste et impérialiste anglo-américaine.

1. L'appel à l'unité nationale

[Retour à la table des matières](#)

Le 16 octobre dernier, douze heures après avoir invoqué la « Loi sur les mesures de guerre », le premier ministre du Canada terminait son « discours à la nation » en ces termes : « Ceux qui ont déclenché cette série d'événements dramatiques l'ont fait dans le dessein de briser notre société et de déchirer notre pays ; c'est le contraire qui arrivera, j'en suis sûr, le résultat de leur action, ce sera une société plus forte dans un pays plus uni. Ils voulaient nous diviser, ils auront fait notre union » ¹

L'appel pressant à l'unité nationale lancé par Trudeau *a été suscité par* l'accentuation de la désagrégation de la structure nationale canadienne et du pouvoir politique de la bourgeoisie, *pressés d'un côté par le géant américain* ² *et de l'autre par les dangers d'une sécession du Québec.* Le point d'impact de l'action felquiste a été de précipiter et d'accentuer le déclenchement d'une vaste opération politico-idéologique nationaliste canadienne dans une formation sociale menacée. Cette vaste opération avait déjà été amorcée dans les mois précédents (vg. : la publicité fédérale au Québec ; la création de l'office Information-Canada, etc.). En octobre elle s'est intensifiée, systématisée et secondée par la force. Il faut ajouter à cela les nombreux

¹ *La Presse*, samedi 17 octobre 1970, cahier A p. 10.

² Rappelons ici cette sorte de guerre froide entre Ottawa et Washington à propos des ressources hydrauliques de la Colombie-Britannique ; les négociations en matière d'aménagement continental des ressources énergétiques ; l'interdit jeté par Trudeau sur la vente des intérêts de la société canadienne Dennison Mines à la firme américaine Continental Oil ; la tentative de Nixon de restreindre les importations de pétrole canadien jusqu'à la mise en place du plan d'aménagement continental, etc...

programmes fédéraux de relance économique annoncés dans les premiers jours de novembre. Il ne s'agit certes pas là de cadeaux gratuits et improvisés. Compte tenu de l'importance du Québec dans les règles de jeu de la bourgeoisie canadienne, il devenait urgent qu'Ottawa pose des gestes concrets en vue de résorber les inégalités sociales, le chômage, etc...¹ dont le Québec est l'une des grandes victimes dans la structure confédérale canadienne en cette période d'inflation. Il est même prévisible dans cet ordre d'idée que Bourassa revienne les mains chargées de « cadeaux » économiques et monétaires de la prochaine conférence fédérale-provinciale de décembre.

L'opération ultime de sauvetage de la structure nationale confédérale était déjà amorcée avant l'action felquiste d'octobre. Pour la bourgeoisie canadienne, sauver le Canada, c'est sauver le Québec du danger de la sécession. L'appel à l'unité nationale lancé par Trudeau et repris en chœur par Québec et Montréal n'a pour objet, en dernière analyse, que de protéger le cadre national nécessaire à la domination d'une bourgeoisie dans toutes les sphères de l'activité sociale : domination économique dans le cadre du marché national, domination politique à travers l'État national centralisé sur un territoire juridiquement homogène, domination culturelle enfin à travers la langue nationale, la culture et les symboles dits nationaux.

L'analyse nous montre qu'il est vain d'affirmer que ce sont des petites poignées d'agitateurs et de criminels qui brisent et déchirent une société et un pays. Bien au contraire, c'est une société déchirée et un pays brisé qui produit l'action terroriste. Le Canada se dévoile on ne peut plus, comme une société déchirée et brisée depuis plusieurs années ; c'est au replâtrage de la blessure que s'emploient les gouvernements actuels de la bourgeoisie en profitant de l'action felquiste.

Une fois admis que c'est le climat de panique qui certainement influencé le choix des dirigeants politiques en les faisant opter pour des mesures draconiennes, le seul motif sérieux qui puisse être retenu pour expliquer ces mesures, est celui de l'exaspération de la bourgeoisie canadienne devant l'hémorragie grandissante de la structure nationale du Canada causée par l'ampleur et le radicalisme que prend la lutte de libération au Québec. Il est clair que l'adoption des lois de guerre et leur conversion en « mesures provisoires d'urgence pour assurer l'ordre public au Canada », l'invasion du Québec par l'armée et la multiplicité des mesures répressives adoptées ou en voie de l'être constituent un coup d'état institutionnalisé d'Ottawa qui replace et situe le lieu réel du pouvoir décisionnel et conséquemment des intérêts économiques qu'il sous-tend. On a voulu ainsi anesthésier un corps dangereusement malade, l'immo-

¹ Malgré l'importance des mesures fédérales et québécoises, il semble bien qu'il sera impossible de mener une lutte significative au chômage. D'une part, la plupart des mesures annoncées à ce jour ne produiraient pas d'effets rentables avant le printemps. D'autre part, la difficulté de trouver de nouveaux investissements sur des marchés financiers externes – malgré toutes bonnes volontés du gouvernement québécois – accentue la gravité de la situation. Et cela n'est rien – les cinq prochaines années s'annoncent aussi obscures en vertu d'un accroissement de la main-d'œuvre spécialisée et de l'impossibilité chronique du Québec à créer des nouveaux emplois.

biliser pour ensuite lui faire apprécier les cadeaux fédéraux ; le tout bien orchestré par la diffusion massive d'une idéologie fascisante : unité nationale, loi et ordre. ¹

L'analyse de la pratique politique des forces en présence démontre que toute l'action stratégique des gouvernements vise dans un premier temps à voiler, masquer, désamorcer tout le contenu réel et vécu des contradictions dégagées et révélées par l'action felquiste. Dans un deuxième temps, elle vise à détruire tout mouvement soutenant la nécessité de lutter contre ces contradictions, soit au travers d'une alliance et d'un soutien temporaire à la petite bourgeoisie péquiste, soit dans le cadre d'une organisation autonome de la classe ouvrière.

2. Une lutte hégémonique au sein de la petite-bourgeoisie québécoise.

[Retour à la table des matières](#)

A) L'exploitation et la dépendance économiques du Québec ² ne manquent pas de se traduire dans les rapports de force politique. Au Québec, une fraction de la petite-bourgeoisie trouve lourde la tutelle politique que lui impose le système fédéral qui interpose, entre elle et les investisseurs américains, un échelon intermédiaire : le

¹ A – Le 11 novembre dernier le journal *La Presse* faisait état dans ses pages d'un mémoire remis au gouvernement canadien par les représentants de plus de soixante corps intermédiaires de la région de Montréal. Ces derniers pressent Ottawa de mettre sur pied un vaste programme d'éducation patriotique comportant une campagne nationale d'éducation dans les écoles, une présence continue dans les media d'information, une revalorisation des nouvelles nationales à la radio et à la télévision d'État, la célébration annuelle d'une semaine nationale de civisme, la création de centres d'accueil inter-ethniques dans les principales villes, la disparition de certains symboles « qui divisent les Canadiens comme la fleur de lys et le « God save the Queen », la consultation des canadiens au moyen de plébiscites, sondages, enquêtes, référendums, etc... » Il est urgent, écrivent les signataires du mémoire, qu'à tous les niveaux du système scolaire on fasse en sorte que les étudiants soient conscients des valeurs canadiennes et que l'unité canadienne devienne une unité historique, sociale et économique. L'histoire enseignée doit dégager les lignes de force d'une nation nouvelle et non pas faire germes des dissensions stériles ». *La Presse*, 11-11-70, cahier D, page 9.

B – Les interprétations de la crise données par les trois paliers de gouvernement (Ottawa, Québec, Montréal) offrent matière à exégèse pour qui veut élaborer une réflexion à partir de la réalité. Ces interprétations se caractérisent par un recours à des termes idéalistes, moraux et métaphysiques camouflant ainsi tout l'aspect socio-économique et politique du problème. Ainsi devient possible de justifier une répression qui sera perçue par toute une population comme une mesure « virile » pour mater l'action d'une poignée de criminels. Ce fétichisme n'est pas nouveau.

Mais une analyse de la réalité nous fait découvrir que cette « raison d'État » sans cesse invoquée est, dans les faits, la rationalité d'une classe sociale. Plus, rationalité d'une classe dominante qui laisse la parole à la démagogie. Instrument spécialisé pour semer la panique sociale, la confusion politique et entraîner un durcissement réactionnaire et généralisé, pour bâillonner tout cri de protestation, étrangler tout esprit d'analyse critique, tout travail scientifique et enfin pour anéantir toute forme, tout mouvement d'opposition au régime existant.

² Vg. [l'article de Hélène David et Louis Maheu.](#)

pouvoir politique canadien. Or ce pouvoir canadien a besoin de maintenir une unité politique sans faille pour être en mesure de jouer pleinement son rôle d'intermédiaire auprès du capital américain et conserver un poids, aussi insignifiant soit-il, dans la négociation et les profits importants qui en découlent. C'est ce qui explique l'extrême violence de la bourgeoisie canadienne dans la crise d'octobre, et qui démontre que les vrais leviers de gouvernement ne se trouvent pas à Québec. Ottawa a vite convaincu Bourassa que le salut était entre ses mains : le salut du fédéralisme et le salut de l'État néo-libéral québécois. Pour ces deux paliers de gouvernement, la lecture de la situation se rejoignait sur le fond : la faiblesse de l'État néo-libéral québécois risquait d'être à jamais irrécupérable, la ferveur des nationalistes péquistes risquait de s'étendre avec précipitation et de se solder par une victoire de la fraction de la petite-bourgeoisie dont il représente les aspirations hégémoniques.

Certains personnages politiques et certains journalistes québécois ont fait état de prétendus efforts du premier ministre Bourassa en vue de trouver à l'extérieur de son parti des appuis suffisants pour renforcer sa position face à Ottawa et aux éléments fédéralistes influents et « nombreux » de son gouvernement, dans les premiers moments de la crise. Une analyse collée à la réalité ne peut tenir compte longtemps d'une telle manifestation de bonne volonté. Les seules explications qu'on peut donner aux prétendus efforts du leader libéral québécois pour résister à la ligne dure d'Ottawa sont : l'impact causé par le kidnapping de l'un de ses plus proches collaborateurs (raison d'ordre psychologique) et des raisons relevant de la stratégie politique. Il est en effet compréhensible que devant le nombre croissant des indépendantistes au Québec, il était stratégiquement et tactiquement important pour le gouvernement Bourassa – clairement identifié à l'idéologie trudeauiste – de se ménager un capital politique en démontrant qu'il n'est pas totalement dominé par Ottawa et partant, que la structure fédérale offre aux provinces des possibilités de manœuvres suffisamment étendues et autonomes en de telles situations. En bref, la position plus souple de Bourassa aurait visé à faire la démonstration – à sa façon – de la viabilité du fédéralisme pour le Québec, en faisant en sorte de conserver le leadership des décisions tout au long de la crise.

Mais cette tentative n'a pu et ne pouvait réussir. Devant lui se dressait un front commun des organisations et représentants de la fraction indépendantiste. Conscient de ce phénomène, conscient du caractère menaçant d'une situation qui dévoilait les véritables rapports de forces, le gouvernement Trudeau a accompli jusqu'au bout le jeu réel de la structure fédérale : il a pris en main la direction des opérations. Trudeau tentait ainsi de restaurer l'autorité effritée du gouvernement fédéral au Québec et, par ricochet, de solidifier le terrain glissant sur lequel Bourassa tente de construire l'autorité de son propre pouvoir. Il fallait profiter de l'occasion pour démontrer aux Québécois que le fédéralisme constituait une protection contre les désordres sociaux, était l'autorité responsable capable de vaincre le F.L.Q. et de restaurer un climat de paix sociale et capable aussi, en vertu de ses pouvoirs économiques, d'aider positivement le Québec à se relever de ses déséquilibres socio-économiques.

Maintenant que la tension est passée, Trudeau s'efforce de redonner la vedette politique au gouvernement Bourassa. Contrôlant la situation, Ottawa doit maintenant restaurer l'image autonomiste de l'État québécois qu'il a terni par sa politique interventionniste. La structure fédérale redevient la bonne société de bienfaisance au sein de laquelle chacun des partenaires « égaux » est prêt à venir en aide au moins fortuné.

Ce que cette période de crise nous a révélé sur le véritable jeu politique, c'est le fait que cette répartition du pouvoir constitue en réalité le mode de fonctionnement habituel de nos institutions parlementaires.

B) Cependant, la période 1965-1970 est dominée au Québec par l'élargissement d'un conflit interne à la petite-bourgeoisie : conflit pour l'hégémonie politique et idéologique de la société québécoise, qui a atteint son point culminant dans la création du Parti Québécois et au lendemain des élections générales d'avril dernier. L'action felquistique en accentue aujourd'hui la teneur : bon nombre de nationalistes autonomistes « libéraux » (Claude Ryan, les chefs syndicaux) ont fait front commun avec le P.Q. contre la politique interventionniste d'Ottawa.

La prise du pouvoir par l'équipe libérale de Bourassa, en avril dernier, n'a pas été légitimée par un appui majoritaire de l'électorat. Ce pouvoir se trouve aujourd'hui confiné à demander la protection de l'État fédéral pour résister aux secousses de plus en plus forte de la vague indépendantiste.

3. Une lutte entre régnants et aspirants

[Retour à la table des matières](#)

L'accentuation de la lutte hégémonique au sein de la petite-bourgeoisie québécoise prend racine dans les premières années de la « révolution tranquille ». C'est avec la victoire de l'idéologie de rattrapage sur celle de conservation que la petite-bourgeoisie libérale tente de se donner les moyens de gérer l'impérialisme américain et le fédéralisme anglo-saxon. Avant 1960, Duplessis s'opposait d'une part au fédéralisme précisément parce que les intérêts de la petite-bourgeoisie rurale, qu'il représentait, gagnaient à être maintenus dans une province relativement peu industrialisée, close et fermée à la concurrence canadienne. En contre partie, pour s'assurer une source de capital important, il fournissait à l'impérialisme matières premières et main-d'œuvre à bon marché pour assurer à l'impérialisme américain la bonne marche d'une exploitation ouverte des plus éhontées.

Déjà, vers les années 50, les structures économiques du Québec s'étaient suffisamment modifiées sous les pressions de l'industrialisation : la victoire du parti libéral de

Lesage accorde l'accession au pouvoir de la petite bourgeoisie urbaine qui a tout intérêt à entretenir nationalisme, fédéralisme et impérialisme.

La classe dominante d'alors au Québec, considérant sa situation dans la conjoncture du fédéralisme anglo-saxon et de l'impérialisme américain, domine aux niveaux politique et idéologique.

Quant au niveau économique, elle en est réduite à remplir la fonction de *classe régnante* sur un domaine d'exploitation délimité au profit des capitaux canadiens et américains : la province de Québec.

L'idéologie de développement accaparé par la fraction de la petite-bourgeoisie néo-libérale-fédéraliste a pris sous le leadership de Bourassa la coloration technocratique. Ce courant généralisé au monde occidental et plus particulièrement à l'Amérique du Nord correspond à toute une idéologie, une conception du pouvoir rendu compétent, efficace et fonctionnel par tout un appareillage technique emprunté à l'entreprise privée. L'État en vient même à calquer ses structures de fonctionnements aux entreprises de type monopolistiques. L'État devient progressivement plus interventionniste et plus centralisateur. Ce sont là, aussi, en substance, les objectifs ultimes du Parti Québécois et de la fraction de la petite bourgeoisie qu'il représente moins les divergences idéologiques sur la nation et le nationalisme québécois.

Après avoir fait front commun avec le gouvernement libéral de la « révolution tranquille », la petite bourgeoisie urbaine a commencé à manifester des signes de scissions devant les limites qu'imposait à ses aspirations la bourgeoisie canadienne à partir de 1964. C'est de la généralisation de ce mécontentement qui a des sources davantage idéologiques qu'économiques et stratégiques que s'est formé le Parti Québécois.

Dans cette conjoncture politique d'une lutte hégémonique entre les fractions de la petite bourgeoisie québécoise est survenue l'action felquiste. De là l'ampleur de la réaction fédérale et l'appui que cette réaction a reçu de la part de la fraction petite bourgeoise représentée par le gouvernement Bourassa.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

L'action du Front de Libération du Québec a servi de révélateur des contradictions installées au cœur de la formation sociale québécoise. D'une part, elle permet l'éclatement au grand jour de la lutte que se livre la petite bourgeoisie ; de l'autre elle fait éclater les contradictions d'une pratique politique définie par des agents de la

petite bourgeoisie indépendantiste et reprise à son compte par la classe qui lui est antagoniste : la classe des producteurs. Elle provoque une période de radicalisation de la lutte de libération nationale qui se définira dès lors dans le cadre de rapports conflictuels et antagonistes ouverts entre la classe ouvrière d'une part et la petite bourgeoisie péquiste, de l'autre.

Tout se passe comme si le Québec allait voir naître une organisation politique révolutionnaire à partir des scissions des « radicaux » d'avec les organismes socio-économiques et politiques populaires monopolisés jusqu'à ce jour par l'aile progressiste de la petite bourgeoisie indépendantiste. Mais il y a un dur hiver à traverser.

3

Problèmes sociaux, contradictions structurelles et politiques gouvernementales

Hélène David et Louis Maheu

[Retour à la table des matières](#)

La crise politique qui secoue le Québec depuis le 5 octobre dernier et qui s'est amplifiée dans les jours et les semaines suivantes, ne peut s'expliquer uniquement par la situation exceptionnelle qu'ont créée les enlèvements successifs du diplomate James Cross et de Pierre Laporte, ministre du travail du Québec, par des membres du FLQ. La ligne dure, adoptée par le gouvernement fédéral, et qui s'est imposée à l'équipe ministérielle du Québec, constitue aussi un élément essentiel de la crise. Cette ligne dure s'est manifestée tant par le refus de négocier que par la proclamation des mesures de guerre et l'occupation du territoire québécois par l'armée.

Bien d'autres éléments de cette crise doivent être retenus ; certains sont liés aux fondements même de la crise, d'autres concernent plus les conséquences et les coûts sociaux des décisions gouvernementales prises tout au long de ces jours. Il en est ainsi de l'emprisonnement de militants de différents mouvements sociaux ; de la censure de l'information ; de la mort même du ministre Laporte ; du climat de peur et de délation créé et entretenu par les mesures gouvernementales et policières ainsi que par les déclarations insensées de plusieurs dirigeants politiques.

Il faut aussi retenir comme dimension essentielle de cette crise la défense de la politique gouvernementale comme étant la seule et unique politique possible (« The one best way »). Cette justification rangeait du coup dans le camp de l'opposition illégitime – voire dans un mouvement subversif qui voulait imposer un contre-gouvernement – tout dissident ou toute personne qui s'interrogeait sur le bien-fondé des décisions gouvernementales. Une telle rigidité chez les dirigeants politiques légitimait toute action répressive de la police qui tentait de déraciner toute forme de militantisme politique de gauche.

Mais pour comprendre et apprécier la signification de cette crise, il est indispensable de déborder les décisions politiques immédiates, les dénonciations arbitraires des autorités, les prétendues justifications d'une insurrection appréhendée et le recours aux mesures répressives qui mettent au rancart libertés civiles et politiques, ainsi que les prises de position de différents groupes qui se sont opposés à de telles manœuvres.

Une crise politique est toujours révélatrice d'un état de rapports de forces ; elle grossit, comme une loupe, les contradictions sociales qui agitent une société de manière plus ou moins perceptible en temps normal. Mais elle n'est pas que révélatrice de ces tensions ; elle est aussi un aboutissement, un éclatement d'une série accumulée de problèmes sociaux, politiques ou économiques qui caractérisent une société, problèmes dont les dirigeants politiques n'ont souvent même pas réussi à faire disparaître les symptômes. Enfin, une crise politique est aussi un multiplicateur qui monte d'un cran les contradictions et problèmes sociaux d'une collectivité.

Il faut donc, à partir des politiques gouvernementales concernant des problèmes précis, dégager les constantes d'une ligne politique et mettre en relief les rapports qui existent entre cette ligne politique et les caractéristiques structurelles de la situation économique et politique du Québec.

Il sera d'abord démontré comment les contradictions structurelles identifiées accentuent certains problèmes sociaux, politiques et économiques. L'analyse de certaines politiques visant à agir sur ces contradictions indiquera comment, en fait, elles avantagent certaines classes sociales, ou fractions de classe, au détriment d'autres classes qui sont confrontées à des problèmes sociaux complexes. Par ailleurs, ces classes sociales connaissent une mobilisation politique canalisant l'expression et l'action en vue de la défense de leurs intérêts sociaux. Il sera indiqué pourquoi cette mobilisation ne peut se faire sans que soient remises en cause les politiques gouvernementales. Les conflits sociaux qui s'amorcent rendent donc plus visibles les intérêts des groupes sociaux qui sont favorisés par les politiques gouvernementales ; ces conflits provoquent aussi une prise de conscience quant au véritable champ d'action de ces politiques qui se situent au seul niveau de l'aménagement des conditions de la subordination économique et sociale.

Faute d'appliquer des politiques de transformation majeure qui modifieraient véritablement les structures de domination économique et sociale, les dirigeants

politiques sont amenés à exercer des politiques fondamentalement répressives à l'égard de tout groupe qui révèle les effets de ces dominations par la revendication ou la contestation. Cette stratégie de la destruction autoritaire de l'adversaire politique sera reliée à l'impossibilité de s'attaquer aux contradictions qui résultent des diverses structures de domination.

Les péripéties de ces événements ont trop souvent détourné l'attention des problèmes essentiels. Cette analyse, visant à préciser ces problèmes, prend pour point de départ la triple domination économique sous laquelle le Québec vit.

La domination des capitaux américains sur l'économie canadienne et québécoise se double, en effet, d'un développement économique, à l'intérieur du Canada, qui se poursuit au profit d'une région ; tant sur le plan des structures que sur celui des politiques économiques, c'est l'Ontario, où domine la bourgeoisie anglo-saxonne, qui est la plus avantagée au détriment d'autres régions. Enfin, à l'intérieur même du Québec, l'appartenance ethnique opère une différenciation nette quant au contrôle de l'activité économique et à la distribution des revenus et des emplois.

Par ailleurs, cette structure de domination économique a des effets sociaux et politiques spécifiques sur lesquels vise à agir l'État québécois. Mais dans la mesure où les politiques mises en œuvre favorisent surtout une classe moyenne technocratique, elles élargissent la distance sociale entre les classes favorisées et les milieux défavorisés. Ceux-ci vivent leur situation sous forme de chômage, de bas revenus, de coût élevé de la non-éducation etc. Les politiques sociales ajoutent ainsi leur propre violence à celle des contradictions existantes qu'elles ne contrent pas. Étant inefficaces, même dans le traitement des symptômes des effets de la domination, les politiques de l'État québécois se rétrécissent à une amélioration des voies de mobilité individuelle.

Enfin, le déroulement de l'analyse conduit à traiter plus spécifiquement de la situation de la ville de Montréal. Il ne peut pas être attribué au hasard le fait qu'à chaque crise politique Montréal soit particulièrement ébranlée. La métropole est en effet le lieu politique où le réseau des contradictions, identifiées comme fondements structurels à la crise, est le plus intense.

La conjonction de toutes ces contradictions est liée au statut de métropole économique de Montréal ; les conflits sociaux touchant l'orientation de la société québécoise y sont donc particulièrement exacerbés. À cela s'ajoutent les problèmes qui caractérisent directement les grands systèmes urbains : rapports ville-banlieue ; problèmes de rénovation urbaine ; ségrégation sociale de l'espace urbain ; etc.

Ainsi donc les conflits sociaux qui sont vécus à Montréal se fondent à la fois sur des problèmes urbains et sur des problèmes socio-politiques qui condensent et cristallisent, de façon nette et visible, l'ensemble des contradictions d'une société.

1 – Québec, une colonie de l'intérieur

1 – Le Canada sous contrôle étranger :

[Retour à la table des matières](#)

« L'ampleur du contrôle étranger sur l'industrie canadienne atteint des proportions inégalées dans le monde des pays industriels » ¹. Ainsi débute le plus récent rapport sur l'industrie canadienne préparé pour le bureau du Conseil privé du premier ministre du Canada.

Le développement économique du Canada. s'est toujours fait à partir d'une participation majoritaire de capitaux étrangers dans l'économie. Après la première guerre mondiale, les capitaux britanniques cèdent la place aux capitaux américains dont l'importance relative ne cesse de croître. ²

De 1945 à 1964 les investissements directs étrangers sont passés de \$2.7 milliards à \$15.9 milliards (donc x 6. en 20 ans) ; les capitaux américains représentent 81.1 % de cette somme ; le grand total des investissements étrangers s'élève à \$27.4 milliards dont 78 % appartiennent aux Américains. ³

La plus grande partie de ces capitaux est investie dans les secteurs des mines, de la fabrication et du pétrole et gaz naturel :

	PROPRIÉTÉ en %		CONTRÔLE (1963) en %	
	Étrangère : total	Américaine	Étranger : total	Américain
Pétrole et gaz naturel	64	54	74	62
Mines et affinage	62	54	59	52
Fabrication	54	44	60	46

¹ Watkins, M., dir. *Propriété étrangère et structure de l'industrie canadienne*, (Bureau du conseil privé, Ottawa 1968), p. 1.

² Dubuc, Alfred. « Développement-économique et politiques de développement : 1900-1940 ». *Économie québécoise* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969) pp. 195-196.

³ Loranger, Jean-Guy. « L'impérialisme américain au Québec : Analyse de données récentes », *Socialisme '68*, pp. 26-52.

Ces secteurs sont de plus ceux où la capitalisation totale est la plus forte, correspondant à près de la moitié de tout le capital employé dans les industries canadiennes ; un contrôle de ces secteurs a conséquemment plus de poids ¹

L'enquête sur la propriété étrangère au Canada, citée précédemment, détaille le taux de contrôle pour chaque industrie et en examine le rapport avec la concentration industrielle ; elle en précise donc les effets quant au contrôle du marché ² :

	CONTRÔLE ÉTRANGER		CONCENTRATION INDUSTRIELLE	
	firmes contrôlées de l'extérieur parmi les 20 plus grosses	% ventes de ces firmes en % du total des ventes du groupe industriel	% ventes des 20 plus grosses firmes en % du total des ventes du groupe industriel	% ventes des 8 plus grosses firmes en % du total des ventes du groupe industriel
Quelques groupes industriels où le contrôle étranger et la concentration industrielle sont particulièrement élevés (Canada)				
Produits du pétrole et du charbon	18	n. d.	99	93
Caoutchouc	13	88	94	80
Tabac	16	81	100	78
Matériel de transport	15	75	79	68
Matériel électronique	14	32	66	53

Parmi les conséquences importantes d'un tel contrôle, mentionnons entre autres l'accroissement de l'endettement national (d'une part en paiements de services faits à l'étranger et d'autre part, en intérêts et dividendes que le Canada paie à l'étranger). En 1965, le Canada payait ainsi plus d'un milliard à l'étranger en intérêts et dividendes. Pour la période allant de 1959 à 1965, les Américains ont retiré du Canada 3 milliards de plus que leurs investissements. ³

Malgré une politique tarifaire protectionniste, créant à long terme une structure industrielle moins efficace, le marché financier est demeuré une simple extension de celui de New York. Beaucoup de filiales sont aussi possédées entièrement par des étrangers, facilitant ainsi l'application des politiques des firmes multinationales. Ceci entraîne de graves lacunes dans les politiques nationales tant sur le plan de la formation du personnel que sur celui de la recherche et du développement, qui est de plus en plus un élément important de la force compétitive d'un pays. S'interroger sur le contrôle étranger de l'industrie canadienne, c'est poser toute entière la question de

¹ Loranger, Jean-Guy. *ibid.*

² Watkins, M. *ibid.*, p. 444
 contrôle du capital dans l'industrie du caoutchouc : 97 %
 contrôle du capital dans l'industrie du matériel électronique : 77 %

³ Julien, Claude. *L'empire américain*, (Paris, Grasset 1969)

l'indépendance nationale et de l'autonomie des décisions quant à l'orientation du développement économique et des choix sociaux.

Quelques exemples suffiront à indiquer de quel poids pèsent les intérêts financiers de firmes multinationales lorsque le gouvernement canadien essaie de prendre des décisions conformes à l'intérêt national. Ainsi lorsqu'en 1963 une commission propose au gouvernement fédéral de taxer à 40 % les insertions publicitaires, parce que ces dernières pratiquent une politique du « dumping », le projet est approuvé successivement par Diefenbaker, puis par Pearson mais, avant que la décision puisse être menée à terme, « John F. Kennedy téléphone à Pearson pour lui mettre le marché en main : ou bien les publications du groupe Time-Life et le Reader's Digest seront exemptes de cette taxe de 40 %, ou bien les États-Unis couperont le crédit de 420 millions de dollars destiné à la firme Canadair de Montréal. Et cela ajoute Kennedy jettera 16,000 chômeurs sur le pavé ». À la suite d'une autre tentative d'Ottawa en 1967, « le président Johnson intervient auprès du gouvernement canadien pour le menacer de représailles économiques si Ottawa ne renonce pas à une nouvelle loi sur le contrôle des banques et qui, bien entendu, s'applique aussi aux banques américaines établies au Canada ». ¹

Les politiques actuelles du gouvernement fédéral, concernant les effets de l'économie américaine sur le Canada, ne sont donc que des prolongements directs de politiques continentales qui avantagent évidemment les États-Unis mais qui, le plus souvent, sont contraires aux intérêts propres du Canada.

La politique anti-inflationniste est un exemple récent et notoire des effets de l'enlignement canadien sur les politiques économiques américaines. On sait, en effet, comment le gouvernement fédéral a décidé de donner priorité à la jugulation de l'inflation, par des politiques de restriction du crédit, par exemple. Cette insistance sur des mesures restrictives, plutôt que d'avoir recours à des politiques créant des emplois, augmentant la circulation de la masse monétaire etc. a augmenté considérablement le chômage dans les régions du Canada qui sont déjà chroniquement en difficulté sur le plan économique ; par ailleurs, des politiques qui auraient pour effet de modifier les causes structurelles du sous-développement régional afin de renforcer les économies régionales les plus vulnérables aux variations du cycle économique sont inexistantes. ²

¹ Julien Claude. *L'Empire américain*, (Paris, Grasset 1969).

² Les activités du Ministère de l'Expansion économique régionale appellent une analyse détaillée quant à leurs effets ; notons, pour l'instant, que l'exemple des subventions accordées à la compagnie IBM, s'il est révélateur de la politique d'ensemble, incite à croire que les effets des subventions vont être de renforcer les structures actuelles (domination étrangère et domination interne de l'Ontario) aux frais des contribuables canadiens. Ce ministère a donc offert à IBM une subvention totale de \$6 millions pour un projet de nouvelle usine fabricant des pièces d'ordinateurs, créant ainsi 708 emplois. Il est évidemment intéressant que se développe au Québec une industrie électronique dans les secteurs de pointe. Cependant les bureaux-chefs d'IBM au Canada sont à Toronto tandis qu'on subventionne cette entreprise florissante pour qu'elle crée des emplois à la fabrication (emplois qui ne nécessitent pas une qualification technique très élevée) au Québec. Ce n'est donc que la version moderne du « come to Quebec for cheap labour. »

2 – Politique économique canadienne et situation dominante de l'Ontario

[Retour à la table des matières](#)

Les problèmes de la domination étrangère de l'économie canadienne – et partant québécoise où se fait aussi sentir les conséquences de cette domination – se doublent des problèmes issus des stratégies de développement imaginées au nom d'une politique économique canadienne que l'on veut intégrée et harmonieuse.

On sait en effet – n'en déplaise à certains historiens comme Donald Creighton – que l'opération politique qui devait mener à la Confédération en 1867 était aussi fondée sur une politique économique bien précise. Ainsi A. Dubuc explique que : « la Confédération fut essentiellement une opération de finances publiques ayant pour but de mettre à la disposition des agents reconnus responsables de l'investissement, les ressources nécessaires au développement économique du pays ». ¹

La stratégie économique élaborée à cette époque visait essentiellement la création d'un axe économique canadien allant de l'est à l'ouest du pays. On envisageait l'expansion des chemins de fer pour intéresser l'est économique canadien à la colonisation de l'ouest ; vieux modèle nord-américain que l'on copiait. Un élément important de cette stratégie devait être la politique tarifaire protectionniste qui voulait contrer l'axe économique et souvent géographique nord-sud (que l'on pense à la Colombie Britannique et aux Provinces Maritimes) qui liait certaines régions canadiennes à leurs régions-sœurs américaines. Cette politique économique, dont certains éléments furent définis en 1857-1858 par A. T. Galt – Ministre des Finances de la Province du Canada qui était aussi très près des milieux financiers qui soutenaient la Compagnie du Grand Tronc responsable, et subventionnée à ce titre, de la construction du réseau ferroviaire canadien – et qui fut systématisée par le gouvernement MacDonal en 1878, voulait substituer aux relations économiques avec les États-Unis, des relations plus étroites avec l'Angleterre et le Commonwealth.

C'est d'ailleurs en 1866 que prit fin le traité de réciprocité avec les États-Unis (1854) qui avait permis l'accès aux marchés américains alors en forte expansion.

Les résultats de cette « National Policy » se firent attendre fort longtemps ; elle ne devait pas empêcher, par exemple, un net mouvement d'émigration vers les États-Unis de citoyens canadiens que ne parvenait pas à retenir un développement écono-

¹ Alfred Dubuc, « Une interprétation économique de la constitution » in *Socialisme '66*, janvier 1966, n° 7, p. 4

mique fort lent à la fin du 19^e siècle ¹. Et le développement économique du Canada et du Québec dans les premières décennies du 20^e siècle ne fut pas dû à cette seule « National Policy » ; il devait même se faire finalement malgré ou contre elle. Le gouvernement fédéral qui investissait beaucoup trop dans les chemins de fer au détriment d'autres secteurs ² ne pouvait contrôler et orienter tous les efforts de capitalisation que nécessitait le développement économique.

D'une part, les capitaux américains cherchaient à entrer au pays pour profiter du tarif douanier industriel protectionniste et du taux préférentiel des échanges commerciaux qui liaient et lient encore le Canada, la Grande-Bretagne et le Commonwealth. Rendus au Canada, on l'a bien vu, ces capitaux imposaient aussi certaines orientations économiques. D'autre part, le gouvernement dut compter de plus en plus avec des réseaux d'institutions financières qui, par leurs capitaux et l'épargne des particuliers qu'elles refilaient au gouvernement, s'étaient constituées en groupes de pression influant sur l'orientation du développement économique. ³

Aussi, la « National Policy » officielle ne put imposer de façon exclusive l'axe économique est-ouest : on assista donc, et on assiste encore, à un amalgame complexe d'axes économiques et de tendances structurelles est-ouest et nord-sud. Partant, on vit de plus en plus émerger un développement économique fort inégal selon les régions, problème économique structurel qui secrétait des tensions politiques importantes. Ainsi les fluctuations que devait connaître la politique des tarifs protectionnistes dépendaient des interventions de divers groupes de pression régionaux qui poursuivaient la défense de leurs intérêts.

Comment, dès lors, expliquer la persistance d'un axe économique est-ouest si ce n'est par les avantages économiques substantiels que cette politique confère à l'Ontario qui détient ainsi une position de domination dans l'économie canadienne ? Si l'on distingue comme R. Tremblay l'a fait ⁴, le tarif apparent (16 % en moyenne) de la douane canadienne qui s'applique à un produit, du tarif réel (30.6 % en moyenne) qui touche un produit fini en tenant compte des tarifs qui frappent les matières premières, produits intermédiaires, etc... nécessaires à sa fabrication, on constate que la politique tarifaire avantage fortement l'Ontario.

De fait, en 1963, « sur 53 groupes de produits jouissant d'une protection tarifaire réelle égale ou supérieure à la moyenne, l'Ontario était fortement représenté (c'est-à-dire avait une production dans ces secteurs qui dépassait celle du Québec) dans 36

¹ Voir à ce sujet les travaux suivants:

W. A. Mackintosh, *The Economic Background of Dominion-Provincial Relations*, Toronto, Carleton Library, n° 13, 1964 ; O. J. Firestone, *Canada's Economic Development 1867-1953*, London, Bowes and Bowes, 1958 ; W. T. Easterbrook, H. G. J. Aitkew, *Canadian Economic History*, Toronto, Macmillan Co. of Canada, 1963.

² Alfred Dubuc, *op. cit.*, in *Économie Québécoise*, 1969, p. 213.

³ Alfred Dubuc, *op. cit.*, p. 214.

⁴ R. Tremblay, *Indépendance et marché commun Québec-États-Unis*, Montréal, Éditions du jour, 1970, p. 42, 43.

groupes alors que le Québec ne possédait que 13 groupes. Quatre groupes de produits fortement protégés au Canada, étaient à peu près également répartis dans les deux provinces. »¹ Bref, l'Ontario possède 68 % des industries les plus protégées et le Québec 24 % ; 9 % sont réparties dans les deux provinces.²

D'autres indicateurs peuvent être utilisés pour illustrer la position de domination de l'économie ontarienne par rapport à celle du Québec. Le revenu personnel *per capita* et les salaires du secteur manufacturier, malgré un rythme global de croissance à peu près identique dans les deux provinces, sont supérieurs en Ontario à ce qu'on trouve au Québec ; le premier d'environ 30 % et les seconds d'environ 15 %.³ Les périodes de stagnation économique (1957-1961), d'expansion (1961-1966) et d'ajustement (1967-1970) que connut le Québec, à l'instar de l'économie canadienne globale⁴, n'ont pas modifié l'écart économique existant entre ces deux provinces. De plus, en ce qui a trait au chômage, par le nombre absolu de travailleurs et le pourcentage de la main-d'œuvre civile qui en seraient atteints, le Québec doit faire face à des problèmes plus aigus que l'Ontario dans la mesure où il ne fournit pas suffisamment de travail à sa population active.⁵ Les statistiques des mois les plus récents et les prévisions pour les mois à venir laissent entrevoir une aggravation de cette situation. Les statistiques relatives aux bénéficiaires des divers programmes d'assistance sociale au Québec et en Ontario laissent voir qu'à ce titre aussi le Québec est en bien mauvaise posture quand on le compare à l'Ontario ; il y avait, en moyenne, de 10 à 15 % plus de bénéficiaires québécois qu'ontariens en 1964 et un tiers des bénéficiaires canadiens étaient localisés au Québec.⁶

Quant au secteur secondaire manufacturier, secteur économique dont les effets multiplicateurs sont essentiels au développement économique, il retient moins d'investissement de capitaux au Québec qu'en Ontario.⁷ De plus, si on tient compte des industries à forte, moyenne ou faible productivité de ce secteur, on remarque que l'Ontario jouit, pour toutes ces industries, d'une valeur ajoutée moyenne par employé supérieure à celle du Québec ; qu'elle concentre sa main-d'œuvre dans les industries à forte capitalisation, alors que le Québec investit sa population active manufacturière dans des industries à faible productivité et caractérisées par l'importance de leur main-d'œuvre et non de leur capital. Il va sans dire que pendant que l'Ontario investissait

¹ R. Tremblay, *op. cit.*, p. 44.

² R. Tremblay, *op. cit.*, p. 46.

³ André Raynauld, *Croissance et structure économique de la Province de Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1961, p. 52 et suivantes, en particulier p. 58 et 59.

⁴ G. Lebel, *Horizon 1980 ; une étude sur l'évolution de l'économie du Québec de 1946 à 1968 et sur ses perspectives d'avenir*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1970, p. 102 à 119.

⁵ *Rapport de la commission royale d'enquête sur la fiscalité*, Québec, gouvernement du Québec, 1965, p. 479, pour la période 1953-1964. G. Lebel, *op. cit.*, p. 56, 237, 238, pour la période 1964-1970.

⁶ *Rapport sur la fiscalité*, *op. cit.*, p. 485.

⁷ G. Lebel, *op. cit.*, p. 86.

plus dans les industries à forte productivité, le Québec, lui, dirigeait deux fois plus de capitaux que l'Ontario vers les industries à faible productivité.¹

Si, par ailleurs, on tente de préciser, pour les industries manufacturières en général, où vont les investissements faits en Ontario et au Québec, on constate des écarts structurels importants entre ces économies provinciales.

**Investissements par homme/année, Canada, Québec, Ontario,
1949-1951 à 1961-1963²**
(en dollars courants)

	Période	Canada	Québec	Ontario	Écart structurel Ontario-Québec (en p.c.)
Investissement total, <i>per capita</i>	1949-1951	808.6	694.8	803.1	15.6
	1961-1963	1,424.5	1,156.3	1,467.7	26.9
Accroissement (en p. c.)	–	76.1	66.4	82.8	–
Écart de croissance : Ontario-Québec.	–	–	16.4		–
Immobilisations nouvelles, <i>per capita</i>	1949-1951	504.1	429.2	491.7	14.6
	1961-1963	889.6	721.6	927.0	28.5
Accroissement (en p. c.)	–	76.5	68.1	88.5	–
Écart de croissance : Ontario-Québec.	–	–	20.4		–
Outillage <i>per capita</i>	1949-1951	350.5	304.7	344.3	13.0
	1961-1963	652.9	529.5	691.5	30.6
Accroissement (en p. c.)	–	86.3	73.8	100.8	–
Écart de croissance : Ontario-Québec.	–	–	27.0		–
Outillage par travailleur à la production	1949-1951	434.8	375.4	431.1	14.8
	1961-1963	932.4	747.0	1,007.0	34.8
Accroissement (en p. c.)	–	114.4	99.0	133.6	–
Écart de croissance : Ontario-Québec.	–	–	34.6		–

Bref, en investissements par homme/année, l'écart de croissance entre l'Ontario et le Québec, mesuré en fonction de deux périodes différentes, 1949-1951 et 1961-1963, est surtout déterminant d'abord au niveau de l'outillage par travailleur à la production et de l'outillage *per capita*, puis plus faiblement, au niveau des immobilisations nouvelles *per capita*. Il faut bien voir que la capacité concurrentielle de l'économie québécoise est inférieure à celle de l'Ontario du fait d'un retard important au niveau des investissements aptes à stimuler la productivité.

En résumé, la domination étrangère que subit l'économie canadienne et québécoise est doublée pour cette dernière d'une domination exercée par l'économie ontarienne qui profite de certains privilèges que lui confère une « National Policy »

¹ G. Lebel, *op. cit.*, p. 72, 85, 86, 155, 198 ; Rapport de la Commission... *op. cit.*, p. 481.

² J.-P. Château, « Croissance et structure des industries manufacturières au Québec et en Ontario, 1949-1963 » in *l'Actualité économique*, Vol. 44, n° 2, juillet 1968, p. 287.

qui perpétue et consolide un développement économique inégal. Le groupe ethnique canadien-anglais est donc au Canada en situation structurelle de domination.

3 – La ségrégation économique

[Retour à la table des matières](#)

Le troisième palier de la domination économique que subissent les Québécois est celui de la ségrégation économique. Celle-ci effectue une sélection nette à l'intérieur du Québec entre Canadiens-français et Canadiens-anglais, tant sur le plan du contrôle des entreprises, sur celui des emplois et du revenu que sur celui des avantages économiques que procure le niveau de scolarité ou le bilinguisme.¹ Les mécanismes de cette ségrégation perpétuent ainsi la situation de subordination dans laquelle se trouvent les Canadiens français à l'intérieur même du Québec.

Quelques données tirées du troisième tome du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme² préciseront ces affirmations (que l'ensemble des travaux de la Commission confirment totalement).

De façon systématique, selon chaque critère, *c'est toujours au Québec que le Canadien français est le plus défavorisé et que le Canadien anglais est le plus avantagé*. L'écart entre les deux groupes est donc encore plus marqué au Québec qu'ailleurs au Canada.³

Au niveau des secteurs industriels, les Canadiens français n'en contrôlent que deux, et encore parmi les plus anciens techniquement et en déclin : le bois et le cuir. La productivité par travailleur passe de \$6,500 dans les établissements canadiens-français à \$8,400 dans les établissements canadiens-anglais et à \$12,200 dans les établissements étrangers. Ces derniers contribuent dix fois plus à l'exportation hors de la province que les établissements canadiens-français.

Le revenu moyen du Canadien français, même à l'intérieur du Québec, le situe au 12^e rang dans le classement par origine ethnique. La différence entre son revenu moyen et celui du Canadien anglais correspond à un écart annuel de \$1,755.

¹ Cette troisième forme de domination est plus analogue à celle que subissent les noirs américains : ségrégation et maintien dans une classe inférieure à cause d'une appartenance ethnique. Les deux premiers types des dominations sont plus semblables aux processus de contrôle étranger dans les pays autonomes politiquement tels que les pays d'Amérique Latine.

² (Ottawa, imprimeur de la Reine 1970) ch. IV ; et aussi l'analyse qu'en a fait Lysiane Gagnon dans *La Presse* avant que ne paraisse le rapport (reprise dans *Économie québécoise*) « Les conclusions du rapport B.B. : de Durham à Laurendeau-Dunton : variations sur le thème de la dualité canadienne ».

³ Les données qui suivent concernent le Québec.

Ce n'est pourtant pas parce que le Canadien français n'est pas bilingue. Alors qu'ailleurs au Canada le bilinguisme fait accroître le revenu, au Québec, les bilingues d'origine ethnique française gagnent moins que les unilingues anglais d'origine française ; c'est donc la connaissance de la langue anglaise qui paye et non le bilinguisme. ¹

Enfin l'apport de l'éducation au revenu, (contrairement à ce que soutient le mythe du rattrapage par la compétence) est moindre pour le Canadien français ; au niveau universitaire, son revenu n'égale que 75 % de celui du Canadien anglais. Par ailleurs, d'autres calculs ont établi que le niveau de scolarité inférieur des Canadiens français ne rend compte que de 33 % de la disparité du revenu.

Une autre partie de l'étude qui a servi de base à ces constatations de la Commission vient d'être divulguée et porte un jugement plus catégorique sur les causes de ces disparités systématiques ² : « l'écart de 35 % entre les revenus des anglophones et des francophones est dû *pour 60 % à la ségrégation économique* pratiquée par la minorité anglophone à l'endroit de la majorité francophone ». Plus concrètement, cette ségrégation signifie que « les capitalistes anglophones préfèrent – consciemment ou pas – minimiser leurs profits personnels afin d'augmenter le revenu général du groupe ethnique auquel ils appartiennent... (ils) acceptent de ne pas tirer un profit maximum de leurs avoirs en restreignant leurs investissements dans le groupe francophone (par l'embauche, la création et l'expansion d'industries) qui constitue au Québec, le principal réservoir de main-d'œuvre ».

Tentant d'expliquer les sources de l'infériorité des entreprises contrôlées par des Canadiens français, les commissaires avaient analysé « l'importance relative des facteurs d'inégalité socio-économique » ³ Ils reliaient l'état d'infériorité économique des Canadiens français à des caractéristiques individuelles, telles que le niveau de scolarité ou la langue (cf. supra p. 107) alors que les conclusions du rapport des économistes en attribuent clairement la responsabilité aux pratiques restrictives et ségrégationnistes du groupe canadien-anglais.

¹ Au point que l'unilinguisme français pour ceux qui sont d'origine ethnique britannique diminue de plus de 50 % leur revenu.

² Racine Gilles, commentant le ch. IX de l'étude *non-publiée* des économistes A. Raynauld, G. Marion et R. Béland sur « La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada », *La Presse*, 14 nov. 1970.

³ *id.*, ch. V, « facteurs d'inégalité socio-économique ».

II.- Le pouvoir politique québécois

1 – Le traitement politique de la domination économique

[Retour à la table des matières](#)

Il est bien entendu que le pouvoir politique québécois officiel a tenté, au fil des années, d'apporter des solutions à cet état de faits. Une analyse de ces tentatives, de leurs réussites ou échecs, s'impose donc.

Il faut d'abord souligner que beaucoup des initiatives les plus importantes lancées au niveau des gouvernements provinciaux et municipaux pour régler divers problèmes, aussi bien sociaux qu'économiques, devaient provoquer des difficultés de juridiction constitutionnelle. De quel ordre de gouvernement relevaient les problèmes à traiter ? Les pouvoirs politiques et économiques reconnus aux divers ordres de gouvernements permettaient-ils de drainer les ressources nécessaires à la solution des problèmes rencontrés ?

De telles difficultés surgissaient même si, dans la plupart des cas, les autorités politiques ne s'attaquaient qu'aux symptômes des problèmes de domination et non pas aux contradictions structurelles que provoquaient ces situations de domination.

On nota donc, au cours des dernières décennies, d'une part, des accroissements substantiels dans les dépenses des gouvernements municipaux et provinciaux.¹ Ces gouvernements étaient donc de plus en plus sollicités pour apporter des solutions à divers problèmes. Et, d'autre part, on nota aussi un nombre relativement élevé de commissions royales de toutes sortes ou de négociations multiples – notamment sur les questions de sécurité sociale et d'enseignement supérieur – qui visaient à mieux définir les responsabilités gouvernementales de chaque palier de gouvernement et, par des politiques fiscales que l'on voulait renouveler, à rapprocher les ressources disponibles des milieux décisionnels qui devaient les employer².

Au Québec, le gouvernement provincial du début des années soixante était mû par un courant nationaliste de reconquête de certains droits et de transformation sociale ; ce fut la période de la « Révolution tranquille ». Le gouvernement alla aussi jusqu'à

¹ Rapport... sur la fiscalité, *op. cit.*, p. 495, 498 ; M. Dumais, « L'évolution économique du Québec : 1940-1965 » in *Économie Québécoise*, *op. cit.*, p. 227.

² M. Dumais, *op. cit.*, pp. 228-229.

acquérir divers instruments industriels et financiers nécessaires à son action. Il nationalisa ce qui restait des compagnies privées d'électricité ; redéfini les structures de négociation des conflits du travail ; créa la Société Générale de Financement (S.G.F.) qui devait provoquer la mise sur pied d'entreprises industrielles québécoises ; conçut la mise sur pied d'un Conseil d'Orientation Économique – devenu l'Office de Planification et de Développement du Québec – et de conseils d'orientation économique régionaux ; donna naissance à la Caisse des dépôts ; et accorda beaucoup d'énergie à moderniser les structures d'éducation du Québec de manière à donner aux Québécois les compétences technologiques et administratives nécessaires à leur participation pleine et entière au développement économique et industriel des sociétés modernes.

Si l'on cherchait par ces moyens à solutionner les problèmes de triple domination économique s'exerçant au Québec, force est de constater que ces politiques ont tourné court. Le contrôle étranger exercé sur nos industries par les mouvements de capitaux n'a été en rien modifié. La situation économique privilégiée de l'Ontario n'a pas subi de transformations majeures. Quant à la discrimination ethnique qui s'exerce au détriment des Canadiens français, elle demeure toujours aussi inacceptable.

Un examen plus attentif des tentatives faites pour résoudre beaucoup de ces problèmes à l'aide d'une éducation mieux conçue et modernisée révèle que l'on faisait en grande partie fausse route. À cet égard, les résultats des travaux commandés par la Commission Laurendeau-Dunton sont plus qu'éloquents dans la mesure même où ils illustrent que l'éducation ne saurait effacer la discrimination, beaucoup plus forte, due au simple fait d'être Canadien français. (cf. supra, p. 107), Et même, on sait que ces travaux mettent en évidence le fait qu'à un niveau égal d'instruction, le Canadien français n'aurait toujours pas un revenu comparable à son homologue canadien-anglais.

Les mesures politiques utilisées n'ont pas causé de transformations majeures au sein des contradictions structurelles qui affectent le Québec et les problèmes de la triple domination économique restent encore déterminants pour la situation québécoise.

Les conseils d'orientation économique et l'Office de Planification et de Développement du Québec peuvent-ils favoriser de réelles expériences de planification économique quand l'économie dont il est question est une économie dominée financièrement, commercialement et politiquement, économie qui se fait imposer des décisions par des bureaux administratifs et des services de développement industriel le plus souvent localisés hors du territoire québécois et même canadien ?

Si bien que la question se pose de savoir si le Québec détient les pouvoirs économiques, notamment fiscaux et monétaires, et les pouvoirs politiques nécessaires à la mise en œuvre de solutions satisfaisantes. La S.G.F. n'a pas vraiment favorisé la

formation et le développement d'industries nouvelles mais a acquis des industries en situation économique difficile.

Force est de constater que les politiques fonctionnelles mises en oeuvre par l'appareil politique officiel ne sauraient être qualifiées de tentatives politiques conséquentes visant à la maîtrise des contradictions structurelles économiques qui déterminent l'évolution de notre société. On sait maintenant que les efforts du gouvernement québécois pour diversifier, par l'utilisation de divers groupes financiers, les sources de provenance des capitaux nécessaires à sa politique nationale de développement ne furent pas poursuivis avec l'énergie indispensable à leur efficacité. Des groupes financiers anglophones bien connus, selon les révélations d'un conseiller économique du gouvernement d'alors, auraient exercé des pressions politiques très fortes dont le gouvernement dut tenir compte dans diverses prises de décision relatives à sa conception du développement économique du Québec. La maîtrise politique des problèmes économiques du Québec aurait exigé et exige encore de vigoureuses politiques permettant d'exercer un contrôle réel sur notre économie.

2. – Le rattrapage institutionnel et les problèmes de classes

[Retour à la table des matières](#)

Faut-il dès lors affirmer que toutes les politiques tentées pour solutionner les problèmes économiques ont été sans résultat aucun ?

On ne peut nier – et le dossier de l'éducation à cet égard est probant – que ces politiques ont bel et bien constitué un effort de rattrapage et de modernisation institutionnels. Mais, par ailleurs, il faut soulever une autre interrogation à propos de ces politiques. Est-il possible d'établir à quels groupes sociaux, internes au Québec, elles ont profité ? Peut-on préciser quels groupes sociaux se servaient de l'appareil de l'État pour satisfaire leurs intérêts sociaux ou étaient avantagés par les politiques mises en oeuvre par l'État ?

Quand on examine, par exemple, le dossier de la nationalisation de ce qui restait de compagnies privées d'électricité, en 1962, l'on constate que cette politique fut sans doute bénéfique à la classe moyenne technocratique canadienne-française. Une telle politique a pu simultanément déclencher un plus grand contrôle social sur le développement économique d'un secteur industriel clef pour le Québec, elle a pu aussi favoriser l'émergence d'une force d'entraînement au niveau de la rationalisation industrielle de cette entreprise ou au niveau de l'investissement de capitaux dans une industrie québécoise. Il n'est pas évident cependant que ce sont là des fruits de la seule opération de 1962, dans la mesure où la première nationalisation d'une partie de

ce secteur industriel en 1944 a dû provoquer de tels résultats. Par ailleurs, autre conséquence indéniable, cette nationalisation a bien entendu provoqué une redistribution ethnique d'occupations à revenu élevé et cette redistribution ne s'est pas faite en faveur de la classe sociale défavorisée canadienne-française qui fournissait déjà des manœuvres pour cette industrie comme pour d'autres industries. C'est essentiellement la classe moyenne technocratique qui a profité de cette disponibilité nouvelle de postes de gérants, de professionnels salariés, etc...¹ « Le maître chez nous » aux Outardes que développe la publicité a-t-il profité à la classe sociale défavorisée ? Dans la mesure où cette opération n'était pas encadrée de transformations structurelles qui auraient rapproché cette classe sociale des mécanismes de pouvoir économique et politique qui auraient pris en charge la défense de leurs intérêts, elle profitait à des groupes sociaux bien spécifiques au sein de notre collectivité.

En ce qui a trait à la réforme de l'éducation, il faut bien reconnaître que la mise sur pied d'écoles secondaires polyvalentes et de collèges d'enseignement général et professionnel constitue des initiatives aptes à favoriser l'accessibilité générale et égalitaire à l'éducation et à l'enseignement supérieur. Mais cette politique n'implique pas que les enfants de tous les milieux sociaux sont également prêts à profiter de cette égalité devant l'école. On sait très bien que le développement de l'intelligence est fonction du milieu social et culturel de sorte que les enfants des milieux défavorisés sont moins aidés dans leur développement que ne le sont les enfants de classe moyenne technocratique où la culture, l'école, l'enseignement sont valorisés par la famille et le milieu social.² Et devant de telles réalités, la pédagogie est souvent irrationnelle puisqu'elle s'adresse plus facilement et intelligemment à ceux qui possèdent déjà beaucoup de capacités alors qu'elle devrait essentiellement favoriser ceux qui sont dépourvus. Réaliser un tel renversement impliquerait une spécialisation des professeurs devant œuvrer en milieu défavorisé, et une pédagogie du développement de l'intelligence qui tiendrait compte du milieu familial, social et culturel. Ces réalisations devraient être préalables aux opportunités égales de choix au niveau de l'école secondaire polyvalente et du C.E.G.E.P. Donc, pour que ces réformes n'élargissent pas le fossé entre les classes sociales et qu'elles ne haussent pas le coût du manque d'instruction en termes de statut occupationnel bas et de chômage, il aurait fallu s'attaquer à la genèse différentielle du développement de l'intelligence selon les milieux sociaux. L'absence de toutes préoccupations semblables au sein de la politique gouvernementale n'a fait que lier plus fortement le système d'éducation rénové à l'avenir social et aux intérêts de la classe moyenne technocratique qui était déjà plus à même de profiter des ressources éducatives et culturelles de la société. Aussi est-il

¹ Pour ce dossier, voir A. Breton, « The Economics of Nationalism » in *Journal of Political Economy*, August 1964, p. 376-386. Il va sans dire que nous ne partageons pas la condamnation implicite que l'auteur fait de tout mouvement nationaliste de libération économique ou politique. Les informations relatives à la nationalisation de l'électricité systématisées par l'auteur peuvent être resituées, comme nous le faisons, dans un autre cadre d'analyse.

² Voir à ce sujet, Pierre-W. Bélanger, « L'école polyvalente : ses incidences sociales » in Pierre-W. Bélanger et G. Rocher, *École et société au Québec*, Montréal, H.M.H., 1970, pp. 361-388.

vraisemblable que ces réformes aient en grande partie maintenu plutôt qu'aboli les inégalités sociales devant l'École.

Il faut encore ajouter que les C.E.G.E.P. étaient confrontés à un autre problème : soit leur articulation, en tant que niveau d'enseignement, avec les structures socio-économiques de la collectivité. À cet égard, le mouvement d'occupation des C.E.G.E.P. en octobre 1968 n'est pas dû seulement à une réaction ou une maladaptation au changement. Ce mouvement est aussi et surtout l'expression d'une crise et d'une interrogation qui concernent les rapports, au sein d'une société, entre le système d'éducation et le marché du travail. On peut se demander si la réforme de l'éducation était suffisamment fonction des exigences du développement économique : le Québec peut-il planifier son économie et l'utilisation des ressources humaines que lui prépare son système d'éducation ? Non seulement une telle expérience ne fut pas suffisamment tentée mais on se demande si elle est possible dans le contexte des structures économiques et politiques actuelles où le Québec subit une triple domination économique.

L'éclatement de tous ces problèmes a provoqué la mobilisation de mouvements sociaux qui se sont organisés pour identifier ouvertement et analyser ces difficultés. En plus de l'occupation des C.E.G.E.P., il y eut la manifestation du « Mc Gill français » qui réclamait qu'une institution d'enseignement et de recherche, dont le rendement est appréciable, tienne davantage compte des besoins du milieu canadien-français et lui donne libre accès à toutes ses ressources de manière à faciliter la promotion sociale du Canada français.

On a constaté aussi un rattrapage institutionnel au niveau du monde ouvrier, rattrapage qui visait à mieux gérer les relations industrielles et les conflits qu'elles peuvent provoquer. Tel était le but visé par le Bill 54 de juillet 1964, notamment. Ces efforts n'ont pas empêché par ailleurs certains coups de force de la part du gouvernement pour obliger divers groupes de travailleurs à reprendre le travail ; il en fut ainsi à propos des enseignants et des ouvriers de la construction. Ces tentatives visaient essentiellement à ramener les conflits dans le cadre de l'entreprise, alors que leurs composantes même débordent ce cadre.

En effet, les problèmes ouvriers, comme ceux de l'entreprise, concernent de plus en plus directement la vitalité économique de certaines régions ou municipalités, ou le vieillissement de structures économiques désuètes qui ne réussissent plus à véhiculer les exigences du développement et du mieux-être des populations défavorisées.

Si on s'arrête, par exemple, aux difficultés de l'industrie de la construction, on constate qu'elle périlite dangereusement, surtout en province, de sorte qu'il se crée au sein même de cette industrie une inégalité de revenus, de productivité et de salaires et que cette industrie entretient un taux de chômage élevé. D'autres situations illustrent aussi combien les problèmes ouvriers sont de moins en moins liés exclusivement au contexte de l'entreprise et concernent davantage des questions comme la vitalité

économique et industrielle de diverses régions. Pensons, par exemple, aux nombreux problèmes soulevés ces dernières années par la région de St-Jérôme, par les paroisses marginales gaspésiennes, par des évènements comme ceux qui se sont produits à Cabano.

Il faut encore ajouter que si, dans certains cas, des législations sociales spécifiques existent, elles ne sort pas toujours accompagnées de moyens adéquats permettant de les appliquer. Tel est le cas de la loi du salaire minimum dont trop peu d'inspecteurs surveillent l'application de sorte que beaucoup de travailleurs, et de jeunes travailleurs, y échappent.¹

Devant de tels problèmes qui menaient bien souvent à des situations conflictuelles, des mouvements sociaux d'opposition se sont mobilisés pour la défense des intérêts de populations sociales défavorisées auxquelles ne sont pas attentifs et ne peuvent l'être les partis traditionnels. En effet, ces derniers desservent des clientèles de milieux sociaux favorisés ou des clientèles rurales très marginales ; c'est aussi au sein de ces populations qu'ils trouvent leur propre personnel politique². Les mouvements sociaux d'opposition cherchaient, quant à eux, à s'enraciner dans les milieux défavorisés et visaient des transformations économiques et politiques majeures qui ne perpétueraient pas la domination sociale dont avait réussi à profiter la classe moyenne technocratique.

Depuis quelques années, le mouvement syndical s'est de plus en plus dirigé de ce côté. Ce fut l'expérience du deuxième front, (i.e. d'un front social et politique qui devait prolonger les luttes lancées au niveau de l'entreprise). Les syndicats ont ainsi organisé, dans diverses régions économiques du Québec, des Comités d'Action Politique de base réunissant des militants de toutes les centrales syndicales. Ces expériences donnèrent lieu à des colloques régionaux où fut mise au point un ensemble d'objectifs économiques et politiques poursuivis par ces comités d'action politique.

Cette expérience fut précédée par celle des comités de citoyens qui se sont organisés dans divers quartiers des grandes villes pour intéresser directement les citoyens à la solution de leurs problèmes économiques et politiques. La mobilisation politique que devaient connaître, de cette façon, les classes sociales défavorisées devait mener à la création du F.R.A.P. qui milite d'abord sur la scène politique montréalaise.

L'élection du 29 avril dernier devait cristalliser, si besoin était, le décalage existant entre les partis politiques traditionnels et les milieux sociaux défavorisés. Ainsi, on se souvient que le Parti Libéral du Québec, qui prenait le pouvoir avec 47 % du suffrage universel, était fortement appuyé par la classe moyenne technocratique et,

¹ C. E. Q., F. T. Q., C. S. N., *Colloques régionaux '70*, Montréal, 2^e trimestre, 1970, p. E5 à E8.

² R. Boily « Les candidats élus et les candidats battus » ici V. Lemieux, ed., *Quatre élections provinciales au Québec*, 1956-1966, pp. 67-122.

à Montréal, recueillait la quasi-totalité des votes de la minorité anglophone. Ce fait révélait de façon évidente l'éloignement de ce parti des milieux sociaux défavorisés. Par ailleurs, les populations défavorisées du Sud-est de Montréal votaient très majoritairement pour le Parti Québécois – lequel obtenait 23.5 % de vote populaire – appuyant vraisemblablement et son programme nationaliste d'indépendance et son programme social plus audacieux que celui d'autres partis. Si ce parti avance certaines solutions précises aux problèmes de la participation politique du Québec à la Confédération canadienne, on ne saurait d'emblée lui reconnaître un programme social conforme aux intérêts des milieux sociaux défavorisés qui l'ont appuyé. Il semble, bien au contraire, que ce parti vise une indépendance qui serait davantage profitable à la classe moyenne technocratique. Ainsi l'illustre sa position sur l'assurance-santé ; cette position politique, sur la question de la masse monétaire consentie aux spécialistes, était en deçà de la position gouvernementale. On sait que seule l'intervention publique d'un membre du Conseil National du Parti devait aligner ce dernier sur une ligne politique plus conforme à une politique salariale qui tient davantage compte d'un équilibre général plus juste des revenus au Québec. À propos du bill sur l'usage de la langue française au Québec (Bill 63), on ne peut dire que ce parti adoptait une position très conciliable, d'une part, avec les problèmes que soulèvent les questions de la langue au travail et de la discrimination exercée contre les francophones en ce qui a trait à leurs promotions occupationnelles et, d'autre part, avec les droits linguistiques d'une majorité ethnique qui reçoit l'apport d'immigrants.

Dans l'ensemble, les tiraillements qui existent de plus en plus entre la députation officielle du Parti et son Conseil National manifestent que le Parti est divisé sur la question de savoir de quelle clientèle sociale il défend les intérêts. Si ce parti avait voulu se faire l'expression politique de la classe sociale défavorisée, il lui aurait fallu un programme politique beaucoup plus démocratique et vigoureux au niveau de ses objectifs sociaux et économiques pour réduire les écarts existants entre les diverses classes au Québec.

Bref, on peut conclure que le fonctionnement du système politique québécois ajoute aux contradictions structurelles issues d'une triple domination économique ses propres contradictions structurelles ce qui implique, comme on le verra en examinant la situation de Montréal, que les solutions politiques aux crises du Québec ne sauraient être efficaces sans des transformations majeures des structures économiques et politiques de notre société.

Cette loi de la conjonction des contradictions structurelles s'applique encore très bien à l'action du gouvernement provincial au sein de la crise actuelle ; d'autres textes traitent plus directement de cet aspect des événements. Qu'il nous suffise de mentionner ici que, loin d'adopter une voie originale dans la solution de la crise, le gouvernement provincial au mieux maintenait les contradictions en place par l'abandon aux autres ordres de gouvernement du pouvoir décisionnel et par le zèle écolier avec lequel il s'occupait de l'intendance : muni par ceux qui décidaient, de pouvoirs

juridiques étendus, il interpellait et arrêtaient les militants des mouvements sociaux d'opposition qui oeuvraient dans les milieux défavorisés.

III – Montréal

[Retour à la table des matières](#)

C'est à Montréal, métropole financière, industrielle et commerciale du Québec que les tensions créées par la domination économique étrangère et canadienne, ainsi que par la ségrégation ethnique, sont les plus fortes. Les autres régions de la province souffrent surtout de sous-développement économique, comme effet du contrôle étranger de l'économie.

À cause de son rôle de centre de gestion économique, Montréal est le lieu où la présence de la classe dominante est la plus accusée. C'est là qu'elle est la plus visible ; elle est inscrite dans la répartition de l'espace urbain et confirmée par la ségrégation dans l'emploi. Elle est marquée par la langue d'usage et de travail et maintenue par l'assimilation des immigrants ; elle s'impose quotidiennement par le contraste des niveaux de vie. Cette domination de classe est partout présente, à Montréal, bien qu'elle soit souvent dissimulée sous le masque du dynamisme économique et d'un niveau de vie plus élevé qu'ailleurs au Québec.

Cette conjonction des diverses contradictions entraîne le développement de conflits sociaux et politiques plus nombreux et plus intenses à Montréal. Mais le chevauchement et l'imbrication réciproque des diverses dominations, qui ont été analysées précédemment, rend extrêmement rare – et difficile – le développement d'une lutte sociale autour d'un seul objectif spécifique. Le plus souvent, il y a débordement : les conflits linguistiques sous-tendent des revendications d'égalité économique ; les conflits scolaires renvoient à des problèmes de disparités des ressources entre groupes d'allégeance religieuse et d'origine ethnique différentes ; les revendications au sujet de problèmes urbains ne peuvent être isolées de la question de la répartition de l'espace urbain entre les divers groupes ethniques et classes sociales. Comme l'analyse vise précisément à déceler les effets spécifiques de chaque contradiction, elle sera poursuivie en décomposant ces enchevêtrements complexes.

Les effets de la domination économique sont très perceptibles à Montréal et c'est en grande partie leur visibilité même qui accentue les conflits sociaux.

Quelques traits marquants préciseront ici l'effet de cette domination économique. La plupart des grandes entreprises du Québec ont leur siège social à Montréal ; la proportion varie entre 90 et 100 %.¹ Les institutions financières, y sont plus fortement centralisées qu'à Toronto : cinq des huit banques à charte canadiennes (contrôlant 51 % de l'actif de toutes les banques canadiennes), ont leur siège social à Montréal² ; on y trouve donc présent un niveau de décision des activités économiques qui ne se retrouve pas ailleurs. En ce sens Montréal est un centre de gestion administrative de l'activité économique (dans la mesure où il y a une autonomie à l'égard des entreprises-mères).

Cette activité économique plus dynamique de la métropole n'avantage cependant pas tous les groupes ethniques également : les Canadiens français, qui forment 60 % de la main-d'œuvre, n'ont que 17 % des postes administratifs. À Montréal, la proportion de Canadiens français aux niveaux de salaires les plus élevés est encore plus faible qu'en province. On peut se demander si cela n'est pas dû, précisément, à la présence de centres de décisions plus importants. Aussi cette concentration des activités de gestion économique y maintiendrait aussi une proportion plus élevée de population d'origine ethnique britannique (17.9 %) que dans l'ensemble du Québec (10.8 %) ainsi que de langue anglaise (23.5 % ; ensemble du Québec : 13.3 %). En conséquence, à Montréal, 86 % des anglophones qui gagnent plus de \$5,000 sont unilingues.³ Ce sont là les effets cumulatifs d'une domination économique doublée d'une ségrégation ethnique sur le plan du travail.⁴ La fonction de gestion économique, qui est plus marquée à Montréal, a pour corollaire, non seulement la présence plus marquée de la classe dominante anglophone. Mais encore elle entraîne le développement d'une classe moyenne importante. Celle-ci se retrouve en grande partie dans des grandes organisations publiques ou para-publiques (les médias d'information ; les universités ; l'Hydro-Québec). L'opposition de cette classe à la bourgeoisie anglo-saxonne prend surtout une forme nationaliste, exprimant en grande partie des revendications de mobilité collective et visant à renverser les mécanismes qui perpétuent la ségrégation ethnique dans l'activité économique.

D'autre part, c'est aussi à Montréal que la classe ouvrière est le plus organisée et donne une expression plus politique à ses revendications. D'une part, elle confronte les dirigeants anglophones au niveau de la lutte dans l'entreprise, par l'entremise du mouvement syndical⁵, d'autre part, elle a lutté aussi sur le plan politique par

¹ Lefrançois, Pierre, « Montréal, métropole commerciale », *L'Actualité économique*, n° 1, vol. 47, avril 1967, p. 110.

² Dell-Aniello, Paul, « Montréal, métropole financière », *id.* pp. 112-117

³ Lysiane Gagnon, *id.*

⁴ Cependant la proportion de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier n'accuse pas une différence notoire avec le reste du Québec, parce que les industries à haute capitalisation qui sont les plus productives et requièrent moins de main-d'œuvre y sont concentrées. 46 % des établissements industriels du Québec qui s'y trouvent sont responsables de 58 % de la valeur de la production. (Germain, Denis, Montréal, métropole industrielle, *L'Actualité économique*, vol. 47, n° 1, avril '67, pp. 118-127).

⁵ Qui représente plus de 50 % des syndiqués de tout le Québec et la grosse majorité des effectifs de la FTQ.

l'intermédiaire des comités de citoyens, du FRAP, de la constitution du deuxième front et des comités d'action politique des syndicats. Elle fait alors face aussi à la petite bourgeoisie francophone (tels que les dirigeants municipaux), solidaires de la structure de domination existante.

Les rapports complexes entre les différents types de domination économique et les rapports de classe se structurent en conflits sociaux, à deux plans différents, plans qui ne sont cependant pas autonomes. Il y a d'une part, *des problèmes socio-politiques dont l'expression conflictuelle est beaucoup plus accentuée à Montréal*, à cause des traits spécifiques définis précédemment. D'autre part, certains problèmes, qui sont une conséquence d'une répartition de l'espace urbain à l'avantage des couches sociales plus favorisées sont spécifiquement urbains.

Des illustrations de chaque type de problèmes et des groupes sociaux qu'ils mobilisent permettront de montrer comment chaque problème particulier relève toujours d'une domination spécifique mais, par ailleurs, se relie à l'ensemble du réseau de contradictions. Le mouvement nationaliste exprime bien le premier type de problèmes, tandis que l'émergence des mouvements sociaux urbains à base plus ouvrière, témoigne du second type de problèmes.

La première partie de la décennie a été marquée, à Montréal, par l'émergence d'un vigoureux mouvement nationaliste. Les choix socio-économiques, liés à ce nationalisme couvraient tout l'éventail des positions allant de l'extrême gauche à l'extrême droite. Mais même chez ceux qui étaient particulièrement sensibles à la domination économique étrangère, l'adversaire prenait le visage du pouvoir politique à Ottawa. Tant pour ceux-ci que pour ceux qui ressentent surtout la menace à leur identité culturelle, la vie quotidienne à Montréal donne amplement matière à cette prise de conscience ; qu'il s'agisse de la discrimination linguistique et ethnique, que ce soit au travail ou dans les activités de consommation, les uns y voient une exploitation de classe, les autres une simple domination ethnique. Les attaques terroristes sont passées graduellement d'objectifs symboliques comme les institutions fédérales, à des cibles où la domination économique se confond avec la ségrégation ethnique (les attaques contre la Dominion Textile ou la Place de la Bourse) ainsi qu'à des cibles relevant de purs rapports de classe (l'entreprise de chaussures La Grenade).

Lorsque l'on considère l'importance du vote indépendantiste lors des deux dernières élections provinciales, il est évident que l'appui électoral à cette option est plus fort dans la région métropolitaine qu'ailleurs en province.¹ De plus, à chaque élection le vote montréalais se scinde selon une base ethnique et selon la classe

¹ En 1966, le vote en faveur du RIN dans la zone métropolitaine est de 10 % en moyenne, il dépasse 10 % dans neuf comtés. (cf. Robert Boily) « Montréal, une forteresse libérale » *Socialisme '66*, n° 9/10, p. 154 ; en 1970, selon les pourcentages les plus élevés de voix accordées au Parti Québécois, l'agglomération métropolitaine vient en tête : 37.8 % dans Montréal-Nord, 35.5% dans Montréal-Est, 33.3 % dans Montréal Centre et 26.7 % dans Montréal-Rive-Sud. (Point de Mire, juillet '70, p. 38).

sociale entre les circonscriptions de l'ouest de l'île et celles de l'est.¹ Le parti libéral est associé aux nantis. Le vote des circonscriptions populaires et canadiennes-françaises de la partie est de l'île est plus souvent un vote de rejet du parti dominant qu'un vote positif.² Mais il demeure néanmoins très significatif que la presque totalité de la députation péquiste qui siège à l'Assemblée nationale ait été élue dans des circonscriptions populaires de Montréal, obtenant aussi une fraction très importante du vote dans les autres circonscriptions canadiennes-françaises. Bien que n'ayant pas un programme politique qui défend les intérêts de la classe ouvrière, le parti québécois est une des rares avenues d'opposition aux politiques gouvernementales qui consolident encore la domination économique.

La ligne d'intégration scolaire (LIS), à la suite des événements de St-Léonard, s'associe au mouvement étudiant pour manifester contre le rôle de l'Université Mc Gill au Québec. Ce prolongement à l'occupation des Cégeps de l'automne '68, indique bien comment le problème de l'assimilation des immigrants au groupe anglophone, ainsi que celui des débouchés sur le marché du travail pour les étudiants, se rejoignent. Ce sont là les deux versants d'une même situation : le blocage des francophones au niveau des emplois et les possibilités de mobilité rapide pour ceux qui commencent au milieu de l'échelle occupationnelle au-dessus des francophones, en apprenant l'anglais, sont les composantes d'une ségrégation ethnique qui renforcent les structures des classes sociales. La revendication commune pour un Mc Gill français reçoit sa signification du fait que le système d'enseignement est de plus en plus perçu comme un facteur institutionnel structurant déjà fortement les voies d'accès à des carrières définies à l'avance par la ségrégation ethnique.

Par ailleurs, certaines politiques décidées au niveau provincial comme nous l'avons vu précédemment, ont des répercussions plus fortes sur la région de Montréal dans la mesure où elles touchent des problèmes et affectent les intérêts de groupes sociaux plus présents et mieux structurés à Montréal. Ainsi le Bill 63 a eu évidemment plus de retentissement à Montréal à cause de la composition ethnique de la ville et des privilèges dont jouit la majorité anglophone à Montréal. Il n'est pas étonnant que le Bill 62, concernant la restructuration des commissions scolaires de l'île de Montréal, rencontre beaucoup de résistance. Car ce qui est en cause est la répartition des ressources fiscales entre les commissions scolaires ; une unification atteint évidemment les privilèges des groupes socio-économiques plus nantis et aurait pour effet de contrer les effets cumulatifs de la déprivation dans les quartiers défavorisés.

Simultanément à ces revendications posées surtout par une classe moyenne cherchant à élargir ses voies de mobilité collective par une option nationaliste, d'autres problèmes socio-économiques dont les symptômes sont plus aigus dans la métropole,

¹ *Id.* p. 38 ; en 1970 dans la région de Montréal ouest, le % des voix appuyant le PQ n'est que 13.9 %. Pour une analyse du vote de la région métropolitaine en 1966, voir Boily, Robert, *ibid.*

² Pinard, Maurice « Classes sociales et comportement électoral », in *Quatre élections provinciales au Québec*, p. 171.

prennent une importance grandissante. Ces problèmes sont plus liés aux effets de la domination économique et des rapports de classe sur la vie urbaine.

En effet, lorsqu'on examine la répartition de la main-d'œuvre par tranche de revenu, on voit que la ville de Montréal, est à ce titre nettement dans une situation d'infériorité par rapport à sa banlieue même si elle demeure avantagée par rapport au reste du Québec :

% de salariés masculins par tranche de revenu – 1961 ¹			
	Ensemble du Québec sans la zone de Montréal.	Montréal (zone métropolitaine)	Montréal (ville)
\$2,999 et moins	51.3	30.8	34.4
\$3,000 à \$5,999	42.3	55.0	53.2
\$6,000 et plus	6.4	14.2	9.2

Cette différenciation interne à la zone métropolitaine est encore plus significative si on oppose la répartition des revenus des résidents de la ville de Montréal à ceux de quelques municipalités satellites :

Salariés masculins selon les tranches de gains dans quelques municipalités de la région métropolitaine ²			
MUNICIPALITÉ	\$2,999 et moins	\$3,000 à \$4,999	\$6,000 et plus
Ville de Montréal	34.4	53.2	9.2
Verdun	23.1	65.5	8.6
Lachine	22.6	57.6	19.9
Outremont	35.4	42.1	17.7
Westmount	28.3	34.1	37.6
Dorval	12.4	38.11	49.5
Côte St-Luc	16.9	30.7	52.4
Ville Mont-Royal	13.4	15.0	71.6

Il est alors évident que se trouvent concentrées, dans la ville même, les couches salariées à bas revenus. Certaines banlieues regroupent plutôt des couches de salariés moyens. Mais dans tous les cas, il est flagrant que les catégories les mieux nanties émigrent hors du centre-ville pouvant ainsi profiter des services fournis par la ville sans y contribuer leur part de taxation dont le fardeau est reporté sur les petits salariés.

¹ % compilés d'après : les T. 28, Bull. 3.3-10 ; T. 32, Bull. 3.3-11, T. 27, Bull. 3.3-9, Recensement du Canada 1961. (Ottawa, Bureau fédéral de la Statistique.

² Notons que les données pour Westmount et Outremont sont différentes de celles qu'on pouvait imaginer ; les nouveaux « beaux quartiers » sont plus éloignés du centre, tandis que ces deux municipalités sont de plus en plus « envahies » par la population qu'un centre-ville trop restreint ne peut plus contenir (zones de taudis à Westmount et néo-canadiens en nombres croissants dans Outremont). Tableau compilé d'après le T. 27, Bull. 3.3-9, Recensement du Canada, 1961.

Les besoins sociaux des citoyens de la ville même sont donc en partie l'effet de la répartition inégale du fardeau fiscal entre les différentes couches sociales.

Un examen sommaire d'un dossier important comme celui du logement en donne un exemple frappant. Les montréalais sont locataires de leurs logements dans une proportion de 75 %. De ces logements, il n'y en a que 35 % qui répondent aux normes établies par les autorités alors que 40 % exigent des réparations et que 25 % sont carrément des taudis. Par ailleurs, la proportion du budget familial que représente le coût du logement à Montréal est énorme ¹. Ces logements classés comme taudis sont au nombre d'environ 100,000.

L'acuité de tels problèmes, dont le logement n'est qu'un exemple parmi d'autres, a provoqué la formation de nombreux comités de citoyens qui se sont développés dans les dernières années à Montréal. Leur mise sur pied a souvent été aidé par le travail d'animateurs sociaux dont l'objectif était de provoquer une prise de conscience par les citoyens afin qu'ils formulent eux-mêmes leurs revendications sociales et leurs choix politiques.

L'action de ces comités se faisait au début en parallèle avec l'action politique de militants syndicaux qui travaillaient sur le 2^e front. La prise de conscience que, dans une large mesure, les conditions de vie des travailleurs ne peuvent pas être améliorées ou transformées seulement par la négociation au niveau de l'entreprise (cf. Supra. p. 116) commençait donc à se traduire dans l'action et aboutissait à la fondation du FRAP, mouvement d'action politique qui vise à agir sur l'ensemble des problèmes des salariés.

Devant l'incurie totale de l'administration municipale à l'égard des besoins sociaux de la population, le FRAP avait déterminé, comme premier objectif, la constitution d'une opposition, siégeant au conseil municipal. Effectivement, l'absence d'une opposition « parlementaire » rend encore plus difficile l'expression des besoins de la population et de la revendication pour exiger une action des autorités municipales.

Si l'on reprend l'exemple du logement, par exemple, les données indiquent que Montréal détruit 2,000 taudis par an (sur 100,000) ; on peut se demander si cette proportion arrive même à couvrir là le nombre de logements qui deviennent taudis à chaque année. De plus, détruire des taudis ne touche même pas la question du relogement des populations déplacées. En dix ans, la ville de Montréal n'a jamais même affecté 1 % de son budget au service d'habitation ; sur 100,000 taudis elle en démolit 2,000 par an et elle n'a construit que 200 logements à loyer modique. ² Par ailleurs, si

¹ FRAP, *Les salariés au pouvoir* (Montréal, Presses Libres, 1970). 25 % alors qu'au Québec, la moyenne est de 18.8 %.

² On sait par ailleurs que ces loyers, supposément modiques sont plus élevés de 30 à 80 % que ceux que payaient les locataires qui habitaient les logements détruits cf. Dumas Evelyn, *The Montreal Star*, 11 juillet 1970.

des projets de rénovation urbaine d'envergure étaient conçus, ils pourraient être financés à 95 % par des organismes relevant des autres paliers gouvernementaux.¹ C'est donc dire que les politiques municipales inexistantes dans ce domaine ne sont pas dues à une absence de ressources fiscales, mais à un abandon de toute initiative en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Le bilan des dix dernières années de gestion municipale indique une absence totale de politique sociale, qui s'associe à une politique de prestige bien connue, ainsi qu'à une insistance particulière à développer l'appareil répressif. Ces trois aspects qui caractérisent l'administration municipale, et qui sont des symptômes inquiétants de fascisation ne peuvent pas être attribués seulement à l'impossibilité d'agir sur les sources réelles des conflits sociaux, faute de pouvoirs suffisants au niveau municipal.

Malgré l'accumulation des dominations qui écrasent le citoyen montréalais, le pouvoir municipal pourrait avoir comme recours de s'appuyer précisément sur cette base populaire, que forment les citoyens afin d'exiger des mesures qui iraient à l'encontre des privilèges que conservent, par exemple, les banlieues et leurs résidents, par rapport à la ville de Montréal. Mais les trois caractéristiques de la gestion municipale, mégalomanie, répression et négligence des problèmes sociaux confirment le constat que le pouvoir municipal semble avoir plutôt partie liée avec la classe dominante non seulement parce que ses politiques ont pour effet de consolider la structure de domination existante, telle qu'elle s'exprime à Montréal, mais aussi parce que sa politique répressive vise, non seulement ceux qui contestent sur le plan municipal, mais aussi les groupes qui ont des objectifs socio-politiques globaux et qui conséquemment ne s'attaquent pas au pouvoir municipal, mais remettent en question d'autres niveaux de domination.

La crise politique d'octobre 1970 est semblable, dans plusieurs de ses processus fondamentaux à celle de l'automne 1969 qui s'est aussi concentrée à Montréal. Un rappel de ces événements permettra de faire ressortir les ressemblances en particulier sur le plan des politiques répressives et d'en tirer les conséquences.

La crise d'octobre 1969 s'amorça à l'occasion de la grève des policiers le 7 octobre. Pendant la grève, une manifestation du Mouvement de libération du taxi, au siège de la Murray Hill, s'organise et plus tard, tourne à la violence. Quelques semaines après, la présentation du Bill 63 soulève des tollés de protestations, débrayages et manifestations pendant une dizaine de jours ; une autre manifestation, demandant la libération de Vallières et Gagnon, a lieu à la même époque.

Bien que l'agitation soit concentrée à Montréal, les objectifs de ces mouvements ne visent aucunement l'administration Drapeau-Saulnier. Malgré cela, ces derniers passent à l'offensive. Ils font adopter par le conseil municipal un règlement interdisant les manifestations (règlement dont plusieurs juges ont depuis déclaré l'inconstitu-

¹ D'après le rapport d'activités du Service de l'habitation de la ville de Montréal, mai 1970.

tionnalité). D'autre part, le président du conseil exécutif attaque violemment la Compagnie des Jeunes Canadiens, alors qu'à aucun moment, depuis le début de cette crise, les mouvements politiques urbains n'étaient intervenus.

Saulnier réussit à obtenir la tenue d'une enquête parlementaire et à faire peser suffisamment de soupçons sur les volontaires (comme le faisait McCarthy pendant les années '50 aux États-Unis) pour arriver à la démanteler en bonne partie. Saulnier accuse la CJC d'être un repaire d'agitateurs qui ne visent qu'à créer des situations conflictuelles, s'infiltrant dans tous les milieux, et qui veulent constituer des forces révolutionnaires. Jamais il ne prouvera ses accusations (autre point de ressemblance avec McCarthy), mais il réussira à faire resserrer suffisamment les contrôles administratifs sur les activités des volontaires pour que l'action de ceux-ci (par définition, demandant une grande souplesse) s'en trouve paralysée. Beaucoup de volontaires, conscients de l'impasse, démissionnent.

À ce moment, le pouvoir municipal visait à détruire un mouvement politique urbain en formation avant que celui-ci ne prenne trop d'ampleur. Il a tenté de le faire en invoquant le climat d'agitation sociale qui régnait, mais auquel les mouvements urbains n'avaient rien à voir. De même, en 1970, à l'occasion du climat créé par les deux enlèvements réalisés par le FLQ, le gouvernement fédéral, en particulier, tente de démolir deux adversaires politiques gênants ; c'est-à-dire d'une part le mouvement nationaliste technocratique qui vise l'autonomie du Québec et d'autre part le mouvement de gauche, surtout exprimé, à ce moment, par l'action du FRAP ; contre ce dernier mouvement, le pouvoir municipal lui prête évidemment main forte, Drapeau reprenant les propos de Marchand en ce qui a trait au rôle de « couverture » du FRAP à l'égard du FLQ. Ce type d'attaque « préventive », visant à écraser un mouvement d'opposition dans l'œuf, avant qu'il n'ait la chance de se développer est du même ordre que les éléments de la nouvelle loi d'urgence permettant de condamner des accusés rétroactivement.

Ces procédés sont particulièrement révélateurs parce qu'en moment de crise, les rapports de pouvoir apparaissent à nu. Ils permettent ainsi de voir plus clairement quels mécanismes idéologiques sont utilisés par les dirigeants pour justifier leur inaction et masquer leur impossibilité d'agir à l'encontre des dominations qui fondent leur propre pouvoir.

La légitimité des pouvoirs publics repose en grande partie sur leur capacité – ou sur la perception que les gens en ont – à régler les problèmes qui confrontent une société.

Cette légitimité a pour premier corollaire que la complexité des problèmes nécessite une connaissance technique que seul l'appareil gouvernemental peut arriver à avoir ; le second corollaire est qu'il est nécessaire d'aborder les problèmes de façon « fonctionnelle » en les sériant.

Ces prétentions ne sont pas nécessairement erronées. Cependant l'ensemble du raisonnement devient faux si dans l'isolement d'un palier de problèmes, on en choisit un dont les problèmes sont *déterminés* par ceux d'un autre palier. Les propos des pages précédentes ont suffisamment analysé l'influence de la domination économique sur des problèmes qui étaient traités isolément pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur le fait que les politiques sociales ne touchant pas les structures économiques ne peuvent rien régler, mais seulement mieux aménager, diminuer certaines tensions. En ce sens, les pouvoirs gouvernementaux sont d'une complicité objective dans la perpétuation d'inégalités sociales. ¹

Dans la mesure où la légitimité gouvernementale, à tous les niveaux de gouvernement, repose sur le mythe du traitement fonctionnel des problèmes, les rapports des pouvoirs gouvernementaux avec les mouvements d'opposition s'expriment dans les termes de cette idéologie fonctionnelle et empruntent la forme du réductionnisme. Toute contestation, portant sur un problème ou un autre, devient menaçante pour les pouvoirs gouvernementaux si leur légitimité (c'est-à-dire leur capacité d'agir sur le problème) est remise en question. Elle l'est remise en question, cette légitimité, quand un mouvement de contestation provoque une prise de conscience qui relie un problème donné à l'ensemble des contradictions, de sorte que ce problème prend alors une signification dont l'avait dépouillé le découpage fonctionnel artificiel.

La crise actuelle atteint profondément cette légitimité parce qu'elle a révélé d'un coup, par le truchement du manifeste du FLQ, la totalité des problèmes sociaux non résolus mais qui ne sont habituellement d'actualité, qu'un par un, au fil des années.

Leur propre légitimité atteinte, les pouvoirs gouvernementaux ripostent en tentant de déraciner les mouvements qui soulèvent des problèmes et dévoilent les contradictions. L'attaque réductionniste est double ² : il y a ceux qui sont accusés de créer la confusion et de semer le désordre en ayant des objectifs globaux et en refusant un découpage « fonctionnel ». Comme il existe, par ailleurs, des groupes d'oppositions qui ont des objectifs spécifiques et clairement définis et qui ne peuvent par conséquent être rangés dans cette catégorie, il faut en ajouter une autre.

Cette nouvelle distinction sépare les fauteurs de trouble en deux fractions : les manipulateurs et les manipulés. Par un curieux tour de passe-passe, cette opposition permet ensuite de mieux assimiler l'ensemble de ces opposants en un immense mouvement qui vise, consciemment ou pas, à renverser le pouvoir.

Illustrons cette logique du pouvoir par les événements de '69 et de '70 à Montréal. En '69, Saulnier veut déraciner tout mouvement politique urbain qui est en formation avant que celui-ci ne prenne trop d'ampleur. Les comités de citoyens eux-mêmes à cette époque, ont des objectifs précis relatifs à la rénovation urbaine et aux cliniques

¹ ...qui n'ont que le tort de ne pas être originales selon Jean Marchand.

² Comme l'explique J.P. Brodeur, ce type d'opération est toujours binaire.

médicales, par exemple. Il faut donc trouver des éléments subversifs à idéologie globalisante ailleurs. La Compagnie des Jeunes Canadiens, par la nature même de ses objectifs d'animation, est une cible de choix ; tous les soupçons sont possibles. Les volontaires de la CJC deviennent donc les manipulateurs ; les comités de citoyens les manipulés et, les deux réunis, un mouvement subversif.

En '70, l'opération est plus complexe et le gouvernement fédéral hésite entre plusieurs interprétations. Évidemment les manipulés sont les citoyens influençables qui pourraient être d'accord avec le contenu du manifeste du FLQ, mais l'identification du manipulateur est plus difficile. Si le FLQ est constitué de 3,000 membres, du coup, l'appréhension d'une insurrection est fondée et le manipulateur, dévoilé. Par ailleurs dans la mesure où on a fait du FLQ entre temps une « bande d'assassins », et un groupuscule, il faut trouver des « relais de manipulation ». On créera donc de toutes pièces un réseau d'intermédiaires entre les premiers manipulateurs et les manipulés : le cartel syndical, les personnalités québécoises qui ont signé un appel à la négociation, le FRAP, deviennent autant de manipulateurs manipulés nécessaires aux pouvoirs politiques pour retrouver leur légitimité.

On voit donc apparaître clairement le double rôle de l'idéologie fonctionnelle dont se prévalent les pouvoirs gouvernementaux. Cette idéologie d'une gestion efficace et compétente par une approche sérieuse des problèmes masque, d'une part, le véritable rôle de l'État qui est la consolidation de la domination économique par l'aménagement des tensions du système. Mais, de plus, elle est une arme politique que les pouvoirs publics utilisent pour discréditer tout groupe d'opposition qui réussit à établir des liens entre des problèmes sociaux particuliers et les contradictions sur lesquelles se fonde le système.

En conclusion, on ne peut comprendre la dynamique de la crise des dernières semaines sans faire l'analyse de la conjonction des contradictions qui déterminent l'évolution de notre société.

Au premier rang de ces contradictions, il faut placer la domination économique que subit le Québec et que manifestent les mouvements incontrôlés de capitaux étrangers ; l'écart économique structurel entre l'Ontario et le Québec, écart perpétué par les principales composantes de la politique économique canadienne ; et les problèmes de ségrégation ethnique qui plongent leurs racines dans les rapports diversifiés que les groupes ethniques maintiennent avec les activités économiques.

Ces aspects structurels, le plus souvent masqués par le déroulement quotidien de l'actualité, ont été mis en relief, dès le début de la crise, de manière plus ou moins complète tant par les prises de position de groupes qui se sont opposés aux mesures brutales des gouvernements que par les analyses de la presse étrangère cherchant à expliquer la trame causale de la crise.

Mais bien que la situation de domination économique des Canadiens français ait été mise en relief, cette situation n'a guère été reliée à l'inefficacité chronique des politiques gouvernementales. Pourtant, le traitement fonctionnel des problèmes que tente ce dernier, creuse la distance sociale qui existe entre les diverses classes au Québec et consolide la position sociale dominante de la classe moyenne technocratique. C'est en ce sens que les politiques du gouvernement du Québec contribuent à développer des conditions propices à de telles crises en laissant pourrir les problèmes.

À Montréal, comme l'analyse l'a démontré, ces deux aspects de la crise politique, c'est-à-dire d'une part le rôle de révélateur et d'autre part l'effet d'éclatement sont particulièrement accentués. C'est donc dans la métropole que le troisième aspect de la crise est aussi le plus marqué. En effet, le rôle de multiplicateur de la crise est dû au fait qu'elle identifie clairement les intérêts auxquels sont liés les différents groupes sociaux. Comme c'est à Montréal que sont le plus structurées les pratiques des différentes catégories sociales qui s'affrontent dans la lutte politique actuelle, c'est là qu'est ressentie le plus nettement la nécessité pour la classe ouvrière de définir ses objectifs propres et son action de façon autonome. C'est ainsi que, bien qu'elle soit tiraillée par l'enjeu nationaliste, c'est à Montréal qu'on voit le plus clairement la classe ouvrière commencer à se démarquer des objectifs définis par et en fonction de la classe moyenne technocratique.

4

Le FRAP devant la crise

Emilio de Ipola

[Retour à la table des matières](#)

Dans un article sévère et, souvent injuste, mais plein de remarques pertinentes ¹, les priorités futures du Front d'Action Politique étaient définies en ces termes :

« ... Au lendemain des élections (peu importe les résultats) le FRAP se retrouvera devant la seule tâche qui importe et à laquelle il ne s'est pas encore attelé : s'implanter dans la population et mobiliser les militants de façon permanente. »
(*Ibid.*, p. 18)

Quoi qu'on pense de la portée *critique* de cette affirmation – elle s'inscrit dans le contexte d'une mise en question de la participation électorale comme moyen de mobilisation politique – il reste qu'elle soulève un problème d'importance capitale pour l'avenir du FRAP, problème qui, à la suite des événements récents (irruption violente du FLQ, prise de position du FRAP à ce sujet ², loi sur les mesures de guerre, répression systématique des personnalités et des organisations progressistes au Québec) assume à l'heure actuelle un caractère critique.

¹ « L'aventure du FRAP », in *Quartier Latin*, Vol. 53, N° 3, 10-23 octobre 1970, p. 15 et sv.

² Dans un communiqué produit par le Conseil Permanent le 16 octobre 1970, le FRAP affirmait sa solidarité avec les objectifs du manifeste du FLQ, condamnait la « violence du système » et déclarait sa volonté de poursuivre ces objectifs par des moyens « démocratiques ».

En effet, ces événements ont eu comme conséquence une modification importante des conditions de la lutte politique au Québec. On aurait tort de croire que cette modification n'est que passagère ; en fait, elle excède largement la conjoncture immédiate : on sait que la campagne répressive déclenchée par les gouvernements fédéral et provincial vise objectivement le démantèlement ou, du moins, la neutralisation de toutes les forces d'opposition progressiste et populaire au régime actuel, l'une des cibles de cette campagne étant évidemment le FRAP lui-même. Quelle que soit l'évolution de la situation, et même si un adoucissement formel de la politique répressive peut vraisemblablement être prévu ¹ on devra aussi s'attendre au fait que la marge de tolérance « démocratique » du régime en place sera dorénavant sensiblement rétrécie. Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que le FRAP (de même que tout autre organisation progressiste) se trouvera démuné d'un certain nombre de ressources et d'instruments d'action auparavant disponibles : notamment les « voies légales » lui seront fermées dès qu'il sera en mesure d'atteindre un certain seuil de politisation et de mobilisation populaires.

Un tel obstacle ne saurait sans doute être ignoré ni sous-estimé sans compromettre gravement les chances politiques futures du Front. Et, pourtant, il nous semble qu'à l'heure actuelle cette difficulté reste *relativement* secondaire ; plus précisément, nous pensons qu'un obstacle plus immédiat et plus profond menace aujourd'hui, non seulement le progrès et la consolidation, mais encore la *survivance* même du FRAP (du moins sous sa forme actuelle).

Or, cet obstacle provient, selon nous, de l'intérieur du FRAP lui-même ; plus exactement, des effets immédiats et médiats des événements récents sur les structures et la dynamique *internes* du Front (i.e. sur les appareils, les mécanismes de fonctionnement, le rapport des forces et, par conséquent, l'orientation politique future du FRAP). Les remarques qui suivent n'aspirent à être qu'un premier essai, sans doute très provisoire, d'évaluation de la portée objective de cet obstacle ; nous aimerions qu'elles soient comprises, non pas comme une analyse visant à prophétiser l'avenir du Front, mais plutôt comme une tentative de mise en lumière des risques et des difficultés dont ce mouvement devra nécessairement tenir compte en fonction même des objectifs qu'il se propose d'atteindre.

Une mise au point préalable est pourtant nécessaire. Elle concerne l'intérêt que, selon nous, possède aujourd'hui au Québec l'entreprise dans laquelle le FRAP s'est engagé : nous pensons que cet intérêt découle des *prémises* idéologiques et politiques qui sous-tendent l'action du FRAP, ainsi que des *modalités* particulières que, en vertu de ces prémisses, assume cette action elle-même. En effet, le FRAP pose, comme point de départ de son entreprise, une hypothèse dont le caractère négatif et l'apparent « pessimisme » ne sauraient en cacher la justesse essentielle, à savoir : que le niveau moyen de *politisation* (au sens restreint de « conscience de classe » et, plus

¹ Une nouvelle loi (« sur l'ordre public ») remplace maintenant celle « sur les mesures de guerre ». Elle assure la poursuite de la politique répressive sous des formes moins éhontées.

précisément, de « conscience des *enjeux politiques* de la lutte des classes ») de la grande masse de la population exploitée et colonisée du Québec est aujourd'hui très faible, sinon presque nul. Sans doute cette hypothèse n'est pas entièrement nouvelle ; cependant, à notre connaissance, seul le FRAP a su et a pu la prendre rigoureusement au sérieux, non seulement dans sa théorie, mais encore et surtout dans sa pratique même. Ainsi, la conscience de ce manque et, notamment, la capacité *pratique* d'en tirer cohéremment toutes les conséquences, ont amené le FRAP à poser la question de l'action politique dans des termes éminemment nouveaux et, par voie de conséquence, à essayer d'y répondre d'une façon elle-même originale et inédite.

En effet, cette donnée première et irréductible, à savoir, l'existence au Québec d'une population qui, soumise à la fois à l'exploitation économique et à la domination politique et culturelle impérialistes, reste cependant, pour l'essentiel, réfractaire à toute tentative de radicalisation politique conséquente et efficace, règle chacune des initiatives (à court et à long terme) ainsi que le rythme propre et l'allure de l'action du Front. Bien entendu, il ne s'agit pas, pour le FRAP ¹ de s'écarter de l'objectif fondamental, à savoir, la libération économique, politique et culturelle du Québec, pas plus que de mettre en question la perspective théorique et politique qui commande cet objectif ² : il s'agit, par contre, de produire (au sens littéral du terme) les conditions objectives et subjectives pour que tant l'un comme l'autre s'incarnent effectivement dans l'idéologie et dans la pratique politique des masses québécoises, cessant ainsi d'être la « raison générale de consolation et de justification » de quelques avant-gardes « théoriques ». Encore moins est-il question de nier ou de sous-estimer la réalité et les effets de l'exploitation et de la colonisation, mais de tenir compte du fait objectif que cette colonisation et, surtout, cette exploitation, restent à toutes fins pratiques *invisibles* aux victimes de l'une et de l'autre. Ce qui implique notamment la mise en œuvre de mécanismes nouveaux de mobilisation idéologique (prise de conscience) et politique (engagement dans la lutte des classes) visant la politisation continue et cohérente des masses québécoises ³.

C'est l'ouverture de ces voies nouvelles de politisation qui constitue à notre avis l'apport décisif de l'« aventure du FRAP ». Mieux : ce que le FRAP semble avoir parfaitement compris c'est qu'une telle mobilisation politique et, à travers elle, l'implantation au Québec d'une organisation révolutionnaire ancrée dans les masses – réclame nécessairement un travail patient de nature – dirions-nous volontiers – « pré-

¹ Comme nous le verrons, ce serait plus exact de dire aujourd'hui « pour les cadres les plus lucides du FRAP ».

² En ce sens, les oppositions, aujourd'hui trop à la mode, entre « vieille gauche » et « nouvelle gauche » nous semblent étrangères aux visées du FRAP.

³ Soit dit en passant, ces nouveaux mécanismes de mobilisation supposent *dans la pratique* une conception, elle-même nouvelle, de la lutte politique et, surtout, de la lutte *idéologique*. Les modalités d'action du FRAP montrent en effet qu'il a parfaitement saisi le caractère *matériel* (et non pas « idéal ») des idéologies : ce ne sont pas les « idées », mais les actes d'un militant qui constituent l'unité de mesure de sa formation idéologique.

idéologique » « *pré-politique* »¹ auprès de la population québécoise², travail dont les points de départ seront ces conséquences parfois lointaines – et même secondaires – de l'exploitation et de la colonisation, qui, cependant, peuvent être immédiatement saisies par la population, parce qu'elles font partie de son expérience quotidienne et de tout ce que cette dernière lui permet d'appréhender : problèmes scolaires, de logement, de transport, de santé, de « développement urbain », et même de « culture » et de « loisirs ». Questions stratégiquement privilégiées, car elles rendent possible l'établissement d'un premier lien entre les intérêts des masses exploitées et la conscience de la nécessité de l'action politique comme seul moyen efficace de les satisfaire. Qu'on ne se méprenne donc pas : ces problèmes sont pertinents – et même prioritaires – non pas pour le fait que leur portée reste limitée, ce qui les rendrait susceptibles d'être réglés dans l'horizon étroit (et rassurant) de la gestion « municipale », mais plutôt parce qu'ils font possible le commencement d'un processus progressif d'implication politique visant la prise de conscience, par les masses québécoise, de leurs intérêts réels³.

Soulignons enfin que cette dialectique – qui est celle de toute organisation politique – en vertu de laquelle l'action politique intervient comme agent de formation idéologique, et l'action idéologique comme moyen de formation politique, se développe, dans le contexte particulier du FRAP, à un rythme qui, du moins pendant les premières étapes, se doit d'être relativement *lent*. En effet, les présupposés politiques du FRAP, ainsi que les modalités d'action qui en découlent, réclament la mise en place d'appareils et de mécanismes de fonctionnement assurant un engagement progressif et surtout continu des cadres et des militants, et impliquent, par conséquent, une perspective de travail dont les points d'arrivée ne sont concevables qu'à *moyen et long terme*⁴. D'où par ailleurs le caractère parfois décevant (et par là même trompeur) des « propositions à court terme » proposées par le programme du FRAP : on ne devrait pas oublier qu'elles sont – et se veulent – *provisoires*.

Certes, une telle entreprise n'est pas à l'abri de difficultés et de risques. Car il s'agit non seulement d'assurer ce qu'on pourrait bien appeler la « reproduction élargie » du FRAP (c'est-à-dire, son implantation progressive, d'abord à Montréal, puis dans toute la province), mais encore d'accompagner cette « reproduction élargie » d'un travail simultané d'auto-radicalisation politique effective de l'ensemble du mouvement. Les obstacles qui se présentent à cette tâche double et parallèle sont fort

¹ Bien entendu, non pas dans un sens péjoratif. Il est clair que ce double travail est déjà *idéologique* et *politique*, non seulement pour sa destination, mais aussi pour ses résultats concrets. Nous y reviendrons.

² Et d'abord, en vertu d'un choix stratégique qui nous semble pour l'essentiel juste, auprès de la population *montréalaise*.

³ Quelques-uns des objectifs du programme du FRAP sont irréalisables à l'intérieur des seuls cadres de la politique municipale. Ainsi, le programme même indique en filigrane – quoique d'une façon encore imprécise – les limites d'une telle politique et la nécessité de son dépassement.

⁴ Cette perspective de travail à moyen et long terme et impliquant un rythme d'évolution relativement lent est à l'origine l'une première difficulté concernant l'avenir du FRAP et son inscription dans la conjoncture politique québécoise. Nous y reviendrons.

complexes. Ainsi, si la première phase du travail d'implantation semble la plus facilement viable, parce qu'étayée sur les problèmes « quotidiens » (donc, *visibles*) de la population, les étapes suivantes, qui *ne sont pas* la simple prolongation de la première, mais exigent des bonds qualitatifs spécifiques, posent des difficultés autrement sérieuses¹. Car s'il est vrai qu'un travail de mobilisation ancré dans le « quotidien » permet de créer un premier lien (d'ailleurs, encore fragile) entre la pratique politique et les intérêts de la population, il reste que l'approfondissement de ce lien exige à la fois, non seulement une transformation progressive (mais radicale) des buts et des formes d'exercice de l'action politique, mais encore un travail de formation idéologique qui mette en lumière la distance objective existant entre les intérêts *spontanés* et *immédiats* des masses exploitées et leurs intérêts politiques *réels* (et qui réussisse à mettre en valeur ces derniers). Le risque consiste dans ce cas à supposer l'existence d'une ligne de continuité entre les uns et les autres : on sait que tomber dans ce piège conduit inévitablement au réformisme. Or, comme nous le verrons, le FRAP est loin d'être imperméable à cette tentation.²

Cependant, les événements récents – et, tout particulièrement, l'intervention massive des appareils de répression fédéraux et provinciaux au Québec – rendent maintenant visible et, en même temps, aggravent, un autre danger. Ce danger – avions-nous indiqué – découle de l'articulation très particulière du FRAP à son environnement

¹ Quelques-unes de ces difficultés ont été bien indiquées par l'article du *Quartier Latin*. Deux points nous semblent pourtant contestables dans cet article (dont d'ailleurs nous tenons à souligner la qualité et l'intention éminemment constructive) : d'abord, la critique trop facile du type de travail que souvent le FRAP demande à ses membres (p. ex., « coller des timbres » ou « des enveloppes ») ; ce sont, selon les auteurs, des « travaux plates » et « emmerdants » qui ne peuvent à la longue que détériorer la volonté d'action des militants. À quoi il faut logiquement répondre : **1)** que la richesse et la positivité d'une expérience de militantisme dépend, non pas de la nature technique des tâches requises, mais de leur sens politique (et bien entendu de la capacité de l'organisation à faire saisir ce sens) ; **2)** que, p. ex. « coller des timbres » – tâche dont aucune organisation politique, même clandestine, ne saurait se passer – est loin d'être la seule activité qu'on demande aux militants ; **3)** enfin, que l'inefficacité de plusieurs « avant-gardes » politiques, nourries d'ailleurs des meilleures intentions, provient souvent du rejet spontané de toutes ces « jobs » qui, dans la pratique politique quotidienne, semblent « plates » et « emmerdantes ».

L'autre objection qui nous inspire cet article est d'ordre plus général. Qu'il nous soit permis d'en transcrire un paragraphe particulièrement instructif :

« Ce qui devrait différencier véritablement le FRAP des anciens partis politiques, c'est cet enracinement véritable dans la population, enracinement opéré par le travail de militants vraiment conscients et armés d'une idéologie claire, non de propositions à court terme. »

Ces lignes lues, il ne reste qu'à se dire : « voilà que tout était, en réalité, si facile ! ». En fait, la profusion, dans ce texte, de termes tels que « véritablement », « vraiment » etc., dissimule (mal) une « vraie » question : celle de proposer des mécanismes efficaces permettant un tel « enracinement », de même que la formation de militants conscients et politiquement radicalisés. Or, le FRAP, à la différence des « anciens partis » s'interroge sérieusement sur ces mécanismes et cherche à en mettre sur pied quelques-uns. Par contre, dire que cet enracinement doit être opéré par des militants « conscients » armés d'une idéologie « claire » est aussi évident que banal : cette affirmation ne nous fait guère avancer dans la solution du problème tant que les modalités et le contenu des tâches requises en vue d'un tel objectif n'aient été définies. Aussi, c'est le mérite du FRAP d'avoir compris cette question et d'avoir essayé d'y répondre.

² Ne serait-ce que parce que, pour son type d'action, il offre un terrain de choix aux idéologies de la « participation » et de la « société de consommation ». Sans doute le FRAP devrait-il se méfier de l'intérêt et de la sympathie qu'il éveille parmi certains apologistes de l'ainsi nommée « société post-industrielle ».

politique (c'est-à-dire à la « scène » politique montréalaise et québécoise). À ce sujet, on peut notamment signaler les faits suivants :

Nous prenons pour acquis que la signification et la portée des initiatives du FRAP (action « municipale », participation électorale à Montréal, etc.) doivent être évaluées du double point de vue de l'implantation du Front au sein de la population et de la formation idéologique et politique des militants ¹. Ainsi, par exemple, mettre en question ces initiatives en fonction des critères d'évaluation de la stratégie et la tactique d'un parti révolutionnaire *constitué* équivaut, d'après nous, à méconnaître ce qui définit précisément la nouveauté et l'originalité du FRAP. En effet, on peut sans paradoxe affirmer que la dimension proprement *politique* de l'entreprise du FRAP tire sa pertinence du fait qu'elle se situe, *en toute conscience*, dans un temps « antérieur » à celui de la lutte politique comme telle ² ; Le « Front d'Action Politique » n'est pas une organisation révolutionnaire ni un parti politique, même « moderne » : c'est une tentative (peut-être sans précédent au Québec) de *promouvoir* et, en même temps, de *contrôler* ce que – *mais seulement après coup* – on aura peut-être droit d'appeler la « pré-histoire » d'une organisation politique révolutionnaire.

Pourtant, il n'en est pas moins vrai que le FRAP agit *objectivement* sur la scène politique québécoise, et que, à l'heure actuelle, ses initiatives se présentent *objectivement* sous forme d'une intervention, d'allure réformiste, limitée pour l'essentiel au seul niveau municipal ³. C'est donc naturel, et même prévisible, que le Front éveille l'intérêt et suscite la participation active d'individus et de groupes cohéremment réformistes, qui s'appliquent, d'ailleurs en toute logique, à cantonner l'action et les objectifs du FRAP dans les cadres d'un réformisme conséquent centré sur des revendications doublement limitées : d'abord dans leur *portée* (exclusivement « municipale »), ensuite dans leur *profondeur* (tournant autour de la sphère de la « consommation », sans mettre en question les fondements du régime économique et politique).

Or, étant donné les prémisses, le rythme d'action et d'évolution, la hiérarchie des buts immédiats et lointains et, surtout, la *perspective de travail à long terme* qui sont ceux du Front, celui-ci doit forcément accepter et incorporer à ses structures tous ceux qui, du moins dans les premières étapes, il est bien obligé de considérer comme ses « alliés objectifs » – individus et groupes dont l'origine et les positions de classe, ainsi que les orientations idéologico-politiques, les amènent naturellement à cristalliser et à

¹ À nouveau, c'est le mérite de l'article du *Quartier Latin* d'avoir pris, sans la moindre ambiguïté, ce double point de vue.

² C'est-à-dire dans un temps logiquement antérieur à celui de ce que Lénine appelait « *L'action ouverte ou déclarée des classes sociales* ». Cf. N. Poulantzas, « *Pouvoir Politique et Classes Sociales* », Maspero, 1968, p. 102 : « ... Lénine entend par action ouverte ou déclarée en premier lieu une organisation spécifique, politique et idéologique d'une force sociale.

³ Quoique – comme nous l'avons remarqué – le programme du FRAP (ainsi que l'ouvrage « *Les salariés au pouvoir* ») indiquent en creux le caractère provisoire de ces limites, il reste que le visage qu'il présente à la population est aujourd'hui, à toutes fins pratiques, celui d'un parti exclusivement municipal.

perpétuer indéfiniment les objectifs restreints et les modalités d'action que, à l'heure actuelle, le FRAP fait siens.¹

Par ailleurs, cette tendance (moins réfléchie que diffuse) trouve son exacte contrepartie dans les positions (elles aussi spontanées et inorganiques) de certains militants dont le « gauchisme », souvent purement verbal, repose sur une méconnaissance parfois navrante, non seulement de la dynamique propre du Front, mais encore des données les plus élémentaires de la réalité québécoise.²

Or, tant l'une comme l'autre tendance font aujourd'hui partie de la réalité objective du FRAP. Car on aurait certes tort à évaluer le Front *tel qu'il se manifeste ici et maintenant* sur la scène politique québécoise (ou plutôt montréalaise), c'est-à-dire en faisant abstraction de sa dynamique interne et de sa stratégie à moyen et long terme. Mais ce serait également arbitraire de l'évaluer en prenant exclusivement le point de vue des cadres les plus lucides et les plus cohérents qui en font partie. Il faut en revanche tenir compte de tous les aspects du mouvement et respecter sa complexité particulière, qui découle non seulement du décalage entre ses structures actuelles et ses objectifs fondamentaux, mais aussi des rapports de force entre les tendances divergentes et parfois contradictoires qui y prennent place.

L'avenir du FRAP dépend d'abord de l'ensemble de ces facteurs et, en dernière instance, de sa capacité à prévoir et à contrôler, par une intervention informée et sans défaillances, les obstacles et les difficultés qui en découlent. Or, il est certain que les cadres d'avant-garde du FRAP ont compris la nécessité d'une telle intervention et même prévu certains mécanismes la rendant possible³. Il reste cependant que ces mécanismes ont été pensés en respectant (et en prenant pour acquis) le rythme d'évolution propre du FRAP, rythme dont nous avons souligné la lenteur relative. C'est justement ici que le vrai problème se pose.

En effet, une telle perspective d'action n'est concevable que sur la base d'une *deuxième hypothèse* qui, comme la première – dont elle est complémentaire –, sous-tend de façon implicite la stratégie et la tactique du FRAP. Brièvement cette hypothèse peut être formulée en ces termes : étant donné (en vertu de la première hypothèse) le faible niveau de politisation des masses exploitées et colonisées du Québec,

¹ Ainsi, certains syndicalistes s'inquiètent de la possibilité que le FRAP oriente son action future sur le secteur « Travail » car cela impliquerait envahir les juridictions des organisations syndicales. D'autre part, certains politiciens auront tout intérêt à ce que le FRAP reste cantonné dans la sphère de la politique municipale, jouant ainsi le rôle de « version » (et de support) municipale du PQ. Dans les deux cas, c'est l'avenir du FRAP qu'on cherche objectivement à endiguer et à canaliser.

² Nous écrivons le mot « gauchisme » entre guillemets pour éviter un malentendu possible. En fait, nous ne visons pas des groupes ou des organisations politiques subsumées aujourd'hui sous l'appellation globale de « gauchistes », mais des positions beaucoup moins élaborées et beaucoup plus superficielles de certains militants prônant, par exemple, l'« abolition de la propriété privée »... à Montréal et appuyant ce qu'un adhérent définissait ironiquement comme « la thèse du socialisme dans une seule ville ». Bien entendu, nous citons des exemples extrêmes.

³ Par exemple, la mise sur pied de structures de décision relativement décentralisées et la sauvegarde de l'autonomie relative des CAPs.

on peut prévoir que le panorama politique québécois (et, plus précisément, la lutte politique des classes) évoluera au cours des prochaines années sans bouleversements politiques *graves*.

Or, les événements récents ont montré sans la moindre ambiguïté que cette seconde hypothèse était radicalement fautive. C'est donc naturel que, dans la situation actuelle, le FRAP se trouve particulièrement exposé et démuné. Exposé et démuné, non seulement pour faire face à la répression et aux attaques politiques du pouvoir en place, mais encore et surtout pour surmonter les troubles provoqués à l'intérieur même de ses structures par les effets de la conjoncture politique présente. Car, comme on aurait pu s'y attendre, cette conjoncture marquée notamment par la violence du FLQ et la réponse non moins violente des appareils répressifs de l'État, devait nécessairement jouer le rôle d'un catalyseur des contradictions latentes qui co-existent au sein du FRAP, provoquant ainsi leur mûrissement prématuré à un moment où le Front ne semble pas en mesure de le contrôler et encore moins d'en profiter.

On peut dès maintenant prévoir une polarisation interne venant recouvrir *grosso modo* les deux tendances opposées dont on a fait mention plus haut. Dans l'immédiat n'importe laquelle des deux peut provisoirement l'emporter. Dans les deux cas, c'est l'avant-garde politique du FRAP qui se trouvera vraisemblablement en position de faiblesse. Dans les deux cas, l'avenir même du Front sera – et pour cause – gravement compromis.

Cependant, on aurait tort d'en conclure que toute tentative de surmonter la crise actuelle est maintenant devenue inutile. Une telle tentative, même si elle n'aboutit pas dans l'immédiat, peut et doit être préparée dès *maintenant*. À notre avis, elle présuppose notamment le développement des *Comités d'Action Politique* (affermisssement des CAPs existant et création de nouveaux dans les usines, écoles et universités) et l'organisation et l'intensification du travail de formation idéologique et politique des militants. Dans une certaine mesure, ces initiatives rejoignent les recommandations et les priorités votées au dernier Congrès du FRAP : il serait donc souhaitable (et même décisif) qu'elles ne restent pas à l'état de vœux pieux. En particulier, la décision d'accorder le primat à l'offensive sur le secteur « Travail »¹ doit être reprise et développée jusqu'à ses dernières conséquences. Ce qui implique notamment, d'une part, la constitution de Comités d'Action Politique dans les usines, entreprises et centres de travail, d'autre part, sur le terrain de la formation idéologique et politique, un déplacement progressif mais irréversible et radical des thèmes et des consignes de mobilisation – en ce sens il est grand temps de commencer à abandonner les revendications portant sur la seule sphère de la consommation et de concentrer les efforts et les énergies sur celle de la *production*. Bien entendu, un tel déplacement est impensable sans un travail parallèle et constant de mise en lumière et de dénonciation des

¹ Cette décision concerne seulement l'« offensive d'hiver ». Nous pensons cependant qu'elle doit orienter toute l'action future du FRAP.

mécanismes de la domination économique, politique et culturelle de l'impérialisme au Québec.

En tout état de cause, il n'y a pour le FRAP d'autre voie capable de surmonter les dangers qui le menacent que celle de reprendre, d'affermir et de développer sa destination première : seule une telle reprise, un tel « retour en avant », pourraient lui permettre de contrôler et de dépasser la crise actuelle.

5

Le terrorisme dans la révolution au Québec

Roch Denis

[Retour à la table des matières](#)

Les événements des dernières semaines ont posé une nouvelle fois, mais avec plus de force que jamais, la question du terrorisme ¹ au Québec. Cette question a fait l'objet de réponses et d'analyses diverses dont il est possible maintenant d'apprécier le contenu politique.

La bourgeoisie anglo-canadienne et diverses fractions de la petite bourgeoisie québécoise francophone ont fourni des réponses qui sont très proches les unes des autres : on aura, dans ce texte, l'occasion de le constater. De même, un certain nombre d'intellectuels, enseignants ou étudiants des universités et des Cégeps et de militants de « gauche », inorganisés ou partiellement organisés ont apporté des réponses que l'on doit désormais expliquer et commenter.

¹ Le terme de « terrorisme » s'emploie d'une façon générale pour désigner l'utilisation de la terreur dans la lutte politique. Le plus souvent il sert à qualifier les attentats à la bombe. Mais comme l'écrit le guérillero brésilien Carlos Marighela assassiné en 1969, le terrorisme inclut parfois aussi la destruction de vies humaines. On peut donc qualifier de terroriste la forme de lutte particulière que constituent les « enlèvements » perpétrés par le Front de Libération du Québec. Comme on le verra dans la suite du texte, on pourrait éventuellement parler de lutte armée si les enlèvements s'inséraient parmi d'autres formes, dans un système de lutte ouvrière et populaire organisée. Ce n'est évidemment pas le cas au Québec aujourd'hui.

Un type de réponses et d'analyses est resté toutefois presque entièrement absent du débat : c'est la réponse et l'analyse marxiste du terrorisme. Cette analyse a commencé d'être ébauchée dans des cercles étroits de l'Université ; elle a même sûrement été faite dans des groupes organisés de militants. Elle est néanmoins restée en dehors du débat général et la raison m'en paraît bien claire : il n'existe pas au Québec d'organisation politique ouvrière révolutionnaire. Seule une telle organisation aurait eu la force nécessaire pour imposer cette analyse en face des autres et surtout la répandre et la diffuser massivement dans la classe ouvrière.

Il nous a paru nécessaire, dans le cadre de cet ouvrage, de présenter les termes principaux de l'analyse marxiste du terrorisme.

Cette analyse théorique – pour la même raison que je viens d'indiquer – ne pallie en rien l'absence d'une organisation qui aurait donné à l'explication marxiste sa véritable dimension et sa véritable portée. Elle n'en est pas moins nécessaire aujourd'hui afin d'empêcher que le débat soit plus longtemps porté sur le terrain et dans les termes même définis par la bourgeoisie.

J'ai choisi de présenter l'analyse marxiste du terrorisme principalement à partir des positions exprimées sur la question par Lénine et les Bolcheviks, depuis 1901 jusqu'à la Révolution d'octobre.

J'entends déjà une première objection : qu'est-ce que Lénine et les Bolcheviks qui ont mené la lutte au début du siècle, viennent faire au Québec, en 1970, alors que les conditions objectives sont tout à fait changées ? En quoi les schémas de Lénine – justes à l'époque et dans les conditions particulières de la Russie – peuvent-ils fournir une réponse adéquate à la question du combat révolutionnaire et des moyens de ce combat au Québec ?

Ce que Lénine et les Bolcheviks viennent faire au Québec, c'est d'abord ceci : les positions de Lénine sur le terrorisme, comme sur toute autre question, ont été élaborées dans la théorie et dans la pratique. Ces positions fusionnent plusieurs dizaines d'années d'expériences pratiques et d'expression théorique du mouvement ouvrier russe et international.

Il est une chose à laquelle le marxisme accorde la toute première importance : les militants « révolutionnaires » – c'est-à-dire ceux qui entendent se situer exclusivement sur le terrain des intérêts de la classe ouvrière – ne peuvent se dispenser de tirer les leçons historiques de la lutte du mouvement ouvrier.

Les positions de Lénine n'ont rien de schématiques. Elles sont tout le contraire d'un schéma ou d'un dogme, et il ne sera pas difficile de le montrer. Lénine indique de quelle manière les marxistes posent le problème du terrorisme et quelles positions ils adoptent vis-à-vis de ce problème, toujours dans des situations concrètes. On pourra aussi constater l'actualité de ces positions.

Cette présentation de l'analyse marxiste du terrorisme à partir des textes de Lénine, n'a donc elle aussi rien d'un dogme. Elle vise à démasquer le contenu politique mystifiant des positions bourgeoise et petite bourgeoise sur la question. Elle vise surtout à indiquer sur quelles bases les marxistes québécois peuvent et doivent faire la critique objective du terrorisme, comme moyen de lutte au Québec, aujourd'hui.

La première partie de ce texte est une analyse brève des positions définies jusqu'ici face à l'action du FLQ, d'un côté par les représentants de la bourgeoisie anglo-canadienne à Ottawa et par les représentants des fractions fédéraliste et nationaliste de la petite bourgeoisie québécoise francophone, de l'autre par des intellectuels, des étudiants, militants ou non, relativement nombreux.

La deuxième partie est une présentation de la question du terrorisme en théorie marxiste. Comment Lénine pose le problème ? Quelle solution avance-t-il ?

La troisième partie propose une définition marxiste du problème dans la situation concrète au Québec.

* * * * *

1 – Les positions bourgeoise et petite bourgeoise

a) La question du terrorisme considérée comme une question de « principe ».

[Retour à la table des matières](#)

Il est facile de résumer et d'expliquer politiquement les termes dans lesquels la bourgeoisie au pouvoir au Canada et son relais petit bourgeois fédéraliste au Québec ont défini leurs positions face aux enlèvements et à l'exécution du ministre Laporte :

– La violence du FLQ est condamnable et doit être condamnée dans les faits parce qu'une société démocratique ne peut pas permettre qu'un groupe préconise un « renversement » du gouvernement par des moyens non démocratiques.

Au cours des semaines de crise, il s'est agi pour les tenants de cette position d'effectuer une offensive politique et idéologique qui a porté sur deux aspects principaux :

- d'une part, identifier la répression militaire et policière comme la réponse légitime et donc non violente à l'opération illégitime et donc violente du FLQ ;
- d'autre part, identifier le terrorisme et la méthode des attentats individuels comme l'unique moyen de lutte dont vont toujours se servir tous les révolutionnaires pour atteindre leurs objectifs.

Les représentants de la bourgeoisie au Canada et leurs valets au Québec se sont donc présentés devant la population comme les protecteurs et les sauveurs de « la démocratie » menacée. Les règles du jeu parlementaire, le suffrage universel ont été une nouvelle fois proposés comme les moyens fondamentaux d'expression de la « volonté populaire ».

Face à cette offensive, quelle a été la réponse définie par la fraction petite bourgeoise québécoise regroupée autour du Parti Québécois, de l'establishment syndical, de diverses organisations nationalistes et de quelques « intellectuels en vue », tel l'éditorialiste Claude Ryan ?

Cette réponse a été celle du « refus de toute violence », aussi bien de la violence fédérale et provinciale cachée derrière son vocabulaire « démocratique », que de la violence « dégradante et méprisable » du FLQ.

La position petite bourgeoise a traité de la question du terrorisme et de la violence en général comme d'une question de « principe », comme d'une question « morale ». Et c'est d'ailleurs pour cette « raison morale » opposée à la « raison d'État », qu'elle en est venue à proposer les négociations Pouvoir-FLQ.

La position petite bourgeoise « réformiste » s'est exprimée en des phrases extrêmement significatives : « Le Pouvoir a répondu à la violence par la violence » ; « Le Pouvoir a voulu enfermer la population entre deux extrémismes » ; « la violence du FLQ, quels que soient les motifs qui ont pu l'inspirer, est absolument injustifiable » ; « la vie d'un homme doit primer sur la raison d'État » ; etc.

Opposée à « toute violence », cette fraction de la petite bourgeoisie québécoise s'est ainsi présentée à son tour comme le « véritable » sauveur de la « démocratie » menacée non plus cette fois-ci par le seul FLQ mais aussi par les Pouvoirs en place.

Mais de quelle « démocratie » s'agissait-il ? Aussi bien du côté du Pouvoir que de l'opposition « démocratique », au Canada et au Québec, il fut toujours question de la « démocratie » en général, sans jamais que le contenu en soit précisé. Et en opposant sa « démocratie » en général à la « démocratie » en général des fédéraux et pro-

vinciaux au pouvoir, la petite bourgeoisie québécoise nationaliste a contribué en fait à mystifier la population des travailleurs tiraillée entre les « vrais démocrates » et les « faux démocrates » et à qui l'on cachait l'origine de la violence en mettant sur un même pied la violence du Pouvoir bourgeois et celle du FLQ.

Il n'est pas inutile de rechercher ce que recouvrent les concepts de « démocratie » et de « violence ». Il nous faut pour cela quitter le terrain des principes et du moralisme pour nous situer sur le strict terrain où ces concepts doivent être définis : *le terrain politique*.

La « démocratie » et la « violence » sont des concepts, des abstractions, qui n'ont aucune assise dans la réalité. Dans les sociétés divisées en classes, la démocratie et la violence sont toujours une démocratie et une violence de classe. Ainsi lorsque la bourgeoisie et la petite bourgeoisie parlent de la démocratie, les marxistes posent la question de savoir : la démocratie de quelle classe et pour quelle classe ?

Historiquement la démocratie bourgeoise a remplacé la féodalité et la démocratie ouvrière se heurte à la démocratie bourgeoise jusqu'au renversement de cette dernière.

« Prenez, dit Lénine, les lois fondamentales des États contemporains, prenez leur gouvernement, prenez la liberté de réunion ou de presse, prenez l'« égalité des citoyens devant la loi », et vous verrez à chaque pas l'hypocrisie de la démocratie bourgeoise, bien connue de tout ouvrier honnête et conscient. Il n'est point d'État, même le plus démocratique, qui n'ait dans sa constitution des biais ou restrictions permettant à la bourgeoisie de lancer la troupe contre les ouvriers, de proclamer la loi martiale etc., « en cas de violation de l'ordre », en fait, au cas où la classe exploitée « violait » son état d'asservissement et si elle avait la velléité de ne pas se conduire en esclave. »¹

La démocratie bourgeoise (le régime capitaliste) reste une démocratie pour la bourgeoisie, un paradis pour les exploitateurs et une violence organisée dans l'État et par l'État contre les exploités

Cette violence est toute théorique pour ceux qui l'exercent, directement ou indirectement. Elle est toute concrète pour ceux qui la subissent. Ce n'est pas au cours des dernières semaines qu'elle a commencé de s'exercer au Québec par l'occupation militaire et les arrestations massives.

Elle s'est exercée historiquement dans la répression des luttes ouvrières ; elle s'est exercée et elle s'exerce dans le chômage, dans la mise à pied de milliers d'ouvriers² ;

¹ Lénine – *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, Ed. Sociales, 1953, p. 22.

² LA PRESSE du mardi 1^{er} décembre 1970 citait, dans sa première page, des chiffres qui en disent long : « Au cours de l'année qui s'achève, la grande entreprise, à elle seule, aura effectué au moins 10,000 mises à pied. À ce chiffre, il faut ajouter les milliers de licenciements effectués par les

dans l'assassinat non pas sélectif mais collectif de milliers de travailleurs des mines empoisonnés ; dans le logement ; etc.

Le dossier de la « démocratie bourgeoise », c'est-à-dire de la violence bourgeoise reste à écrire au Québec. Mais on peut à titre d'illustration particulière citer le journaliste Claude Masson, dans un éditorial récent de *La Presse*, au sujet des « gros propriétaires de flottes et des spéculateurs » de l'industrie du taxi :

« Ces exploiters, écrivait Masson, ont fait beaucoup plus de violence que d'autres personnes dans des sphères différentes parce qu'ils ont « assassiné » moralement des centaines, des milliers de chauffeurs de taxi qui sont des êtres humains mais qui sont utilisés comme des bêtes. Ce n'est pas exagéré. C'est la réalité. C'est réel mais invisible parce que ça dure depuis 20 ans et que c'est encroûté dans la tradition. » ¹

Du point de vue moral, la violence est toujours justifiée par celui qui l'exerce et toujours injustifiable pour celui qui la subit. Du point de vue politique, puisque c'est de politique dont il s'agit, la violence est toujours une violence de classe et la classe ouvrière n'a pas de choix : pour secouer le joug de la violence bourgeoise, elle doit opposer sa violence de classe révolutionnaire. Reste à savoir si le terrorisme s'inscrit dans cette violence organisée des travailleurs, ce qui est une autre question que j'aborderai plus loin.

Revenant aux positions définies par la bourgeoisie et la petite bourgeoisie, on peut mieux comprendre maintenant pourquoi dans leur cas il n'est toujours question que de « démocratie » tout court ou de « refus de toute violence ».

La bourgeoisie inscrit sa violence organisée dans une légalité juridique et se présente comme légitime. Par la magie du droit, la violence n'est plus une violence et la démocratie bourgeoise devient « la démocratie ».

La petite bourgeoisie québécoise nationaliste marque, son rejet – par principe – de « toute violence ». Elle se situe ainsi *dans les faits*, du côté de la violence légitimée et institutionnalisée dans l'État. Elle demande seulement que cette violence bourgeoise soit moins abusive, qu'elle reste dans les limites « démocratiques ».

Elle condamne en revanche absolument la « violence » du FLQ, violence illégitime. Et, pour cette raison, René Lévesque a pu traiter les membres du FLQ d'« êtres

petites et moyennes entreprises, situées aux quatre coins de la Belle Province »... « En utilisant le nombre de 10,000 mises à pied par la grande entreprise, nous sommes très conservateurs. Car ce chiffre comprend seulement les mises à pied effectuées dans les entreprises que LA PRESSE a jointes. »

¹ Masson, Claude – « Chauffeurs de taxi ... souriez ! – *La Presse*, 9/11/70, Montréal, p. A4.

inhumains » alors que Pierre Elliott Trudeau les qualifiait, lui, de « barbares » et de « primitifs ».

**b) la question du terrorisme
considérée comme une question de tactique.**

[Retour à la table des matières](#)

Des intellectuels, enseignants et étudiants, des militants organisés ou inorganisés, ont fait de la question du terrorisme une question de « tactique ».

Affirmant qu'ils rejetaient à la fois la violence bourgeoise et le moralisme petit bourgeois, ces intellectuels ont défini dès le premier jour une position d'appui à l'action du FLQ, objectifs et moyens compris.

Par la suite, dans des discussions, et peut-être aussi dans quelques rares textes, le contenu politique de cette position d'appui a été précisé.¹

Il s'est exprimé en deux tendances principales : la première insistait sur la force des actions exemplaires pour entraîner la classe ouvrière à organiser sa propre violence de classe ; la deuxième mettait l'accent sur le nécessaire affrontement avec le pouvoir de façon à démasquer son caractère répressif et à déclencher ainsi le cycle répression-mobilisation.

Du point de vue des partisans de cette thèse, le terrorisme, l'action de commando serait aujourd'hui dans les conditions concrètes de la situation québécoise, la forme de lutte la plus appropriée. Le terrorisme et plus généralement la lutte armée favoriseraient le mieux le développement du mouvement de masses et donc la réalisation de l'objectif : l'émancipation de la classe ouvrière, la révolution socialiste.

C'est en fonction des intérêts de la classe ouvrière que cette « ligne politique » entend se définir. C'est donc sur le terrain du marxisme qu'elle veut se placer et c'est sur ce terrain qu'il faut la juger. Mais avant d'analyser les circonstances concrètes dans lesquelles se pose la lutte révolutionnaire au Québec en 1970, voyons comment Lénine soulève le problème général du terrorisme et le problème particulier de son utilisation en URSS.

* * * * *

¹ Je ne prétends pas rendre toutes les tendances de cette position d'appui, qui s'exprimait d'ailleurs bien avant octobre. Après le 16 octobre, cela va de soi, cette position s'est exprimée ailleurs qu'en public !

II – La question du terrorisme en théorie marxiste

[Retour à la table des matières](#)

La position de Lénine sur le terrorisme, comme d'ailleurs sur toute autre forme de lutte, est déterminée par une analyse serrée du degré de développement du mouvement de masses et des conditions concrètes, économiques, politiques et culturelles, dans lesquelles opère ce mouvement.

Lénine explique dans un long texte que je cite presque intégralement, comment le marxisme juge des formes de lutte :

« En premier lieu, le marxisme diffère de toutes les formes primitives de socialisme en ce qu'il ne rattache pas le mouvement à quelque forme de combat unique et déterminée. Il admet les méthodes de lutte les plus variées, et il ne les « invente » pas, il se borne à généraliser, organiser, rendre conscientes les formes de lutte des classes révolutionnaires qui surgissent spontanément dans le cours même du mouvement. Absolument hostiles à toutes les formules abstraites, à toutes les recettes de doctrinaires, le marxisme veut que l'on considère attentivement la lutte de masse qui se déroule et qui au fur et à mesure du développement du mouvement, des progrès de la conscience des masses, de l'aggravation des crises économiques et politiques, fait naître sans cesse de nouveaux procédés, de plus en plus variés, de défense et d'attaque. C'est pourquoi le marxisme ne répudie d'une façon absolue aucune forme de lutte. (souligné par nous) En aucun cas il n'entend se limiter aux formes de lutte possibles et existantes dans un moment donné ; il reconnaît qu'un changement de la conjoncture sociale entraînera inévitablement l'apparition de nouvelles formes de lutte, encore inconnues aux militants de la période donnée. Le marxisme, sous ce rapport, s'instruit, si l'on peut dire, à l'école pratique des masses ; il est loin de prétendre faire la leçon aux masses en leur proposant des formes de lutte imaginées par des « fabricants de système » dans leur cabinet de travail. (souligné par nous)..... « En second lieu, le marxisme exige absolument que la question des formes de lutte soit envisagée sous son aspect historique. Poser cette question en dehors des circonstances historiques, concrètes, c'est ignorer l'a b c du matérialisme dialectique... Essayer de répondre par oui ou par non, quand la question se pose d'apprécier un moyen déterminé de lutte, sans examiner en détail les circonstances concrètes du mouvement au degré de développement qu'il a atteint, ce serait abandonner complètement le terrain marxiste. »¹

¹ LENINE, *Œuvres*, « La guerre de partisans », Tome II pp. 215-216.

Pas plus qu'il ne rejette aucune forme de lutte, le marxisme ne rejette pas le terrorisme « par principe ». Il l'approuve et s'y associe ou le désapprouve et s'en dissocie, en fonction du mouvement des masses et des conditions historiques objectives dans lesquelles se déroule ce mouvement.

De même, – et c'est ce qu'il importe surtout de comprendre – le marxisme n'a pas de leçon à donner aux masses. Il saisit, il organise, il fusionne, il exprime consciemment les formes de lutte adoptées par les masses elles-mêmes, au fur et à mesure du développement de cette lutte. Le marxisme s'instruit « à l'école pratique des masses ». Il ne se substitue pas aux masses en leur « conseillant » des formes de lutte prétendument « meilleures » ou « plus efficaces ».

Lénine va soutenir – dans la pratique – cette position marxiste vis-à-vis de chaque forme de lutte, et en particulier, à deux occasions, vis-à-vis du terrorisme.

En 1901, d'abord, c'est-à-dire quatre ans avant l'insurrection de 1905. Puis en 1906, quelques mois après l'insurrection. En 1901, Lénine répond à ceux qui proposent l'introduction de la « terreur » comme moyen de lutte pour le Parti :

« ... on nous propose aujourd'hui la terreur non point comme l'une des opérations d'une armée combattante, opération étroitement rattachée et articulée à tout le système de lutte, mais comme un moyen d'attaque isolé, indépendant de toute armée et se suffisant à lui-même. D'ailleurs à défaut d'une organisation révolutionnaire centrale et avec des organisations révolutionnaires locales faibles, la terreur ne saurait être autre chose. (souligné par nous) C'est bien pourquoi nous déclarons résolument que dans les circonstances actuelles, la terreur est une arme inopportune, inopérante, qui détourne les combattants les plus actifs de leur tâche véritable et la plus importante pour tout le mouvement, et qui désorganise non pas les forces gouvernementales, mais les forces révolutionnaires ».¹

Lénine dénonce la pratique du terrorisme d'individus « dans les circonstances actuelles », c'est-à-dire en 1901, au moment où l'organisation révolutionnaire centrale n'est pas véritablement constituée et où elle repose sur des bases locales fragiles. Si les révolutionnaires les plus énergiques se consacrent à la terreur, il y a risque de dispersion des forces. Or, ces forces doivent être déployées tout entières pour la construction de l'Organisation.

Surtout il y a risque de « rupture de liaison entre les organisations révolutionnaires et ces foules dispersées d'hommes mécontents, protestant et prêts au combat, dont la faiblesse ne tient qu'à leur dispersion. Cette liaison, dit Lénine, est le gage unique de notre succès. »²

¹ LENINE, « Par où commencer », *Œuvres*, Tome 5, (Mai 1901-fév. 1902), pp. 15-16.

² *Id.*

À quel moment et dans quelles conditions l'emploi de la terreur serait-il justifié ? Lénine donne une précision importante : « La terreur... ne convient que comme l'une des formes de l'assaut décisif. »¹

Justement, en 1901 :

« En fait d'armée permanente, nous n'avons que quelques petits détachements, et encore ils ne sont pas mobilisés, n'ont pas de liaison entre eux, ne sont pas entraînés à se former en colonnes d'une façon générale, sans même parler de colonnes d'assaut. Dans ces conditions, tout homme capable d'envisager l'ensemble de notre lutte,... doit comprendre que notre mot d'ordre, à l'heure actuelle, ne saurait être « À l'assaut ! » mais bien « Entreprenons le siège en règle de la forteresse ennemie ! » En d'autres termes, l'objectif immédiat de notre Parti ne peut pas être d'appeler toutes les forces dont il dispose à se lancer dès maintenant à l'attaque, mais d'appeler à mettre sur pied une organisation révolutionnaire capable de rassembler toutes les forces et d'être le dirigeant non seulement en titre, mais réel du mouvement, c'est-à-dire une organisation toujours prête à soutenir chaque protestation et chaque explosion, en les mettant à profit pour accroître et endurcir une armée apte à livrer le combat décisif. »²

En 1906, les conditions ont changé ; le mouvement de masses s'est considérablement développé ; l'Organisation s'est consolidée. Depuis l'insurrection armée de décembre 1905, la Russie Centrale et ses provinces environnantes sont en situation de crise politique grave.

Quel jugement Lénine porte-t-il sur le terrorisme dans cette conjoncture nouvelle ?

Première remarque : en 1906, l'utilisation de la terreur n'est plus une forme isolée ou exclusive de combat. Elle s'inscrit dans un système de lutte armée populaire et organisée. Ainsi Lénine substitue l'expression « guerre des partisans » aux termes de « terreur » ou de « terrorisme ». Il écrit : « L'ancien terrorisme russe était affaire d'intellectuels conspirateurs ; aujourd'hui la lutte de partisans est menée en règle générale, par des militants ouvriers ou simplement par des ouvriers en chômage. »³

Deuxième remarque : la guerre de partisans fait suite à la première insurrection de décembre 1905 et elle précède l'insurrection « qui se prépare de nouveau ». La situation concrète est encore une fois ici déterminante pour Lénine.

« Il faut compter avec cette situation, songer aux particularités d'une période intermédiaire entre les actes importants de l'insurrection... La lutte de partisans est une forme inévitable de lutte à une époque où le mouvement des masses aboutit effectivement à l'insurrection et où il se produit des intervalles plus ou

¹ *Id.*, page 16.

² LENINE, « Par où commencer », *Œuvres*, Tome 5, (Mai 1901-fév. 1902), page 16.

³ LENINE, *Œuvres*, « La guerre des partisans », Tome II, sept. 1906, page 220.

moins considérables entre les « grandes batailles » dans le cours de la guerre civile. »¹

À ceux qui devant la guerre de partisans, en 1906, crient au terrorisme et à l'anarchisme, Lénine reproche d'abandonner le terrain du marxisme pour se réfugier dans des formules toutes faites.

L'insurrection armée et la guerre civile marquent un développement du mouvement de masses et de la révolution. Dans cette période, la population réagit souvent spontanément en organisant des actions armées. Mais alors la réponse marxiste à ces actions n'est pas de dénoncer le « terrorisme partisan » mais bien plutôt d'« assurer à cette lutte spontanée la direction du Parti. »²

* * * * *

III – La question du terrorisme dans la conjoncture au Québec

[Retour à la table des matières](#)

Résumons dans ses grandes lignes, la position marxiste de Lénine sur le terrorisme.

- 1) Le marxisme ne rejette aucune forme de lutte de façon absolue.
- 2) Le marxisme juge des formes de lutte en fonction du degré de développement du mouvement de masse et des conditions historiques concrètes, politiques, économiques, culturelles.
- 3) En l'absence d'une organisation révolutionnaire centralisée et d'organisations révolutionnaires locales solides, et lorsque les masses sont dispersées, le marxisme rejette la terreur, comme forme de lutte inopportune et dangereuse.
- 4) Le terrorisme ne convient que comme l'une des formes de lutte au moment de l'assaut décisif.

¹ LENINE, « La guerre des partisans », *Œuvres*, Tome 11, (sept. 1906), pp. 220-221.

² *Id.*, page 223

5) Lorsque l'assaut décisif est commencé et pendant la période de guerre civile, le Parti est associé directement à cette phase de la lutte, comme il l'était aux phases précédentes, en tant que « force belligérante » et il vise à y jouer un rôle dirigeant.

Quelle est d'abord, et très brièvement, du point de vue du degré d'avancement du mouvement de masses, la situation concrète au Québec ?

Depuis l'après-guerre, la classe ouvrière québécoise a mené de nombreuses grèves dont certaines ont été dures. (Asbestos, Murdochville, Windsor et East Angus, Régie des Alcools, Enseignants, Lapalme, etc.).

Depuis 1960, les manifestations politiques d'étudiants se sont accrues en nombre et en force. Des secteurs importants de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie se sont mobilisés au cours des dernières manifestations – Bill 63, St-Léonard – à Montréal et en province.

Les travailleurs québécois cherchent, plus clairement depuis quelques années, les formes d'une organisation autonome de classe. Les couches les plus défavorisées de travailleurs (assistés sociaux, chômeurs) ont été les premières impliquées dans ce mouvement. Cela est d'ailleurs plus vrai à Montréal qu'en province. En province, les comités d'action politique ont commencé à toucher des secteurs plus avancés de la classe ouvrière. On ne peut non plus exclure du mouvement vers la création d'une organisation de classe, les divisions significatives d'un establishment syndical qui a été amené un peu malgré lui, sous les pressions de la base, à poser le problème du Parti des travailleurs.

Pourtant, dans ce mouvement, l'organisation politique ouvrière reste pour le moment inexistante et malgré leur détermination très nette à combattre, la classe ouvrière et les masses exploitées sont aujourd'hui dispersées et faibles face à la bourgeoisie organisée dans l'État.

Dans cette conjoncture, qui peut sérieusement prétendre que la classe ouvrière est prête au Québec pour l'« assaut décisif »?

Personne sans aucun doute. Et quelle doit être de ce point de vue la tâche du petit noyau des militants « révolutionnaires » québécois ? Leur tâche ne peut pas être l'assaut final immédiat : ils n'en ont ni les moyens, ni les forces, ni le nombre ; surtout ils n'ont pas cette « liaison » nécessaire avec la classe ouvrière.

Leur tâche est aujourd'hui très semblable à celle des révolutionnaires russes de 1901 : construire sans relâche, sans dispersion, en fusionnant les luttes éparpillées de la classe ouvrière, l'organisation politique qui seule permettra l'assaut décisif contre la « forteresse ennemie. »

Au cours des dernières années, les membres du Front de Libération du Québec ont affirmé vouloir s'atteler concrètement à cette tâche. Dans la poursuite de l'objectif de l'émancipation de la classe ouvrière et des masses exploitées, ils ont introduit trois étapes stratégiques.

La première étape était celle dite de la radicalisation de l'agitation sociale spontanée. Étape des attentats à la bombe, des manifestations, des occupations, des grèves et, aujourd'hui, des enlèvements. La deuxième étape, celle de *l'Organisation* proprement dite des exploités, était rendue possible une fois l'agitation et la colère des masses généralisées. La troisième étape, enfin, consistait en l'insurrection populaire armée.

C'est très exactement en se situant dans la première étape de la lutte que les dernières cellules du FLQ ont agi.

Leur action, d'ailleurs, permet aujourd'hui de mieux juger la stratégie qui l'a inspirée.

Quel est le résultat prévisible d'une action qui dissocie dans un premier temps le travail d'agitation du travail systématique d'organisation considéré comme impossible ? Ce résultat est très net : il fournit à la bourgeoisie et à son État une étape préparatoire de répression accrue en vue de mieux faire face au travail d'organisation qui doit suivre dans une deuxième étape. Il est difficile de ne pas voir qu'à l'heure présente, suite à l'action du Front, la bourgeoisie canadienne et derrière elle toute la bourgeoisie nord-américaine est relativement mieux « équipée » pour mâter les actions isolées d'agitation et pour casser les premiers efforts d'organisation de masses qui pourraient être faits.

Pour cette raison aussi, on peut mieux comprendre le sens de la thèse marxiste selon laquelle, le travail d'agitation et de propagande ne doit jamais être dissocié du travail simultané d'organisation. L'Organisation de classe se construit dans les luttes populaires et à travers elles, en les coordonnant, et ces luttes se développent au fur et à mesure de la construction de l'Organisation. Les deux sont très intimement liées et il n'est pas de stratégie marxiste qui puisse justifier que le travail d'organisation va commencer *après* l'agitation généralisée.

L'étape préalable de l'agitation consiste à soutenir dans les faits que la classe ouvrière a besoin d'être « piquée au flanc » pour se mettre en action et pour « apprendre » à s'organiser. Elle consiste à expliquer que les travailleurs ne vont pouvoir s'organiser que lorsqu'ils auront été agités par des moyens de lutte attentats, enlèvements etc.) qu'ils n'auront pas eux-mêmes choisis. Il s'agit d'une thèse proprement anti-marxiste qui, dans la pratique, entraîne les « militants révolutionnaires » à se substituer aux masses en leur donnant des « leçons préliminaires de révolution ».

*
* *

L'action du FLQ a été trop réduite jusqu'à maintenant pour empêcher tout travail d'organisation politique systématique. Mais une chose paraît certaine : si elle doit s'accroître au cours des prochains mois et même si elle doit uniquement se maintenir, ce travail sera rendu parfaitement impossible. Et les quelques militants québécois organisés, qui sortent de deux mois de terreur, le savent mieux que quiconque. En l'absence d'une organisation de masses, le fameux cycle « répression-mobilisation » se transforme vite en un cycle infernal de répression sans mobilisation.

Inorganisées et dispersées, la classe ouvrière et les masses exploitées au Québec sont pour le moment incapables de porter les coups de la répression et de les rendre. Elles forment une proie bien facile pour une bourgeoisie armée jusqu'aux dents.

En revanche, depuis ces dernières années, la petite-bourgeoisie nationaliste s'est organisée en parti politique. Au cours des derniers mois, et en l'absence d'une organisation politique ouvrière, elle a été ainsi la première à tirer profit de l'action du FLQ. Elle a eu le champ libre pour mystifier les travailleurs contre « toute violence » et pour le retour à la « démocratie. »

Mais dans ce mouvement, cette petite-bourgeoisie a clarifié ces positions de classe : on voit mieux aujourd'hui que la « réponse au terrorisme », contrairement à ce que dit René Lévesque, ce ne peut être en rien la victoire du Parti Québécois.

La seule réponse au terrorisme et à toute autre forme de lutte isolée et provocatrice, ce ne peut être que la classe ouvrière unie dans une organisation politique autonome.

Seule une telle organisation peut préparer au Québec et en liaison avec les travailleurs organisés et dressés contre l'impérialisme, dans les autres pays, l'affrontement final et définir les stratégies et les tactiques de lutte en fonction de la conjoncture.

6

Une information « totalitaire » prise à son propre piège

*B. R., journaliste*¹

[Retour à la table des matières](#)

Les media d'information ont semblé jouer un rôle fort important pendant les événements d'octobre – en particulier entre le 5 et le 16 octobre, date de la proclamation de la loi sur les mesures de guerre. On peut difficilement le nier – tout comme il est à peu près impossible, à moins de faire une enquête approfondie, de mesurer à quel point ils ont permis au mouvement de sympathie envers le FLQ se propager parmi la population.

Ce n'est d'ailleurs pas le sujet de notre analyse. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de montrer l'impact des media sur le développement de la crise, mais exactement l'inverse : comment la crise a fait éclater, pour un temps limité les multiples contrôles, directs et indirects qu'exerce sur l'information, la classe qui en a le monopole. Et comment, après le 16 octobre, il a été nécessaire d'imposer un contrôle manifeste pour reprendre en main l'information au Québec. La crise récente est pleine de significations : entre autres choses, elle a révélé de façon évidente le contenu précis de ce que la démocratie bourgeoise appelle la « liberté de presse ». C'est ce que nous

¹ Qui préfère garder l'anonymat : les récents congédiements de trois journalistes à Radio-Canada incitent à une saine prudence.

tenterons d'analyser, en utilisant surtout l'exemple des journaux (pour l'excellente raison qu'il est difficile d'analyser, après coup, trois semaines d'émissions de radio ou de télévision).¹ L'essentiel de notre analyse portera en fait sur le contrôle de l'information en temps « normal ».

I. Le contrôle « permanent » de l'information

[Retour à la table des matières](#)

Il serait absurde de dire que le contrôle de l'information a été imposé aux journaux pendant la crise récente. Le contrôle de l'information existe dans les media de façon permanente : il appartient invariablement à celui ou à ceux qui ont le pouvoir juridique ou *de facto* d'interdire la publication d'un article ou de prendre des sanctions contre ceux qui, dans les salles de rédaction, détiennent théoriquement le pouvoir de décision. Les bonnes âmes, dans les milieux journalistiques, diront volontiers que, dans les journaux, les propriétaires ne se mêlent pas de la direction de l'information ; ils ajouteront non sans dédain que "ces capitalistes" qui possèdent le journal se moquent de ce qu'on peut y publier, pourvu que le journal se vende. Ils admettront et déploreront qu'il y ait, ici et là, des cas de censure flagrants et des interventions ouvertes des propriétaires dans le traitement de l'information. Ils guetteront ces tentatives de contrôle de l'information comme les océanographes et autres curieux guettent l'apparition furtive du monstre du Loch Ness. Mais, pour eux, lorsque ce « monstre », après avoir fait un clin d'œil à la surface, disparaît en eau profonde, il a cessé d'exister.

Or, ce contrôle existe. Non pas parce que les journalistes « ne font pas leur travail » ou « ont abdiqué leurs responsabilités », mais parce qu'en dernière analyse les media appartiennent à une classe capitaliste qui a des intérêts précis à défendre. Et s'il est exact qu'à court terme, et dans certaines circonstances, cette classe (au pouvoir) peut poser des gestes contraires à ses intérêts, s'il est vrai qu'un représentant de cette classe peut en certaines circonstances faire passer son intérêt particulier avant celui de sa classe (ceci arrive dans les meilleures familles) il est non moins vrai qu'à

¹ Nous excluons de notre analyse « Le Devoir », qui constitue une entreprise de presse fort différente des autres. « Le Devoir » est, comme tous les journaux, le véhicule d'une idéologie bien précise. Mais, contrairement aux autres journaux, l'idéologie y est à peu près explicite : c'est celle de la petite-bourgeoisie, qui constitue sa clientèle, le soutient et, en définitive, le contrôle. « Le Devoir » n'est d'ailleurs pas à proprement parler un journal « d'information », comme « La Presse », « The Montreal Star » etc. Son rôle dans la crise d'octobre a été en outre fort particulier. La présente analyse ne le concerne donc pas. Pas plus bien sûr qu'elle ne concerne « Québec-Press ».

moyen et long terme, cette classe sait fort bien qu'elle est au pouvoir, et comment garder ce pouvoir. Ceci est vrai pour un empire de presse qui a nom Power Corporation – ce l'est également, au niveau local, pour ces journaux, qui, dans certaines régions contrôlées par une ou plusieurs compagnies (minières, par exemple) monopolisent eux-mêmes l'information. Dans ce dernier cas, le contrôle de l'information s'opère d'une façon tellement sauvage et archaïque qu'il ne vaut pas la peine d'en discuter. Le premier exemple nécessite une analyse plus complexe. Autrement importante d'ailleurs, parce que le mécanisme de concentration de la presse ne peut que se poursuivre, et que, déjà, dans les circonstances présentes, un conglomérat de la taille de Power Corporation (et associés) est en mesure de donner le ton à l'ensemble des entreprises d'information. Nous avons donné l'exemple de Power Corporation. Mais l'analyse que nous ferons des mécanismes de contrôle de l'information (autrement dit : de la façon dont est véhiculée l'idéologie de la classe capitaliste) vaut, avec les réserves que nous apporterons, pour les entreprises de presse qui appartiennent à des groupes financiers plus restreints.

Comment s'exerce ce contrôle ? quelle est cette idéologie dominante ?

On peut classer les mécanismes de contrôle dans deux catégories : le contrôle direct et le contrôle indirect.

[Retour à la table des matières](#)

1) Le contrôle direct : il tient tout entier dans les droits de gérance, c'est-à-dire les pouvoirs d'embauchage, de congédiement, de nomination, de mutation et, bien sûr, de censure de l'information. Ces pouvoirs de gérance sont théoriquement illimités dans les journaux où les employés ne sont pas syndiqués, théoriquement très grands dans les « boîtes » syndiquées, et en pratique fort considérables dans tous les cas.

Dans tous les cas, le pouvoir *d'embauchage appartient* exclusivement à l'employeur, et il est utilisé de façon diverse : dans les boîtes syndiquées, on est plus « regardant », car il est délicat après l'engagement – et difficile après que la « permanence » a été accordée – de congédier un journaliste. Là où il n'y a pas de syndicat, et où règne l'arbitraire, on sera plus large : si on s'aperçoit après coup qu'on a affaire à un gêneur, on aura toujours le temps de le liquider. C'est ainsi que des journaux très réactionnaires – ou même « jaunes » – ont parfois engagé des personnes fort identifiées politiquement (même d'anciens membres du FLQ), mais à la condition fort claire qu'ils « se tiennent tranquilles ». Dans le cas de « La Presse », (syndiquée), on sait par contre qu'environ une dizaine de journalistes extrêmement compétents, ont clairement laissé entendre (c'était en 1969) leur désir d'y entrer ou d'y revenir : la direction, qui prétendait chercher plus d'une dizaine de bons journalistes, les a carrément ignorés ; des journalistes trop compétents ou de « prestige », même modérés, pourraient devenir des gêneurs, parce que leur prestige même pourrait leur conférer

un pouvoir de négociation vis à vis de la direction de l'information. Ce qui ne veut pas dire que les directions bloquent systématiquement les candidatures de tous les journalistes susceptibles de concevoir l'information de façon un peu agressive. Un dosage s'opère : on peut à l'occasion engager un « gêneur » pour des raisons de prestige, ou sur un coup de tête, ou parce qu'il peut servir de caution morale. Lorsque Gérard Pelletier était rédacteur-en-chef de « La Presse » il a maintes fois utilisé le fait qu'un indépendantiste notoire, Pierre Bourgault, était à son emploi. De la même façon que le « Montreal Star », il y a environ un an, a engagé deux journalistes francophones bloqués à « La Presse » : il était alors question de redorer l'image « libérale » du journal.

Au niveau des *nominations*, les distinctions que nous avons faites plus haut s'appliquent : les « boîtes » syndiquées sont plus prudentes en ce qui touche les postes syndiqués, les mutations et les rétrogradations étant difficiles à pratiquer en raison des dispositions de la convention collective. Dans ce cas, on nommera à ces postes – auxquels s'attachent certains pouvoirs de décision limités – des gens « fiables » ; aux postes supérieurs de décision (chefs de pupitre, chefs de l'information, rédacteurs-en-chef), on aura tendance à choisir non seulement des hommes de tout repos, mais encore bien souvent des inconnus, ou des incompetents, ou des gens sans prestige (parfois tout cela ensemble) qui serviront de courroies de transmission dociles aux ordres de la vraie direction, c'est-à-dire les propriétaires ou leurs commis immédiats. Dans ce domaine comme dans tout le reste, les idées de ces « responsables » importent peu – que les responsables de l'information soient tous des anarchistes, ou des membres du Parti communiste québécois, peu importe : ce qui compte, c'est qu'ils ne fassent pas obstacle aux décisions de la vraie direction, et qu'ils interprètent correctement la politique d'information de la maison. « La Presse », en 1965, a congédié Gérard Pelletier, pourtant conservateur et fédéraliste, parce que la direction ne pouvait tolérer à la direction de l'information un homme qui se piquait d'avoir des idées sur la façon de conduire un journal et qui avait suffisamment de prestige, à l'intérieur et à l'extérieur de la rédaction, pour pouvoir – parfois et de façon relative – imposer ses vues à la direction. Dans certains journaux, en particulier les hebdomadaires, on nommera sans la moindre hésitation à un poste-clé un réactionnaire, même détesté de toute la salle, même incompetent. Dans de plus grands journaux, où les journalistes sont nombreux, on se limitera volontairement : tel réactionnaire, dira-t-on, pourrait provoquer l'animosité de la salle ou même un conflit ouvert, tel autre est nettement trop incompetent et appliquerait avec un zèle qui pourrait nuire à « l'image » débonnaire du journal, la politique qu'on lui dicte d'en haut. Les méthodes de contrôle pour chaque journal, se situent entre ces deux pôles. Un responsable de l'information, même de bonne volonté, n'a d'autre marge de manœuvre que celle que lui accorde la direction, puisqu'elle peut le congédier à son gré. Telle est la règle du jeu, et celui qui accepte un poste de « commande » en connaît les implications. Et à ce jeu-là, même les directions « sophistiquées » ne tolèrent pas longtemps les infractions.¹

¹ Les patrons n'aiment pas beaucoup les postes de commande syndiqués : jusqu'au printemps 1969, les postes de chefs de pupitre à « La Presse » étaient syndiqués. Comme il s'agit d'un poste où

Le pouvoir de *censure* appartient juridiquement et, de fait, aux propriétaires des journaux. Tous les journaux de Montréal peuvent demain, sur ordre de leurs directions respectives, ignorer systématiquement le maire Drapeau (pourquoi pas ?), cesser de le nommer, et de faire mention de ses déclarations. Ou, plus concrètement, décider de ne plus parler du FLQ, mais d'« association illégale ». Ou boycotter de façon précise le Parti Québécois. Personne n'y trouverait à redire – dans les salles de rédaction du moins – parce que c'est légal. Mais, en pratique, la censure s'exerce rarement de façon aussi claire – c'est-à-dire par des directives officielles.

« La Presse », par exemple, serait mal venue d'interdire la publication de tous les propos attaquant les conglomérats de journaux, alors que tous les journaux en parlent. Ici comme dans les autres cas, le pouvoir discrétionnaire dont jouit la direction est limité par ses propres intérêts : ce n'est pas l'intérêt de « La Presse », en circonstances normales, de pratiquer ouvertement la censure. Les hebdomadaires ont une marge de manœuvre beaucoup plus grande, presque illimitée, du fait que rien ne force un hebdomadaire de publier un reportage sur tel sujet précis : on peut refuser à volonté, et sans même fournir de prétexte, tel sujet d'article, tel reportage « dangereux ». Mais les quotidiens sont liés à l'actualité : ils peuvent difficilement ignorer tout à fait un événement, une déclaration que rapportent tous les autres journaux, de la même façon qu'ils ne peuvent négliger de publier une nouvelle qu'un journaliste obtient en exclusivité, si elle est d'importance, en raison de la concurrence qui existe entre les journaux. Cette concurrence, à l'heure actuelle, limite les possibilités de censure pure et simple : lorsque Lysiane Gagnon, pour prendre un exemple fameux apporte à « La Presse » une partie du rapport BB, « La Presse » est forcée de la publier, et avec éclat, même si le document remet en question le système politique et économique auquel sont liés les intérêts fondamentaux de Power Corporation. De telles exceptions n'empêchent pas en tout cas un contrôle très immédiat de s'appliquer parfois aux journaux. En voici des exemples :

– une journaliste francophone qui vient d'être engagée au « Montreal Star », fait des reportages sur l'affaire de Saint-Léonard. Elle remet sa copie au « rewrite desk » pour qu'on vérifie la qualité grammaticale de son texte anglais. Le lendemain, elle se rend compte qu'on a modifié son texte : des détails qui pouvaient être interprétés en faveur des partisans de l'unilinguisme ont été supprimés, certains détails qui leur seraient défavorables ont été ajoutés. Officiellement, il n'y a pas eu censure, mais le contrôle politique a bel et bien eu lieu, même s'il s'est fait à un palier subalterne. Il peut s'agir d'un hasard : mais lorsqu'on examine la façon dont le très « libéral » « Star » a traité des événements de Saint-Léonard (il s'agissait pour ce journal d'une

d'importantes décisions peuvent être prises dans des délais très courts, la direction (de la Compagnie) jugeait difficile de contrôler toutes les décisions (choix de la manchette etc.) et considéraient que les chefs de pupitre, à l'abri des menaces de congédiement, manifestaient trop d'autonomie. Elle obtint à la convention collective signée en 1969 qu'ils soient retirés de l'unité syndicale.

crise sérieuse), on peut supposer que des mécanismes de contrôle – peut-être partiels – étaient déjà en place, prêts à fonctionner ;

– un journaliste de « Montréal-Matin » couvre l'assemblée qui lance la campagne du Parti Québécois pour les élections du 29 avril dernier. L'élément essentiel de la nouvelle, pour tous les journalistes, ne peut être que : une foule immense et délirante. Mais le journaliste reçoit de sa direction (ou du pupitre) la consigne suivante : ne pas mentionner l'importance de la foule au début de l'article, pour permettre de titrer autrement, de façon à minimiser l'événement.

– à « La Presse », le soir du 24 juin 1968, après l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste, des représentants de l'administration se trouvaient dans la salle de rédaction et ont veillé eux-mêmes à la censure des articles etc.

Mais ces cas patents de censure sont rares dans les grands quotidiens. C'est que la censure est implicite et assumée par une foule de journalistes et de cadres – et c'est ici autre chose que l'auto-censure. Lorsque la direction d'un journal met en place un exécutant fidèle ou un incompetent très « prudent », elle installe en fait une censure préventive : si un reporter se voit refuser coup sur coup deux sujets de reportage ou d'enquête un peu brûlants, il tire ses conclusions et ne revient plus à la charge ; il ne fait pas là de l'auto-censure, tout au plus constate-t-il les limites et le contrôle qu'on impose à l'information. Et il cesse alors d'être un gêneur : peut-être sa productivité baisse-t-elle de moitié. Mais, dans la plupart des journaux, on tient moins à la productivité qu'à la tranquillité, malgré les déclarations vertueuses. Or la meilleure façon d'obtenir cette tranquillité, c'est de s'assurer dans la salle de rédaction une majorité de résignés et de médiocres et, pour surveiller les gêneurs qui restent, un « pupitre » docile. Le contrôle de l'information dans un grand quotidien dépend de tant de gens que la direction n'a jamais trop de ces « personnes fiables » pour s'assurer la possibilité d'un contrôle efficace, si le besoin s'en fait sentir.

Mais ce contrôle (mise en place d'hommes « sûrs » et menace hypothétique de censure) demeure relatif : Lorsque à « La Presse », on a renoncé à l'idée de grandes enquêtes sur Power Corporation, lorsque à « Montréal-Matin », on a compris que l'Union nationale était intouchable, il reste à savoir jusqu'où on peut aller, ce qu'on a le droit de dire. Or beaucoup de choses peuvent être dites et sont dites – au niveau de l'enquête, ou du commentaire – dans un journal comme « La Presse ». En temps normal, du moins, il suffit d'avoir de bonnes relations avec le pupitre, ou d'avoir un certain prestige, ou de bien présenter son projet pour qu'il soit accepté. Dans « La Presse », dans « Montréal-Matin », ou dans des hebdomadaires où la main de la direction se fait pourtant sentir, on trouve, ici et là, assez souvent, des articles qui font sursauter : comment, par exemple, pendant la crise d'octobre, une journaliste a-t-elle pu publier, dans un hebdomadaire de Power Corporation, un article dans lequel, après avoir fait un éloge à peine voilé des révolutionnaires, elle se demande si la femme aura « le courage d'aller se battre dans la rue avec eux » ? Ce contrôle immédiat, on le constate, a des

ratés.¹ La raison en est simple : c'est que ces ratés ne signifient rien, n'ont aucune conséquence. Car un autre mécanisme de contrôle existe, beaucoup plus puissant, qui vient récupérer ces notes discordantes pour les fondre dans un bel ensemble uniforme.

2) Le contrôle indirect

[Retour à la table des matières](#)

L'information est, dirait Barthes, une parole dé-politisée. La lecture des journaux nous plonge dans le mythe : rien de réel, rien qui possède une signification politique, et que nous puissions rattacher à notre vie réelle. À l'intérieur du système de l'information, chaque chose, chaque événement trouvent leur place toute faite, leur vocabulaire, leurs qualificatifs, préparés à l'avance. Toute tentative pour recréer une réflexion, une analyse politiques est d'avance vouée à l'échec : dans les journaux à grands tirages – en dehors des périodes de crise – toute parole vraiment politique se perd dans un fouillis d'objets et d'événements qui ont été vidés de leur signification. C'est à ce niveau que se situe le véritable contrôle de l'information, que sont protégés les intérêts fondamentaux de la bourgeoisie. Et il s'agit d'un contrôle d'autant plus efficace qu'il est au premier abord indéfinissable et immatériel – c'est un contrôle que personne en particulier n'est chargé d'exercer : allez dans les salles de rédaction, allez dans les bureaux des administrations de journaux, et parlez-leur de ce contrôle. En toute bonne foi, on vous prendra pour un fou. Mieux : pour un *doctrinaire*. L'idéologie englobante que secrètent les journaux, et qui est l'idéologie de la classe dominante – englobe aussi bien ceux qui sont chargés de sa « propagation ».

Il n'est pas question ici de prétendre à une analyse de l'idéologie de la presse et de son langage. Tout au plus tenterons-nous de trouver quelques points de repère qui pourraient nous permettre de comprendre un peu le phénomène auquel nous avons affaire.

Les grands journaux ne permettent pas de comprendre le monde dans lequel nous vivons : ils créent un monde. Mais lequel ? Prenons un exemple : « La Presse » qui, avec des éditions qui dépassent généralement 80 pages², compte à peu près 70 p. c. d'annonces, 20 p. c. de nouvelles de pure consommation (sports, pages « féminines », tribunaux, faits divers etc.) et 10 p. c. de nouvelles éparses de soi-disant information (politiques internationale, fédérale, provinciale, municipale, économie et finance, commentaires, « éditoriaux »). « La Presse » ou « The Montreal Star » sont des exemples fort complets de cette construction idéologique invisible : aucune orientation précise, si insignifiante soit-elle (comme l'appui à l'UN, à « Montréal-Matin », ou au

¹ C'est un fait connu chez les journalistes que, dans certains journaux, sur certains sujets, on peut « écrire n'importe quoi ». Parfois les articles ne sont même pas lus avant d'être mis en page.

² Le mercredi, les éditions en comptent souvent le double – avec une proportion encore plus grande d'annonces.

Parti Québécois, au « Journal de Montréal ») ne vient faire obstacle à la transmission du message. (Certains diront qu'en page éditoriale, « La Presse » est fédéraliste ou autre chose. C'était vrai du temps de Renaude Lapointe et cie. Aujourd'hui, l'équipe éditoriale compte : trois partisans de l'ordre et deux de la justice-sociale-et-de-l'ordre ; en matière constitutionnelle : un fédéraliste irréductible, deux fédéralistes modérés et deux nationalistes qui n'avouent pas ouvertement leur allégeance au PQ etc.)

À tous points de vue (tirage, « équilibre » entre le sensationnalisme et la respectabilité, équilibre de la politique éditoriale), « La Presse » constitue un exemple-type. Tout comme le « Montréal Star ». Et ce que nous dirons de « La Presse », vaut en grande partie pour des quotidiens comme « Montréal-Matin », et « Le Journal de Montréal ». C'est pourquoi nous parlerons tout simplement du grand quotidien ».

Le grand quotidien est un objet de pure consommation : on l'achète non pour se renseigner, mais pour « en avoir pour son argent ». Et, en effet, familier, régulier, routinier, il procure un tas de choses : d'abord la sécurité et le confort, puis par contraste et accessoirement des sujets d'émotions, de surprise, d'envie, de colère, de plaisir etc. De la même façon que le monde *immédiat* qui nous entoure nous apparaît comme un monde banal et familier, traversé d'événements qui provoquent nos réactions et nos sentiments.

Dans ce monde du grand quotidien, le ton est donné par ce qui y occupe le plus d'espace : la publicité. La publicité, omniprésente, massive, assure la continuité. Elle est une présence chaude, familière : elle fourmille d'objets amusants, divertissants, jolis, pas chers, des objets comme ceux que j'ai dans ma maison, des objets comme je rêve d'en avoir, des objets que je peux me payer, ou que je pourrai sans doute un jour me payer. Elle est la preuve implicite et irréfutable que je vis bien – puisque je peux me payer une machine à laver, ou une auto, ou peut-être un jour une maison de banlieue, à crédit. La publicité fourmille de noms, également familiers : Eaton's, Morgan's, Dupuis, qui ont leur jour à eux, dont les cahiers bourrés de marchandises paraissent tous les mercredis, des noms qui évoquent des lieux enchanteurs, où tout est à portée de la main, où les aubaines sont nombreuses ; des noms familiers, Roland Gagné, Faucher le roi des bas prix, des noms de chez nous, des gars qui, presque par magie, réussissent à vendre deux fois moins cher qu'ailleurs.

Cette publicité ne nous renseigne pas que sur la marchandise, sa qualité. Si les objets qu'elle nous montre et la référence à ceux qui vont nous les vendre nous sont si familiers, c'est aussi parce que la publicité emprunte partiellement à d'autres domaines qui touchent notre vie quotidienne. Telle huile à chauffage, telle compagnie d'assurance n'ont pas de familier et de rassurant que le nom, mais aussi et surtout le fait qu'un héros « familier » par excellence, Jean Béliveau, nous les recommande chaudement. Si le langage et les méthodes publicitaires donnent le ton au reste de l'information, rien ne leur interdit d'utiliser des images, des héros surgis d'autres régions. Lorsque la publicité – la compagnie Shell par exemple – utilise le thème de la lutte contre la pollution pour mousser ses ventes, ceci ne veut pas dire qu'elle se

politise, ceci ne signifie pas que la publicité commence à parler le langage de la réalité. Au contraire : le fait nous confirme ce dont on se doutait fort, à savoir que la lutte contre la pollution a déjà été vidée de tout contenu politique. Tout comme certains aspects de la contestation, du nationalisme, de la culture : lorsqu'on retrouve ces thèmes sous forme d'images ou de slogans publicitaires, c'est qu'ils ne sont plus dangereux. C'est qu'ils font désormais partie d'un paysage familier, parfaitement stable et continu. La publicité nous donne déjà une idée de ce que sera l'information, à laquelle elle donne le ton : elle nous fournit l'image d'un monde rassurant, que rien ne vient troubler ; immuable dans ses fondements et qui, pourtant change ; où la continuité est assurée, et où quand même des choses se passent.

À un deuxième palier, on trouve l'information « de consommation » – c'est-à-dire une information de consommation qui avoue presque son nom. Dans tout ce domaine, même schéma : des événements qui se produisent dans un paysage parfaitement stable et connu. Mais si, dans la publicité, ce paysage n'est apparemment (et à la première analyse) rien de plus précis qu'une société de consommation heureuse-malgré-certains-problèmes, au niveau de l'information de consommation, le paysage se précise : l'idéologie du système se précise.

Passons par-dessus les chroniques de loisirs, qui postulent l'existence d'un monde sans problèmes, où le seul problème, à vrai dire, est de savoir quel jeu innocent et pacifique on va choisir entre tous ceux qu'on nous offre. Passons par-dessus la chronique du tourisme, destinée à faire croire à ceux qui n'ont pas d'argent qu'ils pourront, avant leurs vieux jours, se payer un voyage au Yucatan ou aux Bermudes. Laissons de côté les bandes dessinées américaines, dont le contenu idéologique est bien connu.

Les chroniques sportives, elles, sont pleines d'intérêt : le sport professionnel, tel que le décrit le grand quotidien est un monde autonome, fermé sur lui-même. Qu'il y ait des émeutes à Montréal, le festival de la Coupe Grey aura lieu quand même, et on écrira, bien que ce soit faux, que « tous les Montréalais » ont participé avec enthousiasme à ces réjouissances. La loi sur les mesures de guerre n'empêche pas les chroniqueurs de spéculer sur les chances du Canadien de devancer Boston. Pourquoi existe cette vaste organisation sportive ? pourquoi crée-t-on de nouveaux clubs dans la Ligue nationale ? au profit de qui ? la réponse est attendue : au bénéfice des millions d'amateurs sportifs. Le sport professionnel est le lieu d'élection des tripoteurs financiers ? ce n'est pas dans les pages sportives que nous en entendrons parler. La vérité ? les organisations sportives existent de toute éternité, on ne sait pas qui les a fondées, on ne sait pas à qui elles rapportent – ou plutôt toutes ces questions sont en dehors du champ d'analyse, elles sont sans intérêt. Le monde sportif est par excellence un monde dé-politisé et mythique. Lorsque trois athlètes noirs, aux Jeux de Mexico, font le salut du Black Power, c'est le scandale : on ne discute même pas de la signification du geste ; pour tous les commentateurs, c'est tout simplement *déplacé*. Lorsque Cassius Clay est entré dans l'histoire, en battant ce « brave » Noir qu'était Sonny Liston, le grand quotidien n'a pas applaudi. Bien sûr, Clay était un grand

boxeur, mais comme il avait le tort d'introduire la politique dans le champ sportif, il a été qualifié de « bouffon ». Il ne faut pas introduire l'histoire dans le monde rassurant et historique du sport. Il faut se contenter de parler de ces *événements* qui se succèdent, à intervalles réguliers : un club passe à la tête, un joueur est blessé, un tel est suspendu etc.

Mais, dé-politisé à l'extrême, le monde sportif que décrit le grand quotidien est le lieu où l'idéologie dominante se donne libre cours avec le plus de bonne conscience. Le monde, tel que le système veut qu'on le voit, apparaît à intervalles irréguliers : c'est un Pierre Elliott Trudeau fort élégant qui donne le botté d'envoi au football, Jean-Jacques Bertrand, grand ami des Molson, qui inaugure le nouveau Forum : le pouvoir est un ami des sports. Dans le cas de Jean Drapeau, le cas est plus flagrant encore : Drapeau est un bienfaiteur du sport, donc un bienfaiteur tout court. Dans les pages sportives, on suit avec intérêt ses efforts pathétiques pour obtenir une franchise de la ligue de base-ball ; on soupire après le stade couvert qu'il a promis ; on appuie ses démarches pour l'obtention des Jeux olympiques de 1976. Pas une seule fois, le doute ne vient troubler cette image rassurante : ces investissements sont-ils vraiment prioritaires ? à qui profiteront-ils ? combien coûteront-ils ? Questions absentes, auxquelles on répond d'avance, en écrivant « tous les Montréalais espèrent, désirent etc. » Derrière le paysage optimiste du monde sportif, les dieux tutélaires, bienveillants et sans reproche, ont nom Trudeau, Bertrand, Drapeau. Ils n'ont pour commensaux que d'autres dieux, aussi simples et débonnaires qu'eux, qui ont le rire facile et aiment parler aux joueurs de hockey ou de base-ball (même s'ils ne les inviteraient pas à leur table) : Molson, Bronfman et cie, tous ces « gars simples » qui, bien sûr, n'ont dans la vie d'autre intérêt que de rendre le « public » heureux. Plus grossièrement encore que la publicité, le monde sportif du grand quotidien est le « meilleur des mondes », où le Big Brother aux multiples visages sourit largement, tandis que le public unanime ne demande qu'une chose : que rien ne vienne troubler le spectacle.

Les pages féminines constituent un autre monde où l'innocence et l'optimisme règnent sans partages : des problèmes, il en existe, bien sûr, mais ils ne dépassent guère les limites de la maison de banlieue, du salon de coiffure, de la boucherie, de la cuisine et des grands magasins. Quoi acheter, quelle robe porter, comment élever ses enfants etc. Les réponses, là aussi, sont claires ; il faut écouter les « spécialistes », il faut obéir aux diktats des grands couturiers etc. Comment se fait-il que les grands couturiers ont le droit d'imposer leurs goûts ? et les marchands de tissus leurs robes ? quel est le fondement des problèmes de consommation ? questions absentes. Dans les pages féminines, encore plus que dans les pages sportives, le mythe de la société heureuse trouve sa place : à côté des petits problèmes domestiques, on trouvera le carnet mondain, le récit de quelque bal empesé où les gens en place se sont dits des choses spirituelles et gentilles, une interview avec la « dame » de tel premier ministre qui n'aime que son mari et ses enfants etc. C'est toujours le même schéma qui se répète : sur un fond uni et rose, de petits problèmes (accidentels mais constants) qui peuvent se régler... avec de la bonne volonté.

Mais le grand quotidien ne peut avoir que des événements heureux à rapporter : sa mission lui impose de rendre compte de tout ce qui se passe dans la société. Dans ce meilleur des mondes – qui n'est pas parfait, mais allez en trouver un qui soit mieux ! – des événements malheureux se produisent tous les jours : un tel étrangle sa femme, un autre met le feu à la maison du voisin etc. On en parle dans le grand quotidien, et même beaucoup. On rapporte *les faits*. Quant à savoir pourquoi tel événement est arrivé, ce n'est pas le lieu d'en parler.¹ L'important, c'est de rapporter le fait – et même avec complaisance. En tant qu'objet de consommation, le grand quotidien vend – entre autres – du sentiment. Le fait divers, le compte-rendu de tribunal fournissent tous les deux la matière sur laquelle le lecteur peut s'émouvoir : pitié, horreur, bonheur de ne pas se trouver à la place de l'accusé, satisfaction de voir le crime puni etc. Autant d'événements – atomisés, sans lien les uns avec les autres – qui se détachent du paysage continu que lui fournit le grand quotidien. Allons plus loin : à l'intérieur même de ce petit monde flico-juridique, le schéma que nous avons constaté ailleurs se reproduit. Si, à un niveau général, la violence et le crime apparaissent comme des maux inévitables dans le « meilleur des mondes », au niveau particulier de la chronique fait-divers-justice, une continuité rassurante vient faire contre-poids à cette violence qui pourrait être inquiétante. Cette continuité, c'est celle de la protection que la police assure à la population et de la justice dont font preuve les tribunaux. Ainsi, dans le domaine du délit ordinaire et du crime, il n'existe pas telle chose que la violence policière – il n'y a que le travail policier. Le terme « répression » n'existe pas. Il n'y a que des policiers qui font un travail dangereux et qui risquent leur vie. Les policiers font-ils une descente dans une discothèque : nul doute que tous les jeunes qu'ils « embarquent » n'ont pas l'âge requis. Les policiers arrêtent-ils quelqu'un – pour un délit fort mineur – on ne parle pas de brutalités au moment de l'arrestation, mais de résistance au travail des policiers. Comparissant devant un juge, un prévenu ne s'appelle plus Monsieur Untel : il est « l'individu » dont on donne le nom sans plus de manières et, si possible, un individu « penaud », « déconfit » (le crime ne paie pas), ou encore « hirsute » et « chevelu » (en particulier s'il est question de drogue). Le juge, lui, est un être humain : il peut lui arriver de se mettre en colère. Mais il peut aussi faire preuve d'un grand humanisme : en condamnant à six mois de prison un semi-robineux accusé d'un petit vol, il lui dira qu'il est vraiment peiné de devoir prendre une telle décision, qu'il préférerait ne pas avoir à le faire, mais que, la loi etc. Ici encore, on est dans le meilleur des mondes : la question ne se pose pas de savoir s'il est normal de condamner à la prison un chômeur qui a volé un rôti dans un grand magasin ; il ne s'agit pas de savoir si autre chose pourrait être tenté. Non : tout cela est normal, la loi est ainsi faite, il faut bien qu'un certain ordre existe etc. Tout au plus peut-on remarquer qu'à tel moment, les policiers ont « rudoyé » quelqu'un, ou à l'occasion, les accuser de brutalité dans une manifestation, ou relever sans plus de commentaires les propos un peu sévères d'un juge, mais en ajoutant que ce sont des êtres humains, que leur travail n'est pas facile etc. Et, de toute façon, si quelqu'un est

¹ « Pourquoi » est une question bannie de ce monde mythique. Il n'y a jamais d'autre raison à ce qui se passe que : « parce que c'est comme ça ! »

arrêté ou accusé, c'est que la police et la justice doivent avoir de bonnes raisons de le faire. Les gens qui n'ont rien à se reprocher n'ont pas d'ennuis avec la justice.

On touche ici à un aspect important du problème : s'il est facilement compréhensible qu'on ne peut rien faire contre l'idéologie véhiculée par la publicité, comment se fait-il par contre que les journalistes acceptent de jouer le jeu du système en faisant des articles qui vont dans le sens de cette idéologie. La raison en est simple : ils ne peuvent faire autrement. Si la direction de « La Presse » accepte que tel journaliste fasse un article plus corsé, ici ou là, elle ne tolérerait en aucune façon que tous les journalistes entreprennent de faire des reportages cohérents et significatifs dans leur domaine. Que, parlant de l'Inde, le reporter touristique parle des vrais problèmes du pays et non pas de la nourriture dans les Hilton. Que les chroniqueurs judiciaires posent au système de justice les vraies questions. Qu'un journaliste le fasse ici ou là, pas de problème. Mais que tous le fassent, *en même temps et systématiquement*, il n'en est pas question.

Nous avons vu, au chapitre du « contrôle direct », que la direction disposait de moyens solides pour faire respecter ses règles du jeu de façon à empêcher un tel soulèvement de la salle de rédaction. Mais au nom de quels critères s'y prend-on pour faire respecter ces règles ? comment les présente-t-on, ces règles du jeu ?

Il y a plusieurs règles, implicites, mais respectées. La première c'est le *cloisonnement* de l'information : si quelqu'un est chargé de la chronique touristique, il doit s'occuper de son affaire et de ne pas y mêler la politique. Même chose pour les tribunaux, même chose pour les pages féminines. Deuxièmement, il y a le mythe de l'objectivité : on doit rapporter les faits, mais non les commenter (ce qui reviendrait à leur donner une dimension politique, au sens véritable du terme). Tel monsieur fait, par exemple, une conférence sur l'avortement. Si c'est un conservateur, dans le domaine, il est mal vu de le noter, c'est à dire de le classer – s'il est de gauche, on peut sans conséquence relever le fait, bien sûr – de façon à replacer ses propos dans un contexte. Par le biais de l'objectivité, on en arrive à désamorcer tous les événements, à les atomiser¹ à les rendre incompréhensibles : des grévistes ont cassé la gueule à deux individus – mais qui sont ces individus ? on ne le saura jamais ; est-ce que ce sont des « scabs » ? depuis quand dure la grève ? etc. Troisièmement, il y a un langage qui est employé, et un autre qui est banni – toujours sous le couvert de l'objectivité. Dans les journaux, on n'emploie pas les termes « bourgeois », « capitalistes » : on ne nomme pas les réalités.

Si on emploie ces termes, c'est inévitablement entre guillemets, pour bien faire sentir qu'on ne les reprend pas à compte : le terme « révolutionnaire » doit être bien sûr employé dans un sens péjoratif et on mentionne le moins souvent la « répression » (sauf pour parler de la « répression du crime ») et l'« exploitation » (sauf si on dit :

¹ L'atomisation de la nouvelle est aggravée par le fait que celle-ci est souvent isolée au milieu d'une page d'annonces, ou de nouvelles absolument étrangères à son sujet.

« un tel, ou ces gens-là sont exploités par *tel individu* précis etc. »). Nous avons vu plus haut le système de contrôle mis en place : il est réel, car il vise précisément à l'application de ces règles, implicites mais non moins réelles ou plutôt, le contrôle direct a pour fonction de prévenir que des transgressions aient lieu et de les empêcher si elles se produisent – ce qui est rare car ces règles implicites sont le plus souvent assimilées Par les journalistes eux-mêmes. C'est là la définition de l'auto-censure.

Ces règles implicites – que l'on pourrait peut-être résumer de la manière suivante : lorsqu'on parle d'un cas précis, éviter de *généraliser*, c'est-à-dire de relier le cas à une série de cas, ce qui laisserait supposer que le problème est rationnel et qu'il prend sa source dans le système lui-même – s'appliquent à tous les domaines, mais de façon plus ou moins stricte, ce qui est fort révélateur de la place qu'occupe chaque secteur dans l'univers du grand quotidien :

- **Application très stricte** : – les tribunaux : Parce que cette chronique est très lue, parce que la remise en question du système judiciaire mettrait en cause l'idéologie elle-même, et parce que la loi limite la marge de manœuvre du chroniqueur (il est permis cependant de s'en prendre assez généreusement aux juges trop libéraux ou trop « mous ») ;
 - pages féminines et tourisme : parce que toute référence à des problèmes autres qu'anodins contrasteraient et feraient choc par rapport à « l'innocence » de ces pages, qui sont très lues ;
 - sports : mêmes raisons que pour les pages féminines et le tourisme, à cette différence près qu'il est permis d'aller aussi loin que l'on veut dans l'approbation du pouvoir.
- **Application stricte** : – faits divers : très lus ; interdiction de critiquer la police, sauf cas flagrants d'abus, parce que pilier du système et source de renseignements ;
 - pages financières : uniquement en raison de la « susceptibilité » des capitalistes qui sont seuls à les lire : on peut, à l'occasion, glisser un mot en faveur du nationalisme économique ;
 - politique municipale montréalaise : uniquement en raison de la susceptibilité de Drapeau ; on peut aller jusqu'à lui reprocher de ne pas tolérer d'opposition et à citer ses adversaires sur sa politique sociale ;
 - religion : pilier du système, mais perd de son importance en perdant de plus en plus de lecteurs (qui meurent).
- **Application large** : – éducation, bien-être, syndicalisme, santé ne sont lus que par les intéressés, peu puissants ; il est permis d'attaquer telle institution

précise, tel règlement précis, telle loi précise, les fonctionnaires du ministère du Bien-être ou telle attitude des médecins, tel directeur d'école – à volonté ; la « politisation » du débat n'est permise qu'exceptionnellement ; (pour le cas des enseignants et des étudiants « contestataires », le ton bienveillant est permis) ;

– spectacles : permis de démolir ou de porter aux nues la vedette de son choix, mais il est mal vu de politiser le débat.

- **Application à peu près nulle** : Arts et lettres : on y trouve régulièrement des dénonciations de la société capitaliste et de consommation, mais enfouies sous de longs textes, lus à peu près exclusivement par des « intellectuels », par définition inoffensifs et de toute façon déjà convaincus ;

– nouvelles internationales : bien que et parce que les informations elles-mêmes soient tirées des agences américaines – et donc le plus souvent réactionnaires – il est permis de faire n'importe quel commentaire, en faveur de la révolution chinoise, de Cuba, des Black Panthers, contre le « fascisme » américain etc. Les nouvelles quotidiennes sont tellement incohérentes et idéologiques ¹ que le « lecteur moyen » est immunisé contre le commentaire, s'il lui arrive par hasard de le lire.

Au-delà des règles assumées, au-delà de l'auto-censure qui lui indique « jusqu'où ne pas aller trop loin », le journaliste tentera parfois de dépasser la limite assignée ; mais il le fera de façon tellement sinieuse qu'il faudra être averti de son intention pour déceler la transgression. Le phénomène est donc négligeable : les règles établies sont des règles réelles, qui ne flottent pas comme par hasard dans l'esprit des journalistes, mais qui sont appliquées grâce à un contrôle direct et *préventif*.

L'observateur libéral admet tout cela : mais, au moins, sur le terrain politique, dira-t-il, aucune règle ne pourra être invoquée pour dépolitiser le débat. C'est déjà faire bon marché de l'influence que peut avoir plus de 95 p. c. de la matière imprimée d'un journal que de considérer isolément une portion qui compte pour moins de 5 p. c. et qui est d'ailleurs dispersée à travers des dizaines de pages différentes. Prenons-la tout de même séparément – il s'agit de la « politique » provinciale : dans le grand quotidien, il n'y en a pas d'autre – et voyons comment elle se présente.

Les limites de l'information politique sont claires : elles coïncident avec celles du système politique lui-même, qu'on ne *nomme* évidemment jamais – la démocratie bourgeoise (on *nommera* incidemment les régimes différents : « dictature militaire », « dictature communiste » etc.). À l'intérieur de ce vase clos, des règles existent, mais aussi, bien sûr, une grande latitude.

¹ Il n'y a pas de contradiction dans les termes : une idéologie n'est pas forcément manifeste et l'incohérence peut être un système.

Dans ce monde, le gouvernement détient évidemment une place prépondérante : ses gestes, mais également ses *déclarations*, même les plus insipides, sont cités, analysés et, s'il s'agit du premier ministre ou d'un ministre important, placés en manchette, en première page ou en bonne position. On scrute les déclarations du premier ministre, même les plus vaseuses : s'il est au pouvoir, ses déclarations ont donc un sens.¹

Ce serait dénaturer l'idéologie propre au traitement de l'information politique que de dire, tout simplement que le parti au pouvoir est favorisé. C'est le système qui est favorisé et immuable. Le parti au pouvoir, lui, n'a droit qu'à une première place. La « contestation » – pour employer un terme désormais vide de sens – a droit de cité :

– l'opposition officielle et légale a toujours le droit de critique et de réponse. À telle déclaration du pouvoir correspondait, le lendemain, la réponse du parti (ou des partis) de l'opposition, avec un traitement peut-être un peu moins favorable. Même le Parti Québécois, s'il n'a pas encore un traitement « équitable », a maintenant droit de cité dans le grand quotidien : on « couvre » automatiquement ses activités, ses conférences de presse, même si la place qu'on lui donnera dans le journal lui est nettement défavorable :²

– les chroniqueurs parlementaires et politiques ont, ne le cachons pas, un droit de critique et de commentaire reconnu en pratique. Le droit de se moquer à peu près ouvertement des bouffonneries des débats parlementaires et des « bouffons » politiques (des députés du genre Coiteux, Louis-Philippe Lacroix, les créditistes en général, ont fort « mauvaise presse ») ; le, droit de poser des questions embêtantes et celui de critiquer le gouvernement, à condition que ces questions et ces critiques se fondent sur les termes et les valeurs implicites du système : « libertés civiles », « justice sociale », « développement économique » (investissement et chômage) etc. ; le droit de glisser un mot favorable en faveur du nationalisme modéré et de la défense de la langue française ; le droit, enfin, de condamner un politicien qui a le malheur d'être maladroit dans ses malhonnêtetés. Les limites de la « liberté » du journaliste, en ce domaine, sont donc claires : il est interdit de considérer la marche du système en se plaçant à l'extérieur du cercle, ou en utilisant d'autres schèmes de référence que ceux fournis par le système lui-même.

Dans ce monde de l'information « politique » – mythique en ce sens qu'elle ne fait jamais référence aux problèmes réels et globaux, donc à la réalité, – ceux qui con-

¹ Cette description semblera abusive : il est vrai qu'on cite moins volontiers depuis quelques années les sottises des gens au pouvoir. Mais, à banalité égale, ils ont droit au traitement de faveur. Et même une déclaration banale du pouvoir a préséance sur une déclaration plus intelligente de l'opposition, fût-elle officielle.

² On permet aux journalistes un ton sympathique à l'égard du PQ. Mais, en dehors d'événements majeurs (congrès national etc.), on n'accorde jamais la manchette à des déclarations émanant du PQ (sauf au « Journal de Montréal »). Le traitement accordé au PQ est, par exemple, très inférieur à celui de l'Union Nationale.

testent le système sur le plan vraiment politique n'ont pas droit de cité. Ils ne pénètrent dans cet univers que sous les apparences de la pure négativité. On parle d'eux, on les cite, mais pour mieux marquer leur exclusion de cet univers raisonnable, démocratique, qui permet la discussion : de tel porte-parole de « la gauche », on notera qu'il « n'est d'accord avec rien », qu'il veut « tout changer, tout détruire ». Automatiquement, ceux qui s'opposent au système sont mis en opposition avec les « libertés » dont on jouit dans ce système.

Mais comment se fait cette exclusion ? Si l'opposant n'est pas « récupéré » (« au fond, on l'avait mal jugé : il ne veut pas tout détruire, il veut des changements, voilà tout »), il est automatiquement mis en marge :

– on ne le cite pas, on ne parle pas de la critique qu'il fait du système, sauf de façon extrêmement sommaire et en reléguant ce genre de propos dans des pages lointaines du quotidien ; ce dont on parle, ce qui peut faire la manchette, c'est *la violence* de l'opposant, c'est le geste illégal qu'il pose – manifestations, bagarres avec la police, occupations etc. Des gestes qui ne sont jamais expliqués politiquement, et qui le mettent automatiquement en marge de ce système : des gestes qui, justement parce qu'aucune explication ne vient les éclairer, ne peuvent être que fous et injustifiés – « je ne dis pas, si nous étions dans un régime dictatorial, mais avec la liberté d'expression dont nous jouissons etc. » ;

– il arrive qu'à la faveur d'événements particuliers, on cite les propos de l'opposant, mais c'est alors son langage lui-même qui est mis en marge, qualifié à l'avance de « doctrinaire » – les termes « bourgeois », « capitaliste », « exploitation », « répression », « colonialisme », « impérialisme » sont d'avance mis entre guillemets (sous-entendu : ce sont des termes « idéologiques », de propagande, ils n'ont rien à voir avec la réalité de notre situation) ; souvent, le personnage de l'opposant est lui-même mis en marge : on détourne l'attention du dessein politique pour s'en prendre au personnage lui-même – « le virulent Pierre Vallières », « le fougueux, le pittoresque Michel Chartrand », ou mieux encore, « le marxiste », « the self-avowed marxist » « l'extrémiste » etc. Si on cite leurs propos, on les fera le plus souvent précéder de : « dans une tirade enflammée », « slogans révolutionnaires » etc. Un peu, comme si, avant une déclaration gouvernementale solennelle, le chroniqueur disait : « le jeune technocrate Robert Bourassa, reprenant les schèmes néo-capitalistes etc. », ou : « le robuste partisan du law-and-order, Jérôme Choquette » etc. Il y a bien des manières de désamorcer à l'avance une explication politique. Dans un univers de l'information où la réalité n'est jamais *nommée*, on y parvient en *nommant* les opposants au système. Ce qui n'est pas nommé a un caractère universel, normal, légitime, ce qui l'est est au contraire sujet à caution : dans le premier cas, c'est le langage normal, le cri du cœur, dans le second, c'est le langage « intellectuel », « doctrinaire », « inspiré de schémas simplistes et étrangers » etc.

Jusqu'ici, nous avons plutôt centré notre analyse sur des secteurs précis de l'information : nous avons vu que, dans certains cas, le contrôle idéologique laissait une

place nulle à la remise en question politique, que dans d'autres cas on tolérait jusqu'à un certain point l'infiltration d'une « parole politique ». Il est évident, d'autre part qu'au-delà des règles fixées, il peut arriver que des faits bruts, rapportés selon les règles établies les plus strictes aient des implications vraiment politiques et de façon évidente ; il peut arriver que des analyses qui remettent en cause le système lui-même apparaissent dans le grand quotidien. En bref, que le contrôle idéologique des journaux n'est pas absolu. Mais raisonner de cette façon, c'est partir du point de vue d'un lecteur idéal, déjà politisé, pré-informé. Or, ce n'est pas de cette espèce rare que nous parlons ici, mais du « lecteur moyen », non seulement désinformé, mais également *déformé* par le grand quotidien. ¹

Notre hypothèse, c'est que, pour ce lecteur, le fait, l'analyse susceptibles de remettre en question le système passent inaperçus, et dans le cas d'un fait ou d'une analyse politiques évidents, il les refusera :

– dans un premier temps, en privilégiant la nouvelle brève et brute (en invoquant évidemment l'existence du « lecteur moyen »), en fournissant l'image d'un monde et d'un pouvoir parfaitement « stables dans le changement », le grand quotidien prépare le lecteur à laisser de côté toute analyse (qu'elle soit de droite ou de gauche, qu'il s'agisse d'un sordide valet du pouvoir comme Gilles Lalande ou d'un être normal) : « ce sont des querelles de spécialistes », « ce sont des placotages d'intellectuel », dira-t-il. Le monde, avec ses objets rutilants, avec ses problèmes éternels mais incompréhensibles et insolubles de toute façon, est là, telle une présence irréfutable. Pourquoi en discuter – on en discute depuis des dizaines d'années, et ça ne changera jamais etc. Que, par un souci d'élégance, le grand quotidien invite un progressiste à faire une analyse, ou entretienne des journalistes dits « de gauche », cela ne tire pas à conséquence, nous l'avons vu plus haut : les secteurs où l'application des règles « idéologiques » du grand quotidien sont les moins strictes sont les secteurs où la cote de lecture est la moins élevée ;

– mais l'idéologie du grand quotidien est peut-être plus totalitaire qu'il ne le paraît au premier abord. Selon notre hypothèse, elle ne se contente pas d'écraser tout début de réflexion politique sous des images du « meilleur des mondes » – elle *prévient* le lecteur contre tout début de remise en question. Si, à un premier niveau implicite, le grand quotidien, tout en favorisant ouvertement ce « meilleur des mondes », fait mine de dire : écoutons, sinon les contestataires forcenés, du moins les critiques modérés de notre monde, il semble clair qu'à un second niveau, de façon profonde, il désigne à l'avance comme d'éternels insatisfaits les journalistes qui se permettent de timides commentaires sur le régime politique, sur telle décision du pouvoir etc.

¹ Il est certain qu'à l'heure actuelle, un nombre de plus en plus grand de travailleurs – plus politisés – sont fort méfiants vis-à-vis les grands media d'information. ils sont portés à mettre sur le compte du « contrôle » ou de la « censure » toute nouvelle un peu suspecte. C'est là une attitude positive, même si elle est un peu simplificatrice. La politisation des travailleurs doit nécessairement passer par une démystification systématique de l'information.

Les deux éléments de l'hypothèse sont d'ailleurs complémentaires : dans la première, on parle de dépolitisation ; dans la seconde de déformation idéologique du lecteur. C'est normal : la dépolitisation est par définition idéologique, elle n'est jamais « vide », elle s'opère toujours au profit d'un ordre quelconque – dans le cas présent c'est tout simplement l'ordre établi, le *statu quo* économique, le meilleur des mondes (l'idéologie des journaux reste à être analysée en détail).

À un premier niveau, les grands journaux laissent entendre qu'ils sont démocratiques, généreux : « Vous le voyez, disent-ils, nous donnons la voix à l'opposition, à condition qu'elle soit elle-même démocratique ; nous permettons à nos journalistes de s'exprimer, de critiquer, parfois même de s'attaquer à nos intérêts ! » Mais, en sous-main cette brave idéologie, étalant inlassablement les images de « notre grand bonheur de vivre dans un pays riche et dans un système démocratique », souffle à l'oreille du lecteur : « Non mais, s'ils ne sont pas satisfaits, s'ils critiquent tout le temps, qu'ils s'en aillent donc à Cuba ! » ¹

II. Octobre : l'information prise à son piège

[Retour à la table des matières](#)

Les événements d'octobre nous ont montré comment une information « totalitaire » peut se prendre à son propre piège. On peut dire que les journaux, au cours des dernières années, ont eu à faire face à des événements politiques d'importance, mais à chaque fois, ils avaient réussi sans trop de peine à les absorber ou à les récupérer. Exemples : **1.** les bombes : elles constituaient l'événement bref et inexplicable par excellence, l'événement terrible et irrationnel que l'on pouvait exploiter sur le plan du sensationnalisme, mais que l'on pouvait sans aucune difficulté vider de son contenu politique ; **2.** le bill 63, l'occupation des Cégeps : dans les deux cas, on a sans difficulté récupéré les deux crises, en insistant sur le caractère, soit exclusivement « étudiant » (donc gentil, idéaliste etc.) de l'affaire, soit en limitant le problème à une question nationaliste.

¹ En ce qui concerne le contrôle idéologique, nous nous sommes surtout servis de « La Presse ». Mais nos remarques valent tout autant pour le « Montreal Star » (où on retrouve la même idéologie dès qu'on a gratté le vernis « libéral », d'ailleurs fort mince) ou pour « Montréal-Matin » et « Le journal de Montréal » où, quelle que soit « l'allégeance politique », l'idéologie implicite (publicité, faits divers, sports, etc.) écrase plus que dans les autres cas les articles dit politiques (d'ailleurs parfaitement incohérents).

Dans le cas des événements d'octobre, les journaux étaient aux prises avec un problème beaucoup plus grave. Il s'agissait *d'événements* qui dureraient, l'objectif était le renversement du système, et ceux qui avaient déclenché la crise trouvaient le moyen de *s'expliquer politiquement*. Voyons brièvement ce qui s'est passé, (soit entre le 5 et le 16 octobre, date de la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, qui réglait le problème des journaux).

Dans un premier temps, les journaux n'ont ménagé aucun effort pour donner un certain ton, accréditer en douce certaines thèses. Il était évidemment impossible de ne pas donner une grande importance aux événements, mais il demeurait possible, d'abord d'interdire toute interprétation politique des événements et par voie de conséquence, de traiter toute l'affaire comme un fait divers gigantesque, un cataclysme, une catastrophe inexplicable et irrationnelle. Tout ceci cadrerait fort bien avec l'idéologie des journaux. Un des signes de cette tendance : un peu partout, on confia la « couverture » des événements aux spécialistes des faits divers, ceux qui sont en contact avec la police. Très rarement aux chroniqueurs politiques. Comme en toute période de crise, bien sûr, le contrôle direct sur l'information devient plus serré : les grands responsables de l'information surveillent les articles de près etc. (Ils n'ont d'ailleurs pas à intervenir fréquemment, puisqu'un changement de « climat » dans les salles de rédaction suffit à provoquer une recrudescence de l'auto-censure). Ce sont là des signes : voyons en pratique ce qu'on trouve dans les journaux.

Le « sensationnel » a son rôle à jouer : la violence et l'exceptionnel de l'événement doivent être exploités à fond. De cette manière, on vend bien, mais également, on vide ce qui se passe de son contenu politique. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la thèse sous-jacente qui a prévalu dans la plupart des journaux : le FLQ est une organisation para-militaire, qui compte de nombreux membres, probablement organisés à l'étranger ; c'est un mouvement très bien organisé, anonyme, sans visage, sans sentiments, un mouvement qui n'a d'autre politique que celle de la violence pure, de l'anarchie, de la destruction de la société.

Tout ceci n'est pas dit clairement. Mais voyons ce qui s'écrit dans certains hebdomadaires à sensation (qui reflètent assez bien la tendance « extrémiste » de l'idéologie générale) : « Le Nouveau Samedi » annonce en première page « comment le FLQ risque de prendre le pouvoir » : à l'intérieur, il explique, citant à l'appui de sa thèse des spécialistes, quelles sont les « recettes » des mouvements terroristes, les théories magiques qui permettront de prendre le pouvoir, même contre la volonté de 99.9 p. c. de la population. « Le Petit Journal », quant à lui, sort de ses dossiers une photo de Georges Schoeters, pour bien laisser entendre qu'il doit y avoir un grand chef mystérieux derrière toute cette organisation. « La Patrie » parle de risque de « guerre civile ». Des quotidiens se demandent si les ravisseurs ne sont pas ces terroristes « entraînés en Jordanie », tous rapportent avec délices l'in vraisemblable (et fausse, comme on le verra par la suite) histoire de cette jeune femme de Hull soit-disant « tatouée par le FLQ ». Les rumeurs les plus invraisemblables circulent. Et surtout les plus stupides interprétations policières.

Il est évident, dans le sens de l'idéologie du pouvoir, qu'il est préférable de grossir l'importance du FLQ, de transformer le geste politique en roman d'espionnage, plutôt que d'émettre les hypothèses les plus simples et les plus raisonnables : que le FLQ est probablement constitué, à l'heure actuelle, de deux cellules d'environ cinq ou six membres au plus, qu'il est assez bien organisé, mais pas plus que ne le sont cinq personnes qui ont décidé depuis un certain temps de passer à l'action clandestine ; qu'on n'a pas besoin d'aller s'entraîner à Cuba ou en Algérie pour savoir tenir un fusil ou conduire une auto ; et enfin qu'on n'a pas besoin de se faire « laver le cerveau » par les Chinois pour devenir un partisan de l'action politique violente, puisque la situation du Québec donne à beaucoup de sérieux motifs d'écœurement.

Mais réduire les événements à leur dimension réelle, c'était « politiser » l'affaire, donner un visage « humain » au FLQ, susciter des questions du genre : pourquoi des Québécois se lancent-ils dans des aventures de ce genre ? pourquoi risquent-ils leur vie pour des raisons politiques ?

Ces questions, les journaux ne les poseraient évidemment pas. Que veut le FLQ ? quelle est son « idéologie » ? pourquoi avoir enlevé Laporte plutôt qu'un autre ? quelle est la réaction de la population à la mort de Laporte ? à la publication du manifeste ? Toutes ces questions, qu'on trouvait dans des journaux étrangers (pas les journaux américains, proches de la crise et merveilleusement « solidaires » des pouvoirs en place), on n'en entendrait jamais parler : ces enlèvements n'avaient pas plus de signification qu'une grosse fusillade entre deux bandes rivales de la pègre.

Le seul problème, c'est que, malgré eux, les journaux ont été obligés de réintroduire l'explication politique. Grands manipulateurs de l'information, les journaux se voyaient soudain eux-mêmes manipulés sans pouvoir réagir :

– à y a eu d'abord – et c'est là le fait principal – la publication du manifeste du FLQ (lu le 8 octobre à Radio-Canada, le texte prenait une valeur de document politique en étant imprimé le lendemain dans tous les journaux dont « Le Journal de Montréal » qui en couvrait toute sa première page). Le manifeste, un texte extrêmement intelligent, réintroduisait soudain un langage réel dans les journaux : pour la première, à l'intérieur de l'univers de l'information, la réalité était nommée – les grandes compagnies, les propriétaires, les hommes politiques. Le mur du silence se brisait ;

– comme le gouvernement faisait semblant de négocier avec le FLQ, il fallait bien en rendre compte. Il fallait faire de la nouvelle qui, soudain, transformait tout le paysage : le gouvernement acceptait le FLQ comme interlocuteur valable, le FLQ était légitimé, le FLQ faisait les manchettes des journaux, le FLQ, qui n'était jusque là qu'un ramassis d'individus sans visage, animés d'une folie destructrice, devenait soudain un groupe politique, qu'on était forcé de reconnaître ; les postes de radio, les journaux étaient obligés d'accorder une large place aux conférences de presse de

Robert Lemieux. Un langage différent venait faire concurrence au langage mythique de l'information. Un langage qui n'était plus celui de la schizophrénie, de la propagande, mais celui d'une option politique précise. Les journaux eux-mêmes étaient gagnés par le bouleversement : on parlait désormais des prisonniers politiques sans guillemets, sans plus de précaution oratoire. L'hégémonie de l'idéologie dominante se trouvait sérieusement mise en question, et, à part Radio-Canada, qui fut le premier à opérer un « serrage de vis » officiel de l'information (on se doute pourquoi), aucun journal, aucun poste de radio ne se trouvait capable de réagir. Comment refuser de publier le manifeste du FLQ, comment ne pas faire la manchette avec les événements lorsque tous les autres journaux le font ?

Une information contrôlée par des intérêts aussi liés les uns aux autres ne pouvaient-ils, d'un commun accord, décider de faire preuve de « plus de retenue » dans la transmission des informations, comme venait de le faire Radio-Canada (qui n'est pas soumis aux impératifs de la concurrence, heureux organisme !) ?

Cette troisième forme de contrôle – « coordonné » – ne peut manquer de voir le jour sous peu : affectueusement « avertis » par leurs copains d'Ottawa et de Québec qu'ils font « le jeu des extrémistes », les vrais dirigeants de l'information tireront sans aucun doute les leçons de la crise, à savoir que le contrôle-maison de l'information ne suffit pas, et qu'il faut désormais s'entendre au niveau de tout le Québec pour définir de « nouvelles normes professionnelles » à adopter au cas où une semblable crise se renouvellerait. On peut imaginer de ce que seraient ces nouvelles normes : en cas de crise, pas de publication d'opinions favorables aux « extrémistes », d'où qu'elles viennent, suspension des « hot lines » etc. Tant que ce sont les directions des journaux elles-mêmes qui décident de la censure dans les media, la censure n'existe pas !

Mais, au moment des événements d'octobre, de tels « mécanismes de consultation » entre les media n'existaient pas, et chacun était forcé d'exploiter à fond la crise, de peur de perdre son public, de peur de voir sa cote d'écoute baisser. Sans disposer de renseignements précis à ce sujet, on peut facilement deviner que, pendant les « événements », les gens ont tout à coup « découvert » ce que pouvait être l'information et qu'ils ont commencé à lire les journaux et à écouter la radio et la télévision (exemple : la cote d'écoute de « Format 60 » est passée, pendant ces semaines, de 11 à 23 p. c.). On devine aussi quel a pu être l'impact de cette information devenue du jour au lendemain politique. Le gouvernement s'en est douté également, et ce fut, le 16 octobre au matin, la proclamation de la loi sur les mesures de guerre.

Cette loi, qui n'obligeait en rien les journaux à modifier leur attitude, leur rendait un service appréciable : elle leur fournissait le prétexte pour opérer le « serrage de vis » à l'intérieur de chaque journal, et elle fournissait la garantie que personne ne profiterait du silence des autres pour augmenter son tirage ou sa cote d'écoute. Avec bienveillance, le gouvernement leur fournissait le moyen de sauvegarder leurs intérêts supérieurs tout en protégeant leurs petits intérêts particuliers.

Le 16 octobre au matin, l'information, au Québec, ne fut pas contrôlée – elle l'était déjà. Mais le contrôle, qui s'était révélé quelque peu défaillant, fut tout simplement « mis au goût du jour ». Et les journaux ne firent même pas semblant de protester.

7

Petite rhétorique de la répression

Jean-Paul Brodeur
Pour Michel Leclerc (rassembleur seul)

[Retour à la table des matières](#)

Le présent article veut fixer les premières bases d'un répertoire, qui restera à faire, des divers modes de raisonnement dont s'autorise un pouvoir établi pour légitimer une répression. Une telle entreprise, qui s'articule avant tout au plan du langage que tiennent les représentants du pouvoir et leurs émules de la grande presse, peut paraître bien gratuite dans la conjoncture actuelle. Nous en revendiquons, au contraire, la nécessité. C'est faire preuve d'une inconscience accablante que de tenir pour non-avenue le conditionnement systématique que peuvent exercer sur les masses les divers moyens d'information. Ceux-ci remplissent dans nos sociétés nord-américaines une fonction de contrainte équivalente à celle dont est investi un système policier dans d'autres sociétés, plus anciennes : négocier l'injustifiable. Le moyen de ce conditionnement est un langage, qui, dans beaucoup d'exemples se donne pour démonstratif, d'où l'importance d'en démonter les mécanismes. J'énoncerai d'abord quelques caractères généraux de ce langage.

Le premier de ceux-ci est la duplicité du langage répressif. Il est, en effet, naïf de croire que ce langage se présente toujours sous la forme que l'on a accoutumé d'associer à un langage visant à justifier une pratique déterminée, à savoir, sous la forme de

l'énoncé d'un ensemble de raisons légitimant une action quelconque. La forme d'un tel discours est habituellement la suivante : « nous sommes conduits à prendre ces mesures d'exception parce que... » Mais pour que le langage de la réaction prît cette forme, encore faudrait-il qu'il existât un ensemble de faits objectifs, antérieurs à l'action entreprise par le pouvoir, et qu'il suffirait de citer sous la forme de raisons pour démontrer la nécessité de cette action. Or non seulement, ceci est-il loin d'être toujours le cas mais il existe une raison de principe, qui tient à la nature de la répression pour qu'il n'en soit pas ainsi. Il est de l'essence même d'une répression d'être préventive et c'est la tâche du langage répressif de la présenter comme consécutive. C'est pourquoi le langage de la réaction tend avant tout à créer les conditions qui justifient une répression plutôt qu'à les décrire comme si elles existaient hors de lui. Sa fonction propre est de présenter sur le mode d'une réalité qui doit être amendée ce qui constitue une possibilité que l'on désire écarter.

Le second caractère est double. Il consiste d'abord dans la permanence de ce langage, cette permanence signifiant avant tout qu'un contenu théorique ou légal relativement identique a pu donner naissance à des pratiques répressives très diversifiées dans le temps. Si toutes les lois d'exception se ressemblent ¹ l'utilisation que l'on en peut faire s'inscrit entre des pôles aussi distants que l'établissement d'un système concentrationnaire et la pratique de sanctions sociales (perte d'emplois etc.) telle qu'on peut la repérer aux États-Unis dans les années 50, sous le MacCarthysme. Or seule son « équivocité » extrême peut rendre compte de ce fait qu'un même langage ait pu sanctionner des formes répressives aussi divergentes. Au vrai, cette « équivocité » procède moins de la complexité du langage utilisé que de son appauvrissement. Dans tous les cas, nous retrouvons un même sac de truismes, de simplifications et de ragots oppressifs dont la pauvreté sémantique est telle qu'elle ne saurait repousser aucune des interprétations pratiques qu'une police est loisible de leur donner. Et c'est précisément à cause de l'aspect souvent inoffensif et prédicant de ces truismes que nous devons en compléter l'analyse en soulignant les pratiques répressives effectives auxquelles ils ont donné lieu. Qui pourrait soupçonner en se cantonnant dans l'analyse purement linguistique qu'un décret visant à assurer « la protection du peuple et de l'État » constitue la base légale sur laquelle s'est édifié l'État Nazi. Nous n'en sommes cependant pas là. Mais c'est pour éviter qu'insensiblement nous y venions que notre vigilance ne doit être relayée que par notre obstination à rappeler que le pouvoir s'est engagé sur une pente qui est d'autant plus lisse que beaucoup d'autres l'ont déjà dévalée, qui chausaient les mêmes patins. Parmi ceux-ci : Duplessis pendant la grève de l'Amiante ou le gouvernement américain à l'Époque du MacCarthysme, avec les conséquences que l'on sait, c'est-à-dire la chasse aux sorcières et son corollaire, la démoralisation des milieux intellectuels.

¹ Que l'on compare à cet égard le texte de « la loi pour la protection du peuple » du 4 février 1933 et le « décret du président du Reich pour la protection du peuple et de l'État » du 28 février 1933 avec le texte de notre loi sur les mesures de guerre et l'on verra que leur similitude est inquiétante. Cf. Wormser-Migot, Olga, *Le système concentrationnaire nazi* – Paris, P.U.F., 1960, p. 68.

Au risque d'être taxé de fantaisie nous devons être plus spécifiques sur ce sujet. Des termes tels que « chasse aux sorcières » ou « MacCarthysme » ne recouvrent pas une réalité mythique mais représentent au contraire les contenus très réels que s'est donnée une action répressive qui constituait, comme toute répression, une requête de conformisme. Or ce conformisme (conformity) que réclamait le MacCarthysme, si nous nous en référons à ceux qui en ont fait la théorie ¹ ne laisse pas de présenter une troublante analogie avec la réaction qui se dessine au Québec. Le conformisme pour lequel militaient les commissions d'enquête du sénateur McCarthy tenait, selon Buckley et Bozell en trois points : d'abord, les personnes qui conspirent pour renverser le gouvernement par la force font l'objet de sanctions légales, commençant par l'emprisonnement ² les personnes qui sont dans la fonction publique et dont la loyauté pourrait être l'objet d'un « doute raisonnable » (reasonable doubt) sont soumises à des sanctions légales, la principale étant la perte de leur emploi au service du gouvernement ³ les personnes autres que des employés du gouvernement au sujet desquelles il existe des motifs suffisants pour croire qu'elles sont pro-communistes sont, dans une certaine mesure, menacées de sanctions légales parmi lesquelles on peut énumérer la perte d'emploi et la possibilité de voir leurs activités officiellement qualifiées de « communistes » ou de « subversives ». ⁴

Qu'en est-il du conformisme que l'on veut imposer aux Québécois ? Que l'on remplace le terme communiste par le nom de l'association déclarée illégale et il en devient ainsi : le premier point a déjà été appliqué, il y a quelque temps, le second se profile dans les propos de M. Marchand lorsqu'il dénonce « l'omniprésence du F.L.Q. dans les institutions québécoises » (*La Presse*, 17 oct. 1970, p. A-10). Quant au point trois, on sait qu'aux États-Unis, il toucha plus particulièrement les artistes et en général, les gens qui faisaient carrière dans les media d'information, dont plusieurs furent portés sur des listes noires. Comment ne pas invoquer à ce sujet les cas de Pauline Julien, boycottée de la Radio-TV et de Michel Bourdon renvoyé de Radio-Canada après avoir participé à un « Teach-in ».

Nous nous sommes référés au MacCarthysme, dans un double but : d'abord pour désigner l'un des termes possibles du processus de répression dans lequel nous sommes enclenchés et ensuite, afin de pouvoir nous autoriser du parallélisme des deux situations pour éclairer d'une lumière plus crue la logique d'une répression. Le MacCarthysme présentant pour notre propos l'avantage de s'être explicitement exprimé sous la forme d'une théorie contenue dans le volume que nous avons cité. C'est de lui que nous partirons pour énoncer le postulat de base d'un langage répressif.

¹ Buckley W-M. F. and Bozell L.-B., *McCarthy and his enemies*, Chicago, Henry Regnery and Co. 1954. Ce livre constitue une « défense et illustration » des principes du « MacCarthysme ».

² *Id.*

³ *Id.*

⁴ Buckley et Bozell, *op. cit.*, p. 333.

1 – Une logique à deux valeurs

[Retour à la table des matières](#)

Le caractère le plus obvie du langage répressif est qu'il est tout entier sous-tendu par une logique bivalente. Une logique bivalente peut-être sommairement caractérisée comme la réduction systématique de tout conflit social à une opposition simple. L'opposition simple est ainsi qualifiée parce qu'elle n'est constituée que par le schéma abstrait d'une opposition c'est-à-dire par l'affrontement absolu de deux partis. Et parce que cet affrontement représente la forme la plus simple d'une opposition, il ne peut être solutionné que par l'extermination de l'un des partis en cause. Notre idée est ici relativement facile à saisir : un conflit véritable consiste habituellement dans la lutte d'une pluralité de forces et trouve normalement sa solution dans une redistribution des pouvoirs qui amène un nouvel équilibre. Or c'est la fin propre d'une logique politique bivalente que de substituer à l'ensemble réel des composantes sociales une lutte de concepts dans laquelle tout facteur qui ne peut être rangé dans l'une des deux catégories imposées passe nécessairement dans l'autre. Je donnerai deux exemples de cette logique bivalente et montrerai à quel point elle peut être efficace.

Un exemple fameux nous en est donné par les théoriciens du MacCarthysme : « L'Amérique est simple, prétendent ceux-ci. L'Amérique comprend le pro-communisme et elle comprend l'anti-communisme ; mais elle ne parvient pas à comprendre le « non-communisme ». Vous pouvez appeler cette lourdeur un signe de dogmatisme, d'ignorance ou d'absolutisme. Appelez-le comme vous le voudrez, cela existe et le MacCarthysme le reflète »¹. C'est cette même pratique épaisse de la simplicité que nous retrouvons dans les éditoriaux de *La Presse* et en particulier dans l'« Appel aux Québécois » que ce journal lançait au plus fort de la crise. Que l'on reprenne les divers points de cet appel et l'on pourra constater qu'il est tout entier structuré par une logique bivalente :

« 5 – Qui voudrait être gouverné par les membres du F.L.Q.? *Car enfin, il n'y a pas d'autres choix que le gouvernement ou le F.L.Q.*

13 – Le peuple doit être avec le gouvernement, ou bien il tombera sous la coupe du F.L.Q. »

(*La Presse*, 19/10/70, p. A4)

¹ Buckley et Bozell, *op. cit.*, p. 339.

Or cette logique bivalente, si elle tend à substituer le concept au réel, ne le fait nullement dans un but spéculatif. Cette logique bivalente est militante et elle est surtout très efficace. Instituant une catégorisation de la réalité sociale en deux cases aussi caricaturales l'une que l'autre, elle contraint tout groupe de pression – et *a fortiori*, toute force d'opposition – à devoir se dévaluer, en l'obligeant à se situer dans l'une ou l'autre des cases qui se partagent l'univers politique. Cette tactique est d'autant plus meurtrière que l'une des cases est en réalité bloquée : quiconque s'y situe fait l'objet d'une répression. Un exemple notoire de l'efficacité de cette logique bivalente nous a été donnée par les récentes élections municipales, où le FRAP a été mis en déroute pour avoir été contraint de se présenter sous une couleur qui n'était pas la sienne. Dans un univers politique qu'une logique bivalente scindait en deux forces antagonistes, l'une étant celle du gouvernement et l'autre celle du F.L.Q., le FRAP n'a pas même eu droit à l'existence. Une chose était claire : le FRAP se présentait comme un parti d'opposition. N'étant pas du parti du gouvernement, il a été *ipso-facto* rejeté du côté du F.L.Q. et partant, dessaisi de sa crédibilité auprès des masses que l'on avait pris soin de terroriser. Le résultat était dès lors prévisible, Drapeau fut élu avec un pourcentage de voix (au-delà de 90 %) qui n'est pas sans rappeler celui qu'obtiennent les partis dits communistes dans les élections tenus dans les pays de l'Est.

Une série de remarques s'impose. La première, pour expliciter ce que nous avons voulu signifier, en disant que le langage répressif avait pour tâche de créer les conditions de la répression, de les décrire comme si ces conditions existaient indépendamment de lui. Le moyen de cette création est ici transparent : il consiste à annihiler toute forme d'opposition en la contraignant d'assumer le visage du parti qui fait l'objet de la vindicte publique. C'est en ce sens que nous avons qualifié la logique bivalente de militante : elle est violence et elle est distorsion d'une réalité politique et sociale.

Logique militante, la logique bivalente est une logique de l'extermination. La raison d'être d'un « bivanisme » politique théorique est la contrainte pratique à ne pouvoir poser qu'un seul choix. Ceci devient très clair si l'on garde en mémoire les résultats des élections municipales. Quelle tendance révèlent-ils ? Non pas celle d'un bipartisme mais bien au contraire, celle d'un parti unique. Et, encore une fois, il est relativement aisé d'interpréter ce résultat. En effet, si au niveau du concept, le politique est réparti en deux violences *théoriquement équivalentes* qui s'affrontent, au plan du réel, il est évident que seule l'une de ces violences possède les moyens concrets de sa réalisation, c'est-à-dire, une armée, et c'est celle du pouvoir établi. Si, donc, un choix est théoriquement possible entre les deux partis qui s'affrontent, en réalité, pour qui veut survivre, un seul choix demeure permis et c'est celui du parti gouvernemental. Cette asymétrie du couple violence théorique / violence réelle est l'une des caractéristiques de la logique répressive, sur laquelle nous aurons à revenir.

On nous rétorquera que la violence du F.L.Q. est très réelle. C'est celle du meurtre. Nous en convenons sans peine mais ne croyons pas que cette remarque suffise à décider de la question. En effet, toute la propagande du gouvernement vise à nous faire croire que la répression n'affectera qu'une partie infime de la population, le

F.L.Q. ne constituant qu'un groupe de personnes très restreint. De ce point de vue, le terrorisme constitue une forme d'action qui est cautionnée par un nombre d'individu si minime qu'il frise l'irréalité. Nous ne faisons donc, qu'être conséquents avec les propos que l'on trouve dans la grande presse en qualifiant de théorique, une violence qui est exercée par un groupe d'individus dont le nombre tend vers zéro. Et le sophisme n'est pas ici le nôtre : nous nous contentons de pousser à bout une logique qui tend à faire bon marché d'une contradiction insistante. La logique répressive est une logique écartelée : elle doit minimiser l'objet de la répression quand elle veut prévoir les effets de cette répression et elle est tenue de l'« engrossir » démesurément quand elle donne les raisons de la réaction.

En second, il nous faut ici rappeler une fois de plus qu'une logique bivalente travestit profondément les faits sociaux et politiques dont elle devrait rendre compte. Il n'est pas une seule pratique politique concrète qui soit binaire (à deux valeurs). Une question qui est exprimée sous la forme d'un « ou bien... ou bien », faussement décisif est essentiellement une question de juge et celui qui est suffisamment timide pour y vouloir répondre est un accusé que ses paroles transformeront en un renégat ou en un coupable. C'est la forme même de la question qui est spécieuse. Elle ne requiert pas une réponse mais un acquiescement ou un refus également frénétiques. Quand les questions mentent, les réponses rêvent. Car s'il est outrageusement simpliste de prétendre que le politique se partage en deux violences qui s'affrontent, l'erreur devient criarde lorsque l'une des deux violences résulte d'une action clandestine et que ceux contre qui s'exercera la répression ont toutes chances de ne rien connaître de l'action qu'ils sont censés patronner, si ce n'est ce qu'ils en apprennent par les moyens d'information. Le résultat le plus précieux d'une logique politique bivalente est de repousser malgré elle dans le camp d'une violence opposée toute forme de dissidence et de se donner ainsi le prétexte de la réprimer. Le couple violence théorique / violence réelle n'est jamais si actuel que dans une conjoncture politique où la clandestinité et les mythologies du complot sont parties prenantes car dans une telle conjoncture, la violence qui est censée contrer celle du pouvoir n'est même pas théorique. Elle n'est, dans la plupart des cas, qu'imaginaire et résulte des supputations d'un corps policier peu porté à la pratique de la distinction. Il est d'emblée certain que ceux dont la violence n'est que supposée n'auront pas le réflexe militant assez sûr pour éviter l'arrestation et iront éventuellement remplir les prisons tandis que les membres réels du réseau clandestin se rient de la lourdeur des policiers.

2 – Marginalisation et pathologie

[Retour à la table des matières](#)

De deux des caractéristiques précédemment énumérées d'une logique bivalente suivent deux procédés du langage répressif. Une logique bivalente déréalise un conflit, le mesurant à des catégories qui en trahissent la nature. Cette déréalisation d'un affrontement est agissante : sa fin est l'installation d'un parti unique. La première opération présuppose la seconde : la déréalisation d'un conflit ne sera jamais aussi efficace que si l'un des deux partis qui se partagent le politique aura d'abord été réduit à un nombre très restreint d'individus marginaux. Ce premier procédé, je l'appelle la marginalisation d'une formation politique. Il est complété par un second procédé, aussi notoire, et qui consiste à souligner le caractère pathologique de l'opposition marginalisée. Non seulement, le parti adverse n'est-il constitué que de quelques cellules décimées mais encore les membres de ces cellules sont-ils des tarés et des inadaptés. Dans un univers politique fractionné entre ces dernières et le pouvoir établi, qui voudra se joindre à eux ? Évidemment personne. Ce second procédé qui consiste à tirer un constat de déviance sur l'adversaire, je l'appelle la pathologisation d'une formation politique. On voit à quel point elle présuppose le premier : l'anormalité d'une dissidence est une fonction directe de son isolement. Allons-y donc du premier de ces procédés.

Il y a, en réalité peu de chose à en dire, si ce n'est de montrer qu'il a été effectivement employé pour légitimer une répression au Québec, qu'il n'est pas neuf. Qu'il ait été effectivement employé se vérifie facilement à la lecture de certains éditoriaux publiés au plus fort de la crise. Par exemple, dans *La Presse* du 19 octobre :

« Il reste que les droits civils se trouvent provisoirement suspendus. Mais ils se trouvent suspendus surtout pour les forts en gueule, et pour ceux qui tiennent toujours à se trouver dans le panier des martyrs. Plus de 99 % de la population ne sentira pas l'action répressive du gouvernement dans les circonstances. »

(Cahier A, p. 4)

L'auteur de cet éditorial fait d'ailleurs preuve d'une remarquable continuité : n'écrivait-il pas dès le 27 juin dans un éditorial intitulé « les sentiers de la violence » que le SDS américain (Students for a Democratic Society), les Black Panthers « ou autre Front de Libération du Québec (F.L.Q.) forment ce que les Américains appellent la « lunatic fringe » qui, en Amérique du Nord fait de la violence physique

un principe d'action » Le registre métaphorique de ces gens est évidemment celui de l'opération chirurgicale où l'on procède à l'ablation de ce kyste de grosseur insignifiante et qui cependant endolorise le corps entier. Ce langage, ne laisse pas cependant de nous paraître un peu vieillot. Quelqu'un ne déclarait-il pas à Klagenfurt, en Autriche, dans un discours prononcé le 4 avril 1938 que :

« Chacun, en Allemagne, est un National-Socialiste. Les quelques-uns qui sont hors du parti sont ou bien des *lunatiques* ou bien des idiots ».

Se contenter, cependant, d'identifier ce procédé théorique de marginalisation, n'est pas suffisant. Encore faut-il voir comment il fonctionne et surtout comment il parvient à résoudre cette contradiction, en apparence insoluble, que nous avons précédemment relevée et qui consiste à devoir grossir l'importance du groupe faisant l'objet de la répression quand on justifie celle-ci et à devoir la réduire à presque rien quand on discute des effets de l'intervention policière. L'éditorial paru dans *La Presse* du 19 octobre et intitulé « Ottawa a fait ce qu'il fallait » est à cet égard d'une duplicité exemplaire. Dans une première colonne, l'éditorialiste veut démontrer le bien-fondé des mesures extrêmes auxquelles le gouvernement a été conduit. On nous dira donc que « le F.L.Q. dispose de milliers de fusils, carabines et mitraillettes, ainsi que d'au moins 2,000 livres de dynamite. La gendarmerie royale assure que le F.L.Q. compte maintenant 22 cellules, 130 membres actifs et 2,000 sympathisants. » Dans l'autre colonne – celle de droite –, où l'éditorialiste discute les effets de la répression, nous révèle, dans une phrase que nous avons précédemment citée, que plus de 99 % de la population ne sentira pas l'action répressive du gouvernement ». Mais comment ne pas voir l'artifice ! Dans la colonne de gauche, l'éditorialiste raisonne en citant des chiffres absolus et obtient ainsi l'effet de puissance et d'omniprésence du F.L.Q., propre à apeurer la population et à justifier l'intervention de l'armée. 130 membres actifs ! 2,000 sympathisants ! 2,000 livres de dynamite et des milliers de fusils, ce n'est pas rien ! Ainsi cité, à la cantonade, c'est même énorme et passible de la rigueur la plus extrême. D'une autre façon et en opposition diamétrale avec le texte de la colonne de gauche, celui de la colonne de droite cite des chiffres relatifs, à savoir, des pourcentages qui concernent, cette fois, non plus le F.L.Q., mais la masse du peuple. L'effet du procédé est immédiat : relativement à la masse des silencieux, le F.L.Q. ne constitue qu'un pourcentage dérisoire de moins de 1 %. La conséquence suit : la répression est en réalité bénigne et ne touche que l'écume de la population. Or cette écume est une bave : c'est ce dont le second procédé, à savoir la « pathologisation » va nous rendre compte. On peut aussi voir ce procédé à l'œuvre dans les divers textes qui composent la page éditoriale de *La Presse* du 27 juin, consacrée à la violence. Par exemple :

« M. René Lévesque vient de dire qu'il comprenait les poseurs de bombes... »

À trop « comprendre », on dissout ce que l'on comprend.

« Comprendre en ce sens, c'est l'affaire des psychologues, des psychiatres et peut-être des curés. »

Pourquoi ce recours à la psychiatrie ou à la religion ? La raison en est claire : parce qu'il repousse toute pensée du terrorisme et de la violence qui attribue à ces phénomènes une réalité qui ne soit pas chiffrée, le langage répressif est contraint d'en chercher les causes dans des profondeurs qui par définition sont inaccessibles à ceux qu'elles devraient préoccuper, et qui par conséquent, ne requièrent plus leur intervention. Encore une fois, notre idée est ici assez simple : pour qui voit dans le terrorisme et la violence une des manifestations les plus stridentes d'un désarroi social sauvage, une série de décisions drastiques s'imposent et qui toutes sont relatives à la transformation du complexe politico-social qui secrète une telle violence. Mais si, vous accommodant avec bonheur de la situation sociale actuelle, ces décisions vous répugnent pour ce qu'elles révoqueraient un ensemble de privilèges qui vous sont chers, vous n'aurez rien de plus pressé que de retirer toute valeur de vérité, et partant, de réalité, à des phénomènes qui nous révèlent l'urgence des mesures sociales qui doivent être prises. Dans le premier cas, la violence jouit d'une existence et d'une réalité absolue et c'est précisément parce que cette réalité possède une telle valeur d'insistance qu'elle vous contraint à proposer des solutions *pratiques*. Dans le second cas, ayant été coupé de ses causes obvies, la violence ne jouit plus que d'une existence *problématique* et d'une *réalité apparente* : la violence, sans causes immédiatement repérables, la nécessité de l'enquête qui nous en révélera les vraies causes et le rapport des mesures à prendre ¹ à la conclusion de cette enquête. De façon immédiate, le procédé rhétorique de la pathologisation a pour effet de transformer en un problème théorique ce qui est avant tout un problème pratique. De façon médiate, il a pour but de fixer définitivement à ce niveau théorique le discours sur la violence en proposant une explication des phénomènes d'un type tel qu'il ne peut donner naissance à aucune pratique. Renvoyer le problème au psychiatre ou au curé comme le fait l'éditorialiste de *La Presse* revient à réclamer des modes d'explication qui, par exemple, voient dans la violence un jet de sang lancé au Dieu Meurtri ou à la Mère Vendue. Mais à quelles pratiques peuvent donner naissance ces discours ? À celle du confessionnal et à celle du divan. ²

¹ Par « mesures à prendre », nous entendons, on l'aura perçu, des mesures d'une autre nature qu'une répression.

² La suite immédiate du texte, où l'on utilisera un vocabulaire marqué au coin de la psychanalyse montrera assez que nous n'en avons pas contre le discours psychanalytique comme tel mais contre un certain type de pratique psychanalytique particulièrement racoleur. Paradoxalement, le vocabulaire de la psychanalyse nous paraît ici plus accessible que celui de la Rhétorique, selon lequel nous aurions pu employer les concepts de métonymie et de métaphore plus proches de la description de procédés stylistiques que nous avons entreprise mais qui, par contre, auraient réclamé une trop longue explication.

3 – Déplacement et transfert

[Retour à la table des matières](#)

Des procédés de déplacement sont intervenus à plusieurs reprises dans notre discussion de la marginalisation et de la pathologisation. Le second procédé, en particulier, constitue un exemple éclairant d'un processus de déplacement : ce qui est en question est le malaise social, ce dont on veut discuter, c'est le psychisme des terroristes et, plus généralement celui de tous les dissidents. Cette forme de déplacement a d'abord pour fin de reporter l'application de mesures de transformation sociale et même de l'empêcher définitivement. Il en est cependant une autre, sur laquelle nous allons maintenant nous attarder, qui a, au contraire, pour fin, de permettre une suite de contre-mesures, c'est-à-dire une répression.

Citons une seconde fois, mais de façon plus étendue, ce texte de *La Presse* où l'éditorialiste en appelait à l'autorité de la psychiatrie pour parvenir à une juste compréhension de la violence.

« À trop « comprendre », on dissout ce que l'on comprend. Comprendre, en ce sens, c'est l'affaire des psychologues, des psychiatres et peut-être des curés. Le politicien, oui, doit faire appliquer les lois ou les changer, car en dehors de la loi, il n'y a que la jungle ».

Ce texte est tout à fait remarquable, dans ce qu'il révèle. De même façon que précédemment on reportait le débat sur le terrain d'une exégèse, psychologisante ou autre, pour se défendre d'agir, on va maintenant le déplacer sur le terrain de la légalité pour se permettre de réprimer au nom du salut des institutions. Le texte que nous venons de citer nous montre très clairement quels sont les pôles entre lesquels se situe une réflexion sur la violence dans le cadre d'une pensée réactionnaire. La violence est tendue entre une exégèse qui la désamorce et une légalité qui l'ordonne.¹ On vous dira que c'est la fonction de la loi que de mettre de l'ordre dans le social. Nous en convenons à ce point que là réside pour nous effectivement toute la question. Et, ce qui crève les yeux dans le texte que nous venons de citer, de même que dans cet autre, dont le titre est « les sentiers de la violence »², c'est très précisément *l'absence de toute référence au social*. La ligne que tirait Koestler, dans un livre célèbre, entre le Yogi et le Commissaire, passe maintenant entre l'exégète et le policier. Le déplace-

¹ « qui l'ordonne » : qui y met ordre ou qui en donne l'ordre. Riche ambiguïté du verbe ordonner.

² Une perle : « L'autorité politique, judiciaire, économique, ou policière n'est pas sans se rendre coupable de quelque violence morale de temps à autre. Mais ce type de violence paraît bien insignifiant comparé à celui pratiqué par un nombre de plus en plus impressionnant de professeurs, de journalistes, de leaders politiques ou syndicaux. »

ment du problème sur le terrain de la nécessité de préserver nos lois et nos institutions a été si constant pendant la crise que nous avons pensé qu'il était inutile que nous nous mettions en frais d'en donner des exemples. Qu'à nous suffise de montrer, nous référant au passé, combien le procédé est familier et quel type de cause il a permis de défendre. C'est de lui dont s'est servi, de façon systématique, M. Duplessis, en 1949, pour s'obstiner à ne vouloir voir dans le conflit de l'Amiante qu'une entorse faite aux lois de l'Arbitrage alors qu'il signifiait que l'exploitation de la classe ouvrière en était parvenue à ce point où même la légalité ne servait plus qu'à l'accentuer. Qui tenait ce langage et quand parlait-il ?

« ... le mépris des lois engendre l'anarchie et le désordre... Le mépris des lois civiles édictées par l'autorité civile, engendre le mépris de toutes les autres lois.

... le procureur général, chargé de faire observer les lois ne peut pas être complice de l'inobservance des lois... si les lois sont impunément violées, c'est le désastre. »

Réponse : Maurice Duplessis, dans une déclaration du 26 mars 1949, cité dans le *Devoir* du 29 mars 1949. Cet exemple, pas trop caricatural, nous donne l'occasion de faire une mise au point :

Nous ne voulons pas tirer argument de ce que Maurice Duplessis s'est fait le défenseur d'une légalité oppressive pour tenter de démontrer que toute loi est de façon nécessaire le moyen d'un asservissement. Il est d'emblée évident que des institutions qui, dénouant les contradictions qui nous accablent aujourd'hui, réussiraient à réconcilier le droit avec la justice, devraient être défendues, et l'on ne peut que s'accorder sur ce point.

Mais on doit dénoncer comme réductrice et faisant partie d'une logique de la répression, la discussion d'un conflit social ou politique qui se borne exclusivement à rappeler la nécessité de sauvegarder les institutions, en omettant systématiquement de souligner les raisons – très souvent de nature économique – qui sont à l'origine de cette mise en question. Et avant tout, parce qu'un tel déplacement de la question masque un transfert qu'il nous faut brièvement élucider.

En effet, et quoi qu'on en dise, le détenteur de la légalité est celui qui a le pouvoir de la promulguer ou de la révoquer¹. Et l'instance qui a un tel pouvoir c'est l'État dont les représentants sont, dans nos démocraties, élus parmi les membres des classes aisées. La volonté de préserver la légalité a dès lors partie liée avec celle d'assurer le

¹ Une loi telle que la loi des mesures de guerre, comme toute loi d'exception n'est en réalité pas une loi : elle équivaut à cette espèce de monstre juridique que l'on peut décrire comme la suspension légale de la loi. En clair, une loi d'exception est une mesure qui, pour l'essentiel, est promulguée afin de donner carte blanche à une police. Or, *une carte blanche est une carte blanche*, c'est-à-dire qu'il n'y a rien qui soit écrit dessus. On ne saurait donc pas y lire une loi.

salut de l'instance qui la détient et, conséquemment, de ceux qui composent cette instance. Que l'on sous-entende bien ici : nous ne cherchons nullement à démontrer par raisonnement dont nous ne nions pas qu'il soit sommaire, que la légalité n'est adonnée qu'à asservir une classe sociale au profit d'une classe de possédants ¹. Ce serait sans doute bien gros. Mais ce qui l'est beaucoup plus, encore, c'est de transformer la revendication d'existence des classes défavorisées en l'exigence de conservation des organismes qui sont censés veiller au Bien public. Car si une classe, ou un groupe ethnique est conduit à faire valoir son droit à l'existence en rompant massivement avec la légalité, la raison n'en peut être que celle-ci : loin de favoriser une égale répartition du Bien public, la dessert et, conséquemment, il est contradictoire de condenser exclusivement la lutte dans la nécessité de la maintenir. Et, encore une fois, c'est la présence de l'adverbe « exclusivement » qui, comme le cas du déplacement, est déterminante. De même façon que l'on déplaçait le lieu du conflit sur le terrain de la légalité, en excluant le complexe des facteurs économiques, politiques, et sociaux qui le déterminaient, l'on transfère ici l'enjeu du conflit à la pointe du corps social – l'État – en omettant, dorénavant, systématiquement de rappeler que c'est *une requête d'existence de la part de la base du corps social*, qui le constituait, à l'origine. L'un des moyens les plus gros dont on s'est servi pour tenter d'opérer ce transfert de l'attention, du ventre à la tête du corps social a été l'exploitation écœurante que l'on a fait de la mort du Ministre Laporte et qui a révélé que, dans notre société, les viscères n'étaient pas là où on les attendait. Nos gouvernants sont un crâne gorgé d'intestins. Il n'est pas suffisant d'être blasonné de son sang par la presse pour devenir un martyr. Ceux-ci sont encore à venir et ils ne font pas partie des Cabinets. Ils se trouvent, pour reprendre l'expression pittoresque d'un éditorialiste de la presse, dans des « paniers à salade ».

4 – Une logique asymétrique

[Retour à la table des matières](#)

Notons que le transfert est évidemment facilité de ce que l'on a, par un procédé antérieurement décrit, retiré à l'opposition toute représentativité, l'ayant déclarée isolée et déviante, et que l'on a de ce fait même réduit la lutte engagée en un affrontement entre l'Ordre qui s'incarne dans la Loi et quelques activistes à l'hystérie malveillante. C'est cette asymétrie de la logique d'une répression, qui n'a jamais trouvé meilleure expression que la formule qui ouvre souvent un procès, à savoir

¹ Pas plus, cependant, que nous n'estimons avoir démontré cette proposition, pas plus ne croyons-nous qu'elle ne puisse pas l'être. Cette tâche, de grande ampleur, réclamerait cependant une élaboration que nous ne pouvons lui donner dans le cadre de cet article, à moins que l'on se bornât à répéter des démonstrations antérieures, auquel cas le travail théorique est achevé avant même d'avoir commencé.

« l'État contre M. Z », qui doit maintenant requérir notre attention. Une logique politique asymétrique s'assure à l'avance l'issue d'un conflit en substituant un jeu de forces déphasées à la lutte réelle.

Au lieu de commenter plus avant cette définition, assez abstraite, je vais en donner quelques exemples qui sous forme de schémas, illustrent bien le procédé que je veux décrire.

1) Le premier schéma situe l'agent d'une répression ainsi que l'objet de cette répression. Le pouvoir établi est alors en position d'attaque. Ce schéma est caractérisé par le couple généralité abstraite – versus – particularité concrète et c'est lui qui s'exprime dans la forme de tout procès : « L'État contre M. Z » La tactique consiste ici à fixer l'accusé dans sa particularité singulière et à lui retirer toute forme d'exemplarité – réduit à la somme sans exemple de ses humeurs, il n'est d'aucune classe et ne représente que lui-même – alors que par contraste des concepts tels que ceux d'État, de Peuple et de Loi croisent l'ensemble du corps social. La formule de l'affrontement est ici la suivante : la totalité présumée et donc, abstraite du corps social contre cet individu particulier. Ce dernier ne peut être que vaincu et ceci, non seulement parce qu'il est seul contre tous – les dents de la meute sont parfois fragiles – mais surtout parce que cette totalité étant abstraite il s'épuisera à l'atteindre pendant qu'elle finira de le dévaluer. Si, n'est-ce pas, on peut prétendre avec plausibilité – et on ne manquera pas de le faire – que tous les terroristes sont des drogués, on ne voit pas comment ceux-ci pourraient répliquer en accusant la loi d'être adonnée à l'héroïne, sinon par métaphore.

2) Admettons qu'ils le fassent. Non pas sur le registre métaphorique mais pour de vrai, en insultant copieusement leurs juges. Que se passera-t-il ? Quelque chose comme l'inverse du schéma précédent. Le juge en appellera de son intégrité personnelle qui demeure entière malgré sa participation à l'application d'une loi *qu'il n'a pas lui-même édictée*. Les forces en présence sont à nouveau déphasées, mais la situation étant inversée – le pouvoir établi est cette fois l'objet d'une attaque – le schéma les représente dans un ordre contraire : particularité concrète – se défendant contre – généralité abstraite. Un exemple – l'intègre Pierre Laporte victime du terrorisme. Le recours à la singularité d'un individu joue ici un rôle inverse que dans le cas précédent. Qui peut nier en effet que tous les membres du gouvernement soient de fort bonnes gens, épris de leur devoir. Dans le cas qui précède, on éliminait un individu en l'empêchant d'en appeler à la structure de classe qui seule pouvait donner sens à son action, dans le cas présent, on préserve une structure en la réduisant quand elle est attaquée, à ses fonctionnaires, dont la bonne volonté ne saurait être mise en doute, à moins que l'on ne soit suffisamment vil pour « frapper en bas de la ceinture ». Un ennui demeure, et qui a trait à l'utilisation de cette expression. C'est celui-ci : un accusé porte habituellement sa ceinture au niveau de ses lacets alors qu'une victime la porte à son chapeau. Le postulat qui permet, en effet, d'inverser efficacement le schéma dont nous parlons est qu'il ne peut exister aucun critère de la culpabilité politique qui fasse l'unanimité des partis. Celle-ci est donc habituellement

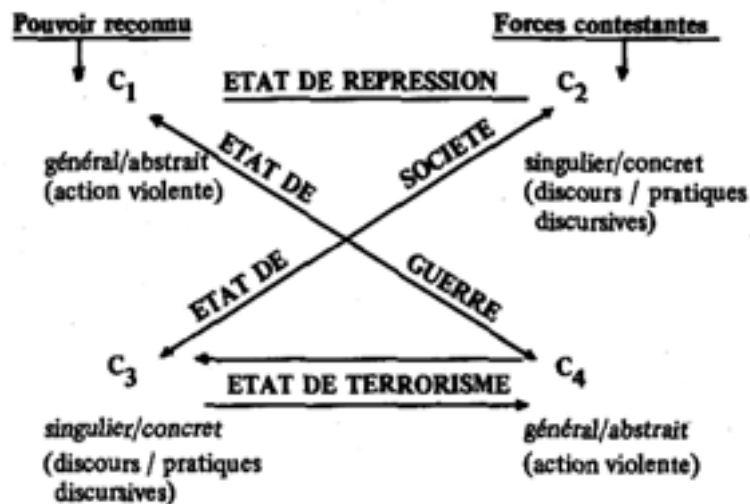
décidée en vérifiant à quel bout du marteau l'on se trouve. C'est pourquoi il est à la fois possible d'arguer de la particularité d'un individu pour en démontrer l'innocence quand on est celui qui pose le problème alors que le même point de départ nous condamne implacablement quand on n'en est que l'un de ses termes.

3) Deux autres exemples, aussi rigoureusement asymétriques peuvent être trouvés si l'on s'attache maintenant, non plus aux sujets d'une action mais au mode de cette action et si on compare les modes d'action tel qu'ils se sont manifestés avant et après l'action répressive proprement dite. Encore une fois, on constatera une inversion. Car le passage du terrorisme à la répression consiste précisément dans la permutation des deux termes langage/action¹ qui caractérise une situation pré-répressive. Dans un premier temps le pouvoir n'a opposé à l'action terroriste – le kidnapping – qu'une série de phrases, suffisamment ambiguës cependant ; le Front, croyant obtenir satisfaction, s'engage dans un échange de messages pendant lequel se préparait secrètement la levée des boucliers. Quand celle-ci fut devenue officielle, le couple s'est inversé et est devenu proprement répressif : à une soi-disant violence verbale, s'oppose maintenant la violence pratique du policier. Qu'on ne s'y trompe pas : l'asymétrie du couple action/langage est constitutive de l'état de répression. Si, à la violence pratique du terrorisme, le pouvoir opposait la violence de son armée et qu'il y eût rencontre, un état de guerre diffus – une guérilla – s'ensuivrait. Or ce n'est pas ce qui est arrivé au Québec : ceux qui ont été jetés en prison l'ont, pour la plupart, été à cause de discours qu'ils ont à un moment ou à un autre tenus, et non à cause d'une hypothétique activité terroriste (par ex.: Chartrand) tandis que les violents couraient encore. On ne manquera pas de nous opposer ce concept bâtard de violence verbale. Cassons-le, une fois pour toutes. De trois choses, l'une :

- A) Ou bien, une chose telle que la violence verbale existe vraiment et elle est un prédicat général de tous les discours. Mais dès lors, on ne voit pas pourquoi le pouvoir ne la réprimerait pas en convoquant un débat oratoire d'une inouïe violence, au cours duquel les partis s'affronteraient. Une violence verbale lutterait contre une autre, équivalente, et la répression consisterait alors, pour le pouvoir, à mâter par la puissance de ses raisons, le discours de l'adversaire.
- B) Mais il ne semble pas que les choses se passent ainsi. Les débats oratoires sont maintenant remplacés par des interrogations sous la lampe des cellules. Serait-ce donc parce que les raisons du gouvernement ne valent pas celles de leurs adversaires ? Mais en ce cas, il ne faut pas les emprisonner, mais leur passer la main. Ne serait-ce pas plutôt, parce que les raisons du gouvernement ne trouvent pas des défenseurs qui les vaillent ? Mais en ce cas, on ne voit pas pourquoi un poète devrait souffrir de ce que nous sommes gouvernés par des tribuns débiles.

¹ Nous savons tout ce qu'a d'inadéquat cette dichotomie. Rien n'empêche, cependant, que le langage dont nous analysons la rhétorique, l'opère constamment.

C) Une troisième possibilité demeure, qui est sûrement la bonne. Seuls certains discours, en réalité, sont violents alors que d'autres ne le sont par définition jamais. Mais il faut alors nous fournir, s'en tenant à l'analyse de ces discours, des critères qui décideront de leur degré de violence et qui seront suffisamment définis pour ne pas laisser place à l'arbitraire policier. Or la complexité du problème nous fait désespérer de sa solution. Que l'on en juge : il faudrait trouver un critère qui nous permette à la fois d'emprisonner Vallières qui prétend vouloir exterminer l'engeance des Caouette, et de laisser Caouette en liberté, qui veut conduire Vallières et ses camarades au poteau d'exécution. Il est bien, en réalité, une façon de résoudre le problème : déterminer qui a commencé. Celui-là est le coupable, qui a commencé. Nous devons traiter en détail ce procédé, trop important pour être passé sous silence. Mais avant d'y venir schématisons rapidement ce que nous avons dit par un graphique ¹.



– La première ligne sous les différents C qualifie la nature de l'agent (l'actant) et la parenthèse marque le mode de son action.

– La flèche indique la direction d'une action. La double flèche, dans le cas du terrorisme, indique que la généralité abstraite du terrorisme fait l'objet d'une prédication ² du pouvoir reconnu et que cette prédication possède des connotations spécifiques (le négatif/le mal), de même façon que lorsque ce même pouvoir reconnaît en ses fonctionnaires des individus particuliers, il les pose comme le Bien.

¹ Ce modèle, dit constitutionnel, est pour sa forme, emprunté à GREIMAS, A. J., *Du Sens*, Paris, Seuil, 1970.

² C'est le pouvoir reconnu qui dit que le terrorisme est de telle ou telle façon.

– Deux nouvelles relations ont surgi, qui nous sont apparus dignes d'être mentionnées.

- 1) l'état de guerre, que le schéma, contrairement à ce que l'on croit souvent, caractérise comme l'affrontement violent de deux agents posés dans leur généralité abstraite.
- 2) Et, corrélativement, l'État de Société que d'aucuns, sous le nom de démocratie, ont qualifié de dialogue des structures (général/abstrait) alors qu'il est, idéalement, constitué par les discours des particuliers concrets.

5 – L'arrêt de la causalité

[Retour à la table des matières](#)

Le coupable, disions-nous, c'est celui qui commence. Qui commence ? Nous allons montrer que cela ne peut jamais être que l'autre et la raison en est claire. Une logique qui s'installe dans la séquence chronologique et homogène des causes, chacune déterminant celle qui la suit et étant elle-même posée par la précédente, ne peut jamais spécifier la cause particulière d'un événement sinon par un stoppage de la série infinie des causes, dont il n'est d'autre critère que celui de l'opportunité. De même façon que précédemment on substituait un problème théorique à une réalité vécue, on travestit maintenant une décision politique – pratique – en un problème théorique. Car la question de savoir qui vient en premier, du père ou du fils, de la poule ou de l'œuf, n'est pas un problème théorique mais un problème essentiellement pratique et qui ne saurait être résolu par un examen mais par un décret qui assure l'avantage de celui qui le promulgue. Ceci s'éclairera par des exemples.

Notons d'abord la diffusion de ce procédé. Par exemple, dans l'un des éditoriaux que nous avons cités (*La Presse*, 27 juin 1970), on ne manque pas de trouver :

« Ces derniers (les professeurs), auront beau imputer à Trudeau, à Bourassa ou à Nixon, la responsabilité des bombes, ils ne feront pas oublier qu'ils sont les premiers instigateurs de la violence physique. » ¹

¹ Remarquons : le pouvoir se défend, c'est le schème 2, à savoir : singulier/concret (Bourassa, Trudeau, Nixon) VS général/abstrait (les professeurs).

Inutile de s'attarder sur ce texte, cependant, car il n'est chanté que par un choriste ; allons vers le ténor. C'est-à-dire, vers M. Trudeau, dans son allocution télévisée, qui fut publiée le 17 octobre dans *La Presse* et *Le Devoir*. Il y déclare, notamment :

« Les décisions que le gouvernement a dû prendre ont été prises en réponse au terrorisme. Ce sont les extrémistes qui ont amorcé ce processus ; ce sont eux qui ont eu recours à la bombe, au meurtre et à l'enlèvement. »

Tout ceci est parfaitement évident, car »... il ne fait aucun doute que ce sont les ravisseurs qui ont la vie des otages entre leurs mains. ... Ceux qui ont le doigt sur la gâchette, ce sont des membres du F.L.Q.....

La dernière ligne, dont on ne peut contester la vérité, – les membres du F.L.Q. avaient effectivement le doigt sur la gâchette – finirait d'emporter notre adhésion s'il ne se trouvait, juste à côté du texte de Monsieur Trudeau, tel qu'il est publié dans *Le Devoir*, le gros titre suivant, qui est suivi d'un article :

« La tuerie de l'Université de Kent. La Garde Nationale exonérée. »¹

On apprend, dans l'article, qui suit, que non seulement ceux qui dans ce cas avaient le doigt sur la gâchette et qui l'ont pressé ont été déchargés de toutes responsabilités dans la tuerie, mais encore que 25 personnes ont été inculpées, dont les organisateurs étudiants de la manifestation. *Ce n'est plus ceux qui avaient le doigt sur la gâchette qui sont cette fois les coupables, mais ceux qui les ont forcés à tirer c'est-à-dire leurs victimes, dont on emprisonne les leaders. On remonte un cran plus haut dans la série des causes* et le critère qui nous semblait si absolument sûr dans l'allocution de M. Trudeau, pour ce qui est de l'attribution des responsabilités, est ici carrément balayé. La logique qui permet un tel degré de variabilité dans ses raisonnements n'a rien à voir avec celle des concepts vrais ; elle ne peut être que pratique et elle est une pratique de la répression. Car si les critères sont variables, ce sont toujours les mêmes gens qui se retrouvent en prison. M. Trudeau nous répliquerait sûrement qu'il n'est en rien responsable de ce qui se passe sur le Campus de Kent. Mais toute la question tient dans ce que MM. Nixon, Kiesinger et autres fonctionnaires américains répliqueraient exactement de même façon (invocation de la bonne volonté, fin de non-recevoir à la critique, bref le schème 2) : qui pourrait plaider coupable quand ceux-là même qui ont tiré sont exonérés de tout blâme. Il y a bien une réponse mais elle ne peut être fournie qu'en transformant la question : non plus, « Qui plaide coupable ? » mais « Qui désigne-t-on comme coupable ? » Et à cette question MM. Trudeau et Nixon fournissent une même réponse – ceux qui ne s'alignent pas sur le pouvoir établi. Cette question transformée pourrait même nous

¹ On se souviendra qu'à l'Université de Kent, les soldats ont tiré sur les manifestants, faisant plusieurs morts.

servir de test pour identifier le nouvel Homme Répressif : « Dis-moi qui tu emprisonnes et je te dirai qui tu es ». Où se range le gouvernement actuel, si on le soumet à ce test, et avec qui ?

6 – Pétition de principe – Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Le répertoire, avons-nous dit, au début, restera à faire. Au terme de cet article, il nous semble qu'il se trouve encore toute une série de procédés de rhétorique qui, comme la pétition de principe, dont nous trouvons un exemple notoire dans le discours cité de M. Trudeau, doivent être repérés. La pétition de principe consiste à pré-supposer, dans un raisonnement, ce que celui-ci doit démontrer. M. Trudeau fait-il vraiment autre chose lorsqu'il croit répondre à la question de savoir qui sont les détenus dont le F.L.Q. réclamaient la libération en nous énumérant une fois de plus leurs méfaits et en croyant pouvoir s'autoriser de cette énumération pour conclure qu'ils sont des bandits. Mais, que ces méfaits doivent être considérés comme des actes de banditismes est précisément ce qui fait l'objet du débat. Aussi, n'est-ce pas le clore que se contenter d'en répéter les termes. Une logique de la répression est aussi une logique de la répétition et de la permanence, ce par quoi nous rejoignons ce que nous disions au commencement de cet article.

Nous avons aussi dit autre chose, qui est pertinent pour notre conclusion : la ligne qui, passait pour KOESTLER entre le Yogi et le Commissaire passe aujourd'hui entre l'exégète et le policier. Or qui est-il, celui-là qui fait des articles et les publie ? On ne peut esquiver la réponse : il est exégète. C'est exégète.

Fin du texte.